SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN • LE JEUDI 31 MARS 2011 lequotidien.cyberpresse.ca 38e ANNÉE • No 154 • DÉPÔT 92 ¢ + TAXES

LeQuotidien

Leader de l'information régionale

DERNIÈRE HEURE VISION D'HORREUR SUR LE BOULEVARD TALBOT À CHICOUTIMI

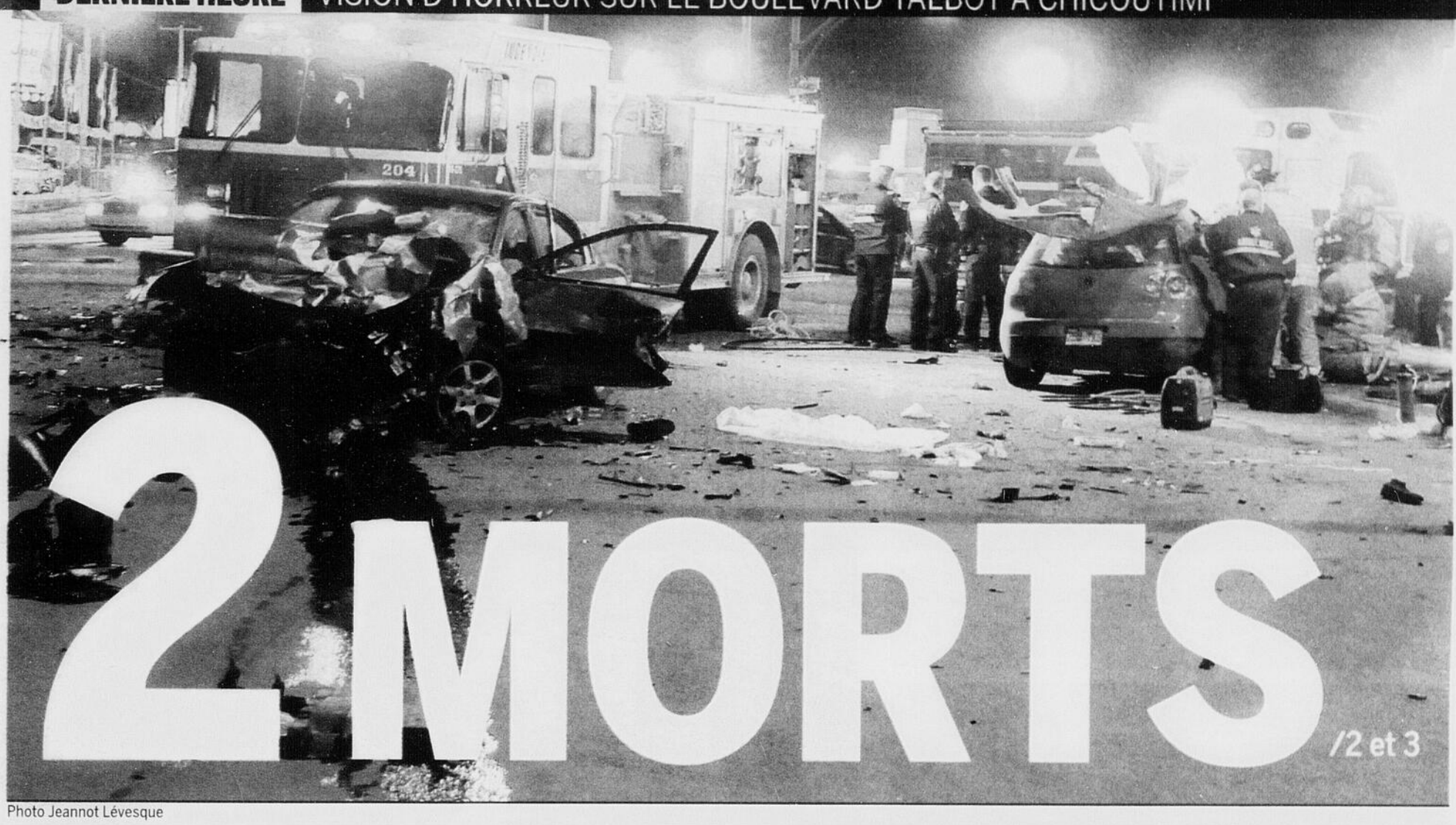

2 MORTS

/2 et 3

Photo Jeannot Lévesque

EXCLUSIF

GESTION DE LA CHASSE À L'ORIGNAL

Privilèges abolis

/4 et 5

Archives

Saison terminée

/46 et 47

Photo Sylvain Dufour

TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM

Alfiniti en danger

/2

Photos Jeannot Lévesque
et Sylvain Dufour

Alfiniti se retrouve dans une position critique

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

CHICOUTIMI – L'un des fleurons de la transformation de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'entreprise Alfiniti, autrefois connue sous le nom de Spectube, se retrouve dans une position critique.

La force du dollar canadien, la hausse du prix de l'essence, la perte de clients de premier plan, qui se tournent dorénavant vers la Chine, ainsi que les règles nationales en matière d'importation, ont bouleversé le développement de cette PME au cours des dernières années.

Mercredi, le président d'Alfiniti, Jean Paré, a fait part de ses préoccupations dans le cadre d'une importante rencontre avec ses employés chicoutimiens.

« Nous n'annonçons pas une fermeture, mais il serait faux de prétendre que ça va bien. Heureusement, nous comptons sur un partenaire exceptionnel en Pluri-Capital. Ces gens-là continuent d'y croire; je continue d'y croire. Mais, la partie est loin d'être gagnée », confie-t-il en entrevue.

Spécialisée dans la fabrication de tubes étirés et autres produits d'aluminium, l'entreprise saguenéenne comptait une soixantaine d'employés au début des années 2000 à sa succursale de Chicoutimi. En 2006, elle a acquis une usine installée à Winton, en Caroline du Nord, propriété d'Indalex. Cinq années plus tard, l'heure est à la survie.

« C'est comme si nous avions reculé au début des années 90. Nous sommes au sol et il faut nous relever. Nous ne sommes pas les seuls. C'est difficile pour tous les manufacturiers en ce moment. C'est triste, mais c'est la réalité », souligne Jean Paré.

Il raconte notamment que la semaine dernière, il a été contraint d'abandonner l'un de ses clients au profit d'un compétiteur asiatique. Le prix offert pour la commande était moins élevé que les coûts de production que celle-ci aurait engendrés.

Il y a également eu la perte du principal client de l'usine de Chicoutimi, Bombardier, qui a relocalisé une partie de sa production au Mexique et qui a réduit ses achats d'aluminium. Ces décisions, bien que compréhensibles dans le contexte de la mondialisation, a fait chuter de plus de 30 % le chiffre d'affaires de l'usine.

« L'an passé, nous n'avons pas fait d'argent », avoue le président d'Alfiniti.

Ce dernier met également en relief certaines décisions gouvernementales qui ont fait mal à la division canadienne d'Alfiniti. Il y a environ trois ans, dit-il, Ottawa s'est manifesté contre le dumping chinois dans le domaine de l'extrusion. Les tubes étirés n'ont cependant pas été inclus dans la politique fédérale.

« On débute une campagne, mentionne Jean Paré. Il me semble que cela ferait un bon sujet de discussion. »

Enfin, il évoque les distances imposantes qui séparent l'unité d'affaires de Chicoutimi et les grands centres, où se trouve la presque totalité des clients et fournisseurs d'Alfiniti. Il s'agit d'ailleurs de l'un des avantages dont bénéficie la division de Winton, qui se situe à proximité de ses marchés. ❑

D'une violence inouïe

Une collision entre trois véhicules fait deux morts à Chicoutimi

Samuel Tremblay
samuel.tremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Une collision à haute vélocité impliquant trois véhicules a coûté la vie à deux hommes, âgés d'une trentaine et d'une cinquantaine d'années, hier soir, à l'intersection de la rue Chabanel et du boulevard Talbot, dans l'arrondissement de Chicoutimi.

L'accident est survenu sur le coup de 22h. Le conducteur d'une voiture de marque Nissan roulait en direction nord sur le boulevard Talbot lorsqu'il a heurté de plein fouet une petite Volkswagen Golf qui traversait l'artère principale aux feux de circulation de la rue Chabanel.

Sous la force de l'impact, la Volks, qui avait trois passagers à son bord, a ensuite percuté une voiture Honda immobilisée au centre de la chaussée, en attente pour effectuer un virage à gauche. La Volks a terminé sa course en heurtant le poteau des feux de circulation, lequel s'est disloqué avant de tomber dans l'autre voie du boulevard.

L'enquête suivant toujours son cours, le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay (SPS), Bruno Cormier, n'a pas voulu s'avancer sur les circonstances exactes de l'accident. Selon quelques témoins, il appert que l'un des conducteurs aurait « brûlé » son feu rouge, alors que les deux autres véhicules impliqués avaient le feu vert pour traverser la chaussée.

La manoeuvre lui aura été fatale. Sous les yeux de près d'une centaine de curieux, les ambulanciers ont tenté pendant une dizaine de minutes de réanimer le conducteur du Nissan, sans succès. Son décès a été constaté dans les instants qui ont suivi à l'hôpital de Chicoutimi.

L'un des trois passagers de la petite Volks rouge a également perdu la vie. Ses deux autres occupants montraient des blessures sérieuses. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour les extirper du véhicule.

Sous le choc

Rencontré sur les lieux du drame, le conducteur du Honda Accord, Claude Bouchard, souffrait quant à lui de douleurs au bras, en plus d'être secoué par ce qui venait de lui arriver. « Si la petite voiture rouge n'avait pas été là, je ne serais peut-être pas en train de te parler », a-t-il confié.

M. Bouchard souligne que « sa » lumière était verte depuis déjà cinq secondes au moins, lorsque l'accident s'est produit. Il patientait au centre de la chaussée, avant d'effectuer un virage à gauche. La Volkswagen Golf était le deuxième véhicule qu'il laissait passer.

Immédiatement après l'impact, trois ou quatre individus, probablement des passants, se seraient dirigés vers les deux véhicules les plus sérieusement endommagés. Les policiers, pompiers et ambulanciers seraient arrivés sur place dans les minutes qui ont suivi.

Un technicien en scène d'accident de la SPS a été dépêché sur les lieux pour reconstituer le fil des événements. Il s'affairait toujours à recueillir des informations, au moment de mettre sous presse. ❑

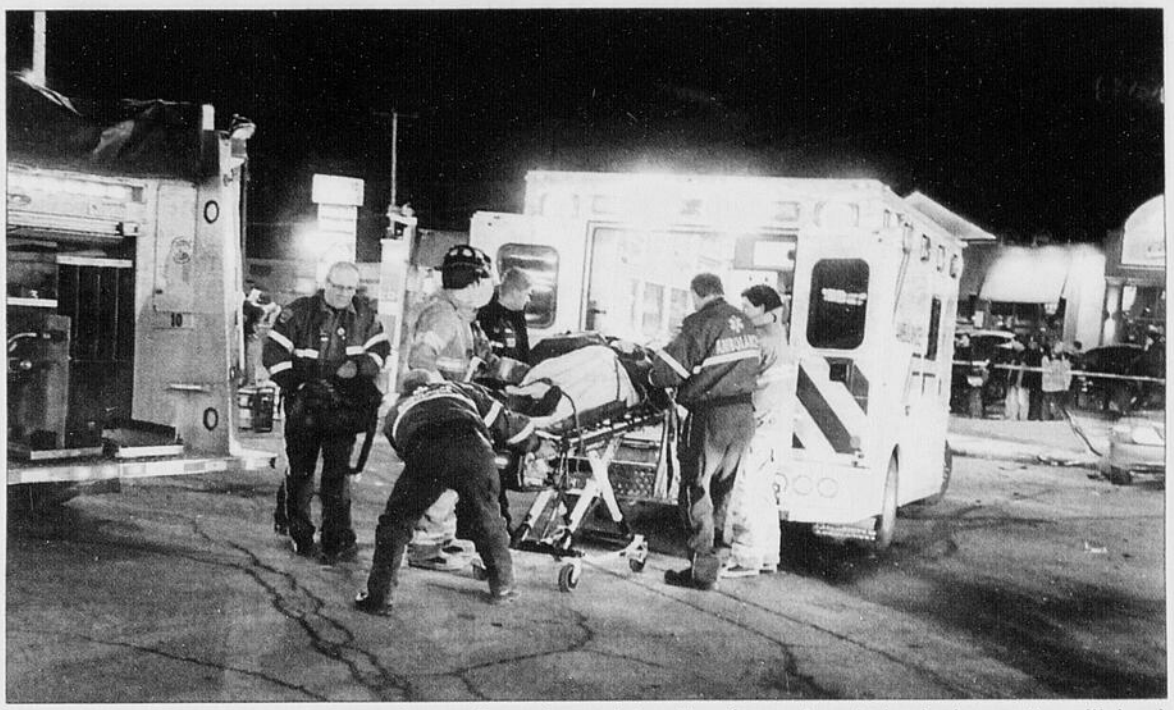

Deux hommes, l'un d'une trentaine et l'autre d'une cinquantaine d'années, ont perdu la vie dans cette collision à haute vélocité. (Photo Jeannot Lévesque)

Le conducteur du véhicule de marque Nissan (à l'avant-plan) a perdu la vie après avoir heurté de plein fouet deux véhicules qui traversaient la chaussée à l'intersection du boulevard Talbot et de la rue Chabanel. Les ambulanciers ont tenté de le réanimer pendant une dizaine de minutes sur les lieux du drame, mais sans succès.

(Photo Sylvain Dufour)

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Ensoleillé
Max: 5 • Min: -8

VENDREDI
Averses (1 mm)
Max: 3 • Min: -3

SAMEDI
Neige (1 cm)
Max: 1 • Min: -4

LEVER
6 h 27

COUCHER
19 h 09

MARÉE

CHICOUTIMI
Haute: 02h03 (3m8)
Basse: 09h02 (1m1)
Haute: 14h16 (4m1)
Basse: 21h39 (0m9)

LA BAIE
Haute: 01h56 (4m3)
Basse: 08h06 (1m2)
Haute: 14h15 (4m6)
Basse: 20h31 (1m1)

INSOLITE

Miaulement record

LONDRES (AP) — Un collège anglais a enregistré le son émis par un chat, nommé Smokey, dont le miaulement s'apparentant au bruit d'une tondeuse atteint 73 décibels, ce qui est 16 fois plus fort que la moyenne de ses semblables.

Le collège de Northampton, en Angleterre, a indiqué mercredi avoir reçu une demande du propriétaire de Smokey, Ruth Adams, dans le but d'une inscription pour un record du monde.

L'institution scolaire a acquiescé à la requête, déployant une équipe avec un équipement spécialisé pour enregistrer le chat dans le confort de la maison de son maître, à Pitsford, située à environ 110 kilomètres au nord-ouest de Londres.

L'enregistrement a été soumis aux autorités des Guinness World Records.

Le chat gris et blanc âgé de 12 ans a suscité l'intérêt des médias en Angleterre, et son miaulement a été comparé au bruit distant d'un Boeing 747. ❑

SOMMAIRE

Arts 31
Bandes dessinées 33
Bourse 34
Détente 33
Décès 39-40
Économie 34-35
Horoscope 32
Petites annonces ..... 36 à 38
Sports ..... 42 à 47
Télévision 32

Chasse à l'orignal

D'abord les Innus

Louis Tremblay
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le gouvernement du Québec introduit de nouvelles modalités de gestion pour la chasse à l'orignal afin de satisfaire aux exigences de trois bandes innues dont celle de Mashteuiatsh pour éviter les affrontements sur le territoire avec les chasseurs québécois. Ces modalités vont même, dans certains cas, jusqu'à l'interdiction de chasse au gros gibier sur certains sites.

En plus d'adopter des nouvelles modalités qui seront intégrées dans le futur traité, le gouvernement accepte de maintenir le principe de « priorité de prélèvement » pour la chasse et la pêche pour les Innus.

C'est ce qui se dégage du document « État des négociations territoriales entre le Québec, le Canada et le conseil tribal de Mamuitun et Nutuakuan (Mashteuiatsh, Essipit et Natashquan) », dont Le Quotidien a obtenu copie et qui porte la mention « Ne pas diffuser ». Ce document a été préparé par la firme d'avocats Ogilvy Renault et présenté à certains groupes ciblés dans le cadre du processus d'information des Québécois sur le contenu de la négociation territoriale.

Les procureurs mandatés par Québec ont, dans un premier temps, fait le point sur la pratique « d'Innu Aitum » qui se définit ainsi: « Activités, dans leur manifestation traditionnelle ou contemporaine, rattachés à la culture des Innus, sont notamment incluses les activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette à des fins de subsistance, rituelles ou sociales », précise le document de type PowerPoint.

« Les Innus auront une priorité de prélèvement à des fins alimentaires, sociales et rituelles pour toutes les espèces. Les Innus auront une priorité de prélèvement à des fins de subsistance pour les espèces autres que celles sous un régime structuré de gestion et ils pourront les vendre. Le concept de subsistance n'est pas défini », peut-on lire dans le document.

En ce moment, les Indiens du Québec exercent des droits de chasse et de pêche sur l'ensemble du territoire et peuvent le faire en tout temps sans se faire interpeller par les agents de la faune.

Il n'existe toutefois pas dans la Loi sur la conservation de la faune de notion spécifique à une « priorité » pour la chasse et la pêche accordée aux bandes indiennes. Ce principe de priorité a toutefois été reconnu par les tribunaux supérieurs. Il a été maintenu dans le cas de la chasse au caribou dans le Nord du Québec alors que les Cris ont conservé le droit d'abattre autant de bêtes qu'ils le désirent pendant que les chasseurs québécois doivent se retreindre.

Québec indique que des modalités seront convenues pour la pratique des activités traditionnelles sur certains territoires spécifiques avant la signature d'un traité définitif. Ces modalités couvriront les terrains privés, les territoires municipaux, les parcs, les réserves écologiques, les refuges d'oiseaux migrateurs et zones de protection marine. D'autres modalités s'appliqueront pour les réserves fauniques (Réserve des Laurentides), les zones d'exploitations contrôlées, les aires fauniques communautaires comme le lac Saint-Jean et le territoire en eau salée.

Ces « modalités » n'ont pas été identifiées, mais il est important de rappeler que malgré ce traité, les trois bandes conserveront les droits et titres reconnus par la constitution canadienne. La pratique des activités traditionnelles permettra aux membres des communautés signataires de construire des abris ou camps sur les territoires dont le cadre doit être convenu dans le traité futur.

Le gouvernement du Québec profitera de ce traité pour officialiser une pratique qui existe depuis de nombreuses années sur le territoire. La surveillance des activités traditionnelles des activités de chasse et pêche des membres de communautés Innues sera confiée à des agents territoriaux sous la juridiction des Innus qui auront à appliquer la législation adoptée par les bandes. Des ententes spécifiques sur la surveillance et l'application des différentes lois seront donc possibles de façon à permettre à une partie (gouvernement du Québec), de déléguer à une autre partie (gouvernements innus), des pouvoirs de surveillance et de contrôle de la pratique des activités traditionnelles (chasse et pêche de subsistance). ❑

RÉAGISSEZ !
Rendez-vous à
redaction@lequotidien.com

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES
Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

PUBLICITÉ
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION
SAGUENAY 690-8800
ALMA 668-0920
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

LeQuotidien

Sites patrimoniaux

L'objectif, assurer le bon voisinage

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La forêt publique du nord du Lac-Saint-Jean comptera au moins dix sites patrimoniaux où la chasse à l'orignal sera interdite (deux sites) ou soumise à une formule basée sur la constitution de comités paritaires afin d'établir des modalités de gestion pour assurer la cohabitation des chasseurs québécois et innus.

L'avocat Jean Bertrand du cabinet Ogilvy Renault, mandaté par le gouvernement du Québec pour mener la négociation territoriale, a déclaré au Quotidien que la démarche visait strictement à assurer une pratique de bon voisinage entre les communautés sur le territoire. L'interdiction de chasser dont il en question pour les sites patrimoniaux a été décidée pour des raisons de sécurité en raison de la dimension des sites.

Cette interdiction sera décrétée dans le secteur du lac Tchitagama à Notre-Dame-du-Rosaire et aux fourches des rivières Manouane et Péribonka, à proximité de la centrale Péribonka IV. Selon Me Bertrand, il s'agit de sites très petits et la pratique de la chasse par les Québécois ne serait pas sécuritaire pour les utilisateurs du territoire.

Des sites patrimoniaux de grande superficie sont projetés pour tout le secteur des lacs Alex et Onistagan. Dans le secteur du lac Alex dans les limites de la ZEC des Passes-Dangereuses, qui compte de nombreux villégiateurs, la chasse au gros gibier sera maintenue. Il est projeté de mettre en place des comités paritaires pour établir une forme de gestion de l'activité. Ce comité paritaire impliquera que les chasseurs québécois devront aussi donner leur accord à la mise en place d'un éventuel système de gestion des périodes ou territoire inclus dans les limites du site patrimonial.

Le plus grand site identifié dans les cartes est celui du lac Onistagan avec une superficie de 505 kilomètres carrés. Selon le procureur, le site correspond exactement à la carte de l'aire protégée projetée par Québec. Le public pourra continuer d'avoir accès à ces sites et y pratiquer différentes activités.

Depuis le début des négociations, les Innus de Mashteuiatsh ont exigé l'ajoute de deux sites patrimoniaux pour couvrir le territoire du lac aux Écorces dans la Réserve faunique des Laurentides. En ce moment, les Innus partagent la réserve avec les Hurons de Québec qui ont déjà commencé à construire des chalets dans certains secteurs particulièrement intéressants pour la chasse à l'orignal. Une entente spécifique sera négociée pour la gestion de la chasse dans la Réserve faunique des Laurentides.

Quant au droit de chasse au gros gibier à l'année, il sera maintenu pour les membres des communautés. Les Indiens acceptent toutefois une modification à cette pratique qui consiste à limiter la chasse au mâle seulement du 1er mai au 28 août. Il s'agit d'une chasse à des fins sociales qui sera réalisée sous la supervision des Innus. Les membres des bandes auront évidemment accès au territoire pendant la période de la chasse sportive prévue pour les Blancs. ❑

Une nouveauté régionale!
La quintessence des huiles essentielles enfin dévoilée!

Trousse Fraîcheur du Nord

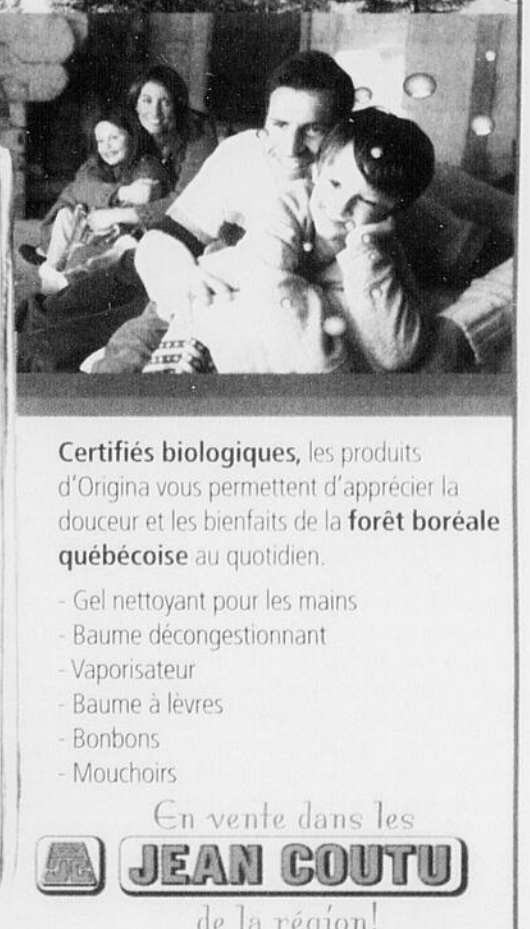
Certifiés biologiques, les produits d'Origina vous permettent d'apprécier la douceur et les bienfaits de la forêt boréale québécoise au quotidien.
- Gel nettoyant pour les mains
- Baume décongestionnant
- Vaporisateur
- Baume à lèvres
- Bonbons
- Mouchoirs

En vente dans les JEAN COUTU de la région!
COMMANDEZ EN LIGNE: www.dorigina.com
ou par téléphone au 418 258-3451, poste 222
2496288

À VOIR: Venez visiter notre magnifique aménagement paysager à Place du Royaume
AMÉNAGEMENT GRENON
Le leader en aménagement paysager au Saguenay-Lac-St-Jean depuis 1948
Venez voir notre arrière-cour familiale:
(Près de Sports Experts)
- Magnifique aménagement paysager
- Patio, tonnelle et pergola en bois
- Bassin d'eau zen
- Coin feu
- Meubles extérieurs en plastique recyclé de style Adirondack
- Aire de jeux pour enfants
NOUVEAUTÉS:
- Pavé en caoutchouc pour aire de jeux
- Meubles extérieurs en plastique recyclé de style Adirondack
- Arbre illuminé au LED pour l'extérieur
Nous joindre
2779, route 170, Laterrière QC G7N 1A8
Tél.: 418-678-1515
Téléc.: 418-678-3164
www.amenagementgrenon.com
2502498

Grave pénurie d'orthophonistes

Les commissions scolaires de la région cherchent des solutions

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean vivent actuellement une pénurie d'orthophonistes sans précédent, qui les obligent à dresser des listes de priorité ou, en dernier recours, à conseiller aux parents de se tourner vers le privé.

Une tournée des quatre commissions scolaires de la région montre en effet que le manque d'effectifs est généralisé. Celle qui tire le mieux son épingle du jeu est celle des Rives-du-Saguenay, avec quatre orthophonistes en poste et une en congé maternité. À l'opposé, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean ne réussit pas à combler son unique poste alors que Pays-des-Bleuets a deux postes à combler. Les deux autres sont occupés par des orthophonistes qui sont en congé maternité. C'est donc dire qu'il n'y a actuellement personne pour offrir le service. Mais ce n'est pas faute de ne pas avoir fait d'efforts de recrutement, précise le directeur des ressources humaines à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, François Jeanry.

« Précisément, notre budget prévoit deux postes d'orthophonistes et deux d'agents de correction de langage. Il y en a un de chacun qui est vacant. C'est une période transitoire. Nos professionnels en congé maternité vont revenir, et durant la période estivale, nous accueillons des étudiants originaires du Lac-Saint-Jean, qui sont supervisés par un orthophoniste. C'est une façon de les inciter à revenir ici après leurs études », raconte M. Jeanry.

Car il ne cache pas que malgré une présence dans les universités qui dispensent la formation en orthophonie pour vendre ce coin de pays, les candidats ne se bousculent pas aux portes. Il y a déjà eu jusqu'à trois orthophonistes aux Pays-des-Bleuets, mais ils ont quitté pour des raisons personnelles.

« Les jeunes étudient dans les grands centres et souvent, ils ne veulent pas aller dans les régions, surtout si le conjoint n'a pas d'emploi », mentionne-t-il.

À la Commission scolaire Lac-Saint-Jean, il y a un poste disponible, et ce, depuis déjà un bon moment. « Nous essayons par tous les moyens de recruter. Nous avons placé des annonces, nous y allons par bouche à oreille. Mais jusqu'à présent nous n'avons pas eu de succès. Nous travaillons pour trouver des solutions », mentionne la directrice des communications, Christine Falherty.

Optimisme

À la Commission scolaire De La Jonquière, il y trois postes, mais une seule orthophoniste travaille en ce moment, et ce, depuis janvier, les deux autres étant en congé maternité. Deux personnes ont été embauchées pour les remplacer et elles doivent entrer en poste sous peu. Le directeur des communications Christian St-Gelais est plutôt optimiste pour l'avenir: « La facilité avec laquelle nous avons recruté deux orthophonistes récemment nous laisse supposer qu'il n'y a pas de pénurie dans les grands centres, et que les diplômés vont davantage dans les régions ». ❑

Pour répondre aux besoins, il faut beaucoup d'imagination

CHICOUTIMI (IL) - Les commissions scolaires doivent rivaliser d'imagination pour réussir à répondre aux besoins des enfants aux prises avec des difficultés de communication, mais qui ne peuvent être vus par un orthophoniste, faute d'effectifs.

« Nous offrons les services que nous sommes capables de rendre. Nous priorisons les dossiers. Par exemple, si un dossier démontre que si un jeune n'est pas vu rapidement, il pourrait en résulter un trouble d'apprentissage, il va être placé en priorité. Malheureusement, nous devons placer des enfants sur une liste d'attente », explique le directeur des communications à la Commission scolaire De La Jonquière, Christian St-Gelais.

Du côté de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, lorsqu'un plan a déjà été monté par un orthophoniste, il est appliqué par du personnel de soutien. Et l'été, sous la supervision d'un orthophoniste, des étudiants donnent un bon coup de pouce.

« Il y a des choses qui peuvent être faites, car ce ne sont pas des actes réservés de l'Ordre des orthophonistes. Par exemple, il est possible de poursuivre un programme de la conscience phonologie, qui est un programme de développement de langage. Par contre, notre personnel de soutien ne peut faire d'interventions phonologiques. Dans des cas plus complexes, l'orthophoniste du domaine de la santé a pris le relais », explique le directeur des ressources humaines, François Jeanry.

Pour sa part, la Commission scolaire Lac-Saint-Jean, qui ne compte aucune orthophoniste actuellement, a conclu une entente avec une professionnelle de Québec qui se rend à Alma cinq fois par année, à raison d'une semaine chaque fois. Elle est en mesure de poser des diagnostics, notamment pour des cas de dysphasie, et de monter un plan de traitement qui est appliqué par le personnel en place.

« Nous sommes dans une situation difficile. C'est certain que nous ne sommes pas en mesure de répondre entièrement aux besoins. Nous y allons par priorité. L'Ordre des orthophonistes surveille les actes qui doivent être posés par des personnes-membres », note la directrice des communications de la Commission scolaire Lac-Saint-Jean, Christine Flaherty.

À la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la conseillère en communication Hélène Aubin mentionne que les nouvelles façons de faire qui ont été développées permettent d'intervenir rapidement auprès des jeunes et de mettre en place des plans appropriés.

« Nous travaillons en collaboration avec les centres de la petite enfance, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, le Centre jeunesse. Nous sommes donc à même d'être informés rapidement d'une problématique et de référer le jeune au bon intervenant », explique-t-elle. Elle ajoute que deux étudiantes en troisième année ont également été embauchées et elles entreront en poste à la mi-mai pour la saison estivale. ❑

L'orthophoniste Julie Tremblay, de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, travaille avec une jeune élève.

(Photo Sylvain Dufour)

QU'EST-CE QU'UN ORTHOPHONISTE ?

C'est le professionnel des troubles de la communication humaine qui étudie, examine, évalue et traite les troubles de la voix, de la parole, du langage et de la fonction oropharyngée et qui utilise les moyens de suppléance requis.

L'orthophoniste rencontre des enfants d'âge préscolaire et scolaire, des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Il évalue et diagnostique les troubles de la parole (articulation, bégaiement, dysarthrie, etc.), du langage (dysphasie, dyslexie, aphasie, autisme, etc.), de la voix (dysphonie, laryngectomie, etc.) de la fonction oropharyngée (dysphagie, ect.), et les retards de langage, associés ou non à des déficiences. Il trouve également des moyens de communication pour les personnes qui ne peuvent pas parler ou qui perdent graduellement leurs capacités de communiquer. Il intervient aussi auprès des personnes sourdes et malentendantes, de concert avec l'audiologiste.

(Source: L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec)

On paie les 2 taxes*

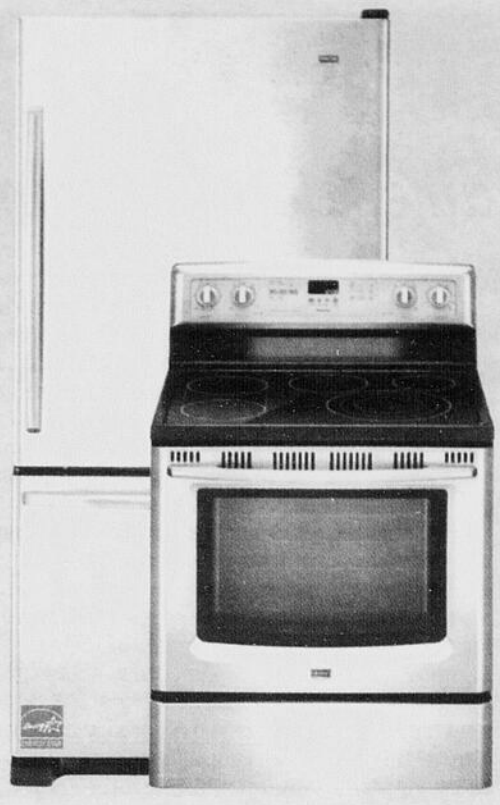

UNE ÉCONOMIE DE **780$** à l'achat du duo'

**1199,99$** 33,33$/mois

RÉFRIGÉRATEUR 19 pi³ EN INOX 205297
- 2 thermostats électroniques
- Congélateur tiroir à glissière
- Silencieux

MAYTAG

**999,99$** 27,78$/mois

CUISINIÈRE EN INOX 5.6 pi³ 195671
- Convection
- Autonettoyante
- Élément triple dimension

MAYTAG

Spécial à l'achat du duo

**1999,99$** 2 ON PAIE LES TAXES 55,56$/mois 906546

ou 36 versements sans frais, sans intérêt*

RABAIS DE **330$**

899,99$ 2 ON PAIE LES TAXES

25,00$/mois

ENSEMBLE DE BUANDERIE 906472
- Laveuse 4 pi³, 18 cycles, cuve en acier inoxydable
- Sécheuse 7 pi³, 11 cycles, 4 niveaux de température

TCM

MAYTAG

Obtenez **10%** de rabais*

À l'achat de 2 appareils de marque JENN-AIR®

Encore plus de promotions en magasin

ALMA 418 662.3459
FORESTVILLE 418 587.2268
BAIE-COMEAU 418 296.5546
LA MALBAIE 418 665.3939
CHIBOUGAMAU 418 748.2532
SEPT-ÎLES 418 961.2212
DOLBEAU / MISTASSINI 418 276.1123
SAGUENAY (arr. Chicoutimi) 418 543.1501

AIR MILES Des voyages et bien davantage

LIVRAISON GRATUITE

gagnon frères

2463644

Conditions: *La promotion «On paie les 2 taxes» (escompte équivalent à la T.P.S. et T.V.Q.) ou «36 versements sans frais, sans intérêt» (assujettie à l'approbation du service de crédit, ne payez qu'un dépôt de 15%) est valide à l'achat d'électroménagers sélectionnés. La promotion «10% de rabais» est valide à l'achat de 2 appareils de marque Jenn-Air. L'économie annoncée sur les duo est incluse dans le prix. Ces promotions ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. Cette publicité est en vigueur jusqu'au 5 avril 2011. Certains produits annoncés ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales. Des erreurs ont pu se glisser lors de la préparation de cette publicité, si tel est le cas, les modifications seront affichées en magasins. Offre de base Air Miles: Obtenez un mille de récompense Air Miles® par tranche d'achat de 50$, excluant les taxes, les cartes-cadeaux, les frais de livraison et ne s'applique pas au financement de plus de 12 mois. ™Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty One, inc. et Groupe Gagnon Frères Inc.

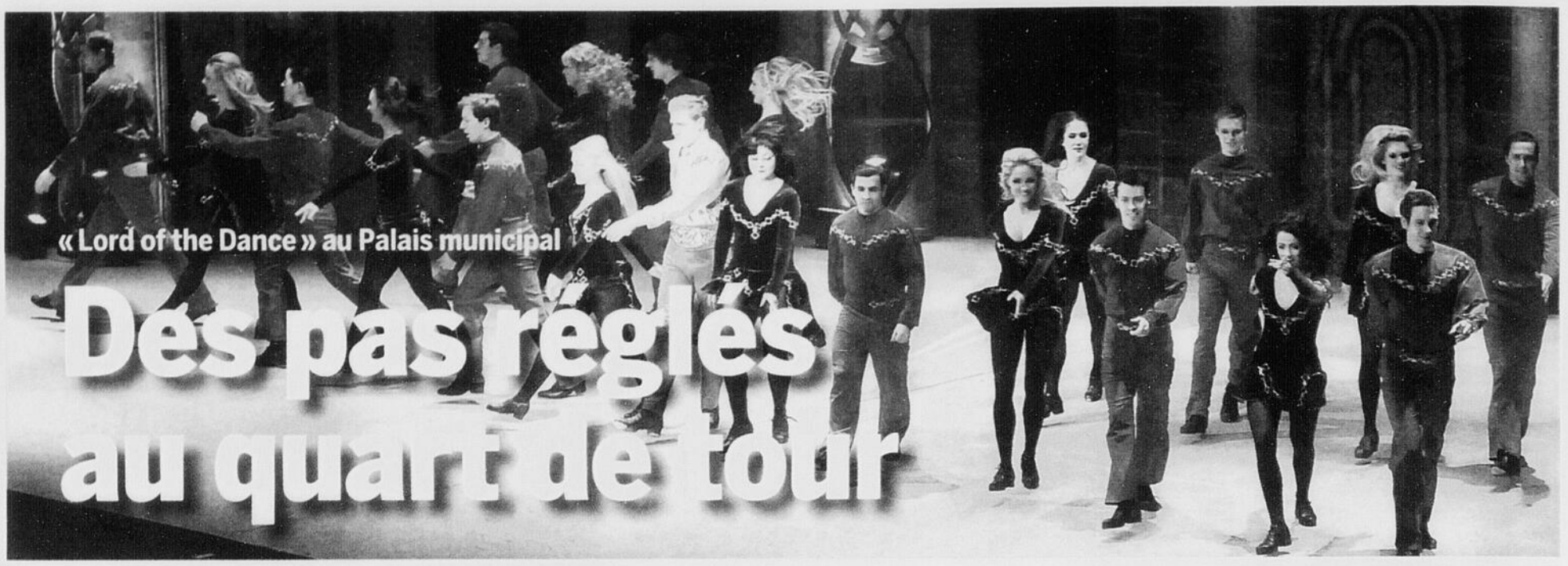

« Lord of the Dance » au Palais municipal

Des pas réglés au quart de tour

Roger Blackburn
rblackburn@lequotidien.com

LA BAIE — Les seigneurs de la danse ont chauffé les planches du Théâtre du Palais municipal, hier soir, à La Baie, avec la présentation du spectacle « Lord of the Dance » devant une salle comble.

La prestation est composée d'une vingtaine de tableaux incluant danses, claquettes, chants et musiques sous un feu roulant d'éclairage. Les chorégraphies sont impeccables, les danseurs, plus énergiques que les danseuses, sont irréprochables. Les spectateurs étaient ravis.

« Lord of the Dance » raconte une légende ancienne du folklore irlandais dans laquelle le bien et le mal s'affrontent à coups de souliers ferrés, de gigues et de ballets celtiques alternant les danses traditionnelles et la danse moderne. On reconnaît les racines de notre folklore. La grande scène du Palais municipal a bien servi ce spectacle.

Les chorégraphies, les costumes, les éclairages et la qualité des danseurs étaient irréprochables, hier, lors du spectacle « Lord of the Dance », au Théâtre du Palais municipal.

(Photo Sylvain Dufour)

Une heure trente de son et de lumière entrecoupée de chansons pour laisser entrer des ballets celtiques gracieux et énergiques avec des costumes colorés et des pas parfaits. Les prestations des danseurs à claquettes dans un synchronisme sans reproche ont généré chaque fois des applaudissements généreux des spectateurs.

Le duel de claquettes, en fin de deuxième partie, a été un des moments forts de la soirée. Les vedettes masculines ont alors fait chauffer les planches pour couronner le seigneur de la danse. Les effets visuels étaient impressionnants et les danseurs déroutants.

Doute

Un bémol cependant pour la trame sonore. On a parfois l'impression, dans certains numéros, que le son des claquettes est enregistré en « playback ».

C'était la discussion à l'entracte avec le metteur en scène bien connu Louis Wauthier et Arianne Blackburn des Farandoles. Ils avaient aussi des doutes sur certaines pièces, même si les pas des danseurs étaient réglés au quart de tour. Les responsables de la technique nous ont précisé qu'il y avait des micros sous le plancher de danse, mais le doute persiste, ça n'enlève rien au spectacle, sauf si on se met à observer les pas de danse et le son des claquettes.

Ce spectacle celtique fait quand même le tour du monde depuis 1997 et a été vu par plus de 50 millions de spectateurs. Plus de 200 danseurs sont à l'oeuvre dans quatre troupes différentes qui se produisent en Europe et aux États-Unis, dont un spectacle permanent à Vegas et un autre à Walt Disney World en Floride. « Lord of the Dance » a été créé par le célèbre danseur Michael Flatley. Celui-ci ne danse plus, mais agit comme directeur artistique du spectacle. ❑

CORNEAU CANTIN
OFFRE À SES CLIENTS DES PLAISIRS AUTHENTIQUES DEPUIS 1968
Les producteurs à votre table
Du 31 mars au 23 avril
VENEZ DÉCOUVRIR LES PRODUCTEURS !
PORC, VEAU, BŒUF, GIBIER, VOLAILLE ET AGNEAU SONT À L'HONNEUR.
DU VENDREDI AU DIMANCHE !
NOS CHEFS VOUS FERONT DÉGUSTER DE MERVEILLEUX METS EN MAGASIN. RETROUVEZ LES RECETTES SUR NOTRE SITE INTERNET.
Du 1er au 3 avril
EN VEDETTE CETTE SEMAINE
Longe de porc, produit régional de la Boucherie Charcuterie Perron de St-Prime.
2,99$ lb
6,59$ kg
• LES MEILLEURS PRODUITS QUÉBÉCOIS ET SANS HORMONES DE CROISSANCE
• DES MARQUES RECONNUES, AAA • UNE CONSTANCE DES PRODUITS
• UN PROCESSUS DE QUALITÉ CERTIFIÉ • UNE QUALITÉ DE COUPE SUPÉRIEURE
• DES PRODUITS SANS ANTIBIOTIQUES • LA TRAÇABILITÉ DU PRODUIT
LA MAISON DU GIBIER · VSC · Ferme Voltigeurs
corneaucantin.com
Chicoutimi 2000, boul. Talbot Jonquière 3650, rue du Roi-Georges 418 698-9556

MADAME MARIA THÉRÉSA ROSA AVELAR, RÉGION DE MONTRÉAL
LOTTO 6/49
20 663 498,60 $

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2011-03-30

	1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
Dynastie aux Oeufs d'OR	111392	665665 décomposables	619251
Dynastie aux Oeufs d'OR Plus			

Numéros « Télé » 144968 125185 831093 (non décomposables) — Numéro boni 16

Lotto 6/49	08	15	17	16 compl.	Québec 49	02	07	19	35 compl.
	29	36	44			22	26	39	

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

La Quotidienne	banco	Triplex
3 472	01 03 05 07 08 11 14 15 17 18	08 22
4 7847	25 27 29 35 38 44 45 48 61 62	26 31 36

Astro — Jour 08 · Mois SEPTEMBRE · Année 90 · Signe SCORPION — Extra 3862082

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Procès de Georges Simard

Martial Dumais confirme les affirmations du maire

Marc St-Hilaire

mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA — Président de l'entreprise de transport D. Dumais et fils, Martial Dumais confirme s'être entendu avec le maire Georges Simard, le 18 novembre 2004, quant à l'acquisition du terrain situé à l'angle de la 8e avenue et du boulevard Vézina, à Dolbeau-Mistassini.

> Outre le témoignage de Martial Dumais, cette troisième journée de procès a été marquée par celui de l'inspecteur en bâtiment Michel Fortin.

Sommé de comparaître mercredi au Palais de justice d'Alma, dans le cadre du procès de Georges Simard, l'homme d'affaires dolmissois a ainsi confirmé la version du défendeur, lequel dit avoir vendu son terrain dans les heures qui ont suivi la présentation d'un vaste projet de développement commercial dans le secteur périphérique à celui-ci.

Un document affichant les deux signatures, de même que la date à laquelle les deux parties se sont entendues, a été présenté à la Cour.

Le prix de la transaction a été établi à 150 000 $, tel que déjà rapporté.

Martial Dumais a par ailleurs indiqué que quelques mois plus tôt, il avait personnellement approché Georges Simard afin d'acquérir ce site voisin de son entreprise. Il souhaitait ainsi empêcher la venue d'un éventuel compétiteur, lui qui possède également un poste d'essence dans le secteur immédiat.

Mardi, Georges Simard avait mentionné à la Cour que, dès qu'il a pris connaissance du projet piloté par le groupe Verdier Immobilier, il a jugé nécessaire de se départir de ses actifs dans le périmètre ciblé.

M. Simard avait acheté ce terrain en 1999 afin d'y déménager son commerce de meubles. Finalement, il a plutôt choisi de s'établir sur le boulevard Wallberg, à l'intérieur des locaux qui abritaient autrefois l'épicier Métro.

Les plaignants prétendent que le maire de Dolbeau-Mistassini a sciemment omis de déclaré ses intérêts dans l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme ayant pour objet de favoriser l'implantation d'un « power center » à proximité de son ancien terrain.

Entre autres points de litige, ils ne reconnaissent pas que le terrain ait été cédé à l'entreprise de M. Dumais le 18 novembre, leur argumentaire reposant plutôt sur le 8 décembre 2004, date à laquelle la transaction a été notariée.

Inspecteur

Outre le témoignage de Martial Dumais, cette troisième journée de procès a été marquée par celui de l'inspecteur en bâtiment Michel Fortin. Celui-ci a longuement été questionné par le procureur des demandeurs, Me Marc Watters, à propos des détails ayant mené à l'élaboration du plan d'urbanisme actuel.

Le fonctionnaire municipal a, entre autres détails, confirmé que le plan présenté à la population le 31 décembre 2004, dans les pages d'un hebdo local, a été modifié de façon importante avant son acceptation par le conseil.

Le procès de Georges Simard se poursuit aujourd'hui. ❑

Michel Fortin, inspecteur en bâtiment. (Photo Gimmy Desbiens)

Georges Simard (Photo Gimmy Desbiens)

Nouveauté printemps-été
Laflamme SIGNATURE Inc.
419, Racine, Chicoutimi
(418-549-2255)
Ouvert le dimanche de midi à 16 h
BOSS HUGO BOSS
PAUL & SHARK yachting
LACOSTE
2512470

LASIK MD VISION
Optez pour le LASIK

Un investissement unique.
CORRECTION DE LA VUE AU LASER
À partir de
490$ TAXE
par œil*

Découvrez combien vous économiserez en soins de la vue si vous optez pour le LASIK maintenant.
Visitez www.lasikmd.com/calculatrice

Consultation GRATUITE : 1 877 912-9888
www.lasikmd.com
SAGUENAY
345 rue des Saguenéens, bureau 230
FINANCEMENT
5 ANS POUR PAYER† AUCUN ACOMPTE
* Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix varient selon la prescription. Correction personnalisée à partir de 890 $ par œil. Applicable à une chirurgie des deux yeux seulement. †Financement 60 mois à compter de 8,9 % d'intérêt et sujet à approbation de crédit de Services de cartes Desjardins.
Halifax | Québec | Sherbrooke | Montréal | Toronto | Vancouver
2493117

ÉDITEUR: MICHEL SIMARD msimard@lequotidien.com • RÉDACTEUR EN CHEF: DENIS BOUCHARD dbouchard@lequotidien.com

François St-Gelais
fst-gelais@lequotidien.com

Une révision ardue

Dans tout le brouhaha qui a précédé le début de la campagne électorale fédérale, un dossier majeur, susceptible d'avoir éventuellement d'importantes répercussions dans la région, est passé sous le radar. À Québec, en effet, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Pierre Moreau, suggère d'ajouter trois circonscriptions électorales dans la grande région de Montréal afin de tenir compte de l'explosion démographique de cette partie du Québec.

Par ce geste, le gouvernement Charest espère régler, d'abord temporairement, le déséquilibre qui fait en sorte que de nombreux comtés ruraux comptent de moins en moins d'électeurs alors que d'autres, situés dans les grands centres, sont « surpeuplés ».

Démocratie

Toute l'affaire peut sembler bien loin des préoccupations actuelles des Saguenéens et des Jeannois. Pourtant, la réflexion amorcée à Québec est lourde d'implications pour la région. À terme, le gouvernement espère, en effet, apporter des modifications permanentes à la carte électorale québécoise, donc à la manière avec laquelle les électeurs de la Belle province exercent, concrètement, la démocratie.

Dans le contexte actuel, alors que le poids démographique relatif de la région diminue, il est utopique de croire que le Saguenay—Lac-Saint-Jean échappera à tous les bouleversements. Sur la scène électorale, ces tendances ont causé, au début des années 2000, la disparition d'un comté, celui de Lac-Saint-Jean, au profit de la formation de la circonscription de Jonquière-Alma.

Un tel phénomène pourrait se reproduire. D'autant plus que selon les normes appliquées par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), chaque comté doit renfermer une certaine quantité d'électeurs, sous peine d'être remanié, voire effacé.

Cela a d'ailleurs causé une petite guerre politique à l'Assemblée nationale car le gouvernement Charest a choisi de ne pas respecter les demandes du DGEQ en proposant l'ajout des trois circonscriptions montréalaises mais en refusant, pour respecter l'équilibre de la représentativité, d'en faire disparaître du même coup trois autres.

Si cela se confirme bel et bien, cela signifie que les électeurs des régions du Québec auront davantage de « poids » démocratique que ceux résidant dans les zones urbaines et dans la métropole. Une situation en apparence banale qui vient pourtant à l'encontre du principe fondamental qui veut que le vote de chaque citoyen ait la même valeur dans l'urne, peu importe où il vote. Cette distorsion éventuelle risque de susciter la controverse dans certains milieux, ce qui obligera Québec à agir.

C'est à ce moment que les élus et les élites de la région devront faire preuve de vigilance. À partir des grands centres, en effet, il est facile d'effacer un ou deux comtés « perdus » dans le vaste territoire québécois...

Réforme

Ceci dit, il est clair que Québec devra, tôt ou tard, remanier sa carte électorale afin de tenir compte des mouvements démographiques. Tout sera dans la manière choisie pour passer à l'action. Indéniablement, les régions doivent conserver leur poids politique, leur capacité d'agir, d'influencer, les débats et les décisions prises sur la colline parlementaire. Cela passe par le maintien d'un nombre suffisant de députés.

À cet égard, le seul critère démographique ne peut servir de guide, de mode d'emploi, bien que le respect de la valeur de chaque vote doit être préservé. On l'oublie vite dans les grands centres, mais la base de la richesse québécoise repose sur les ressources naturelles et l'hydroélectricité, notamment. Des richesses régionales... Un beau casse-tête en perspective, donc.

Le ministre Moreau a déjà laissé entendre que toute réforme de la carte électorale respectera les concepts « d'occupation dynamique du territoire » et de « représentation effective des régions ». Reste à voir ce qui se cache réellement derrière ce jargon.

Avant longtemps, il faudra néanmoins qu'un parti politique fasse réellement preuve de courage et décide de s'attaquer à une réforme en profondeur du système électoral québécois.

Les taux de participation en chute libre lors des derniers scrutins démontrent que les électeurs ont besoin de changement plus important qu'un « simple » redécoupage des comtés.

Le maire prêt à aller en Cour suprême et même plus haut!

VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

Le souque à la corde politique

Je dois être vieux. Et ce, depuis longtemps! Oui, parce que, depuis plusieurs décennies, chaque fois qu'une campagne électorale s'amorce, c'est un sentiment de profonde mélancolie qui me submerge. Juste de penser que j'en ai pour plus d'un mois à entendre des inepties de gens qui sont supposés intelligents, ça me donne mal au cœur.... Même les affiches sur les poteaux me révulsent.

Je le sais pertinemment : la seule chose qui va crever tous les écrans, c'est la mauvaise foi. Et la seule chose qu'on ne veut surtout pas nous dire, c'est la vérité. C'est après les élections qu'on la connaîtra et pas toute, évidemment.

Se surprend-on encore que la politique ne remplisse pas ses promesses ? Si oui, notre naïveté est incorrigible. D'un côté, il y a le gouvernement sortant qui prétend nous faire avaler force couleuvres, qui enlumine son bilan de toutes les manières et veut nous passer des canulars gros comme ça. Avant même que la joute commence, on le sait bien, il tirera sur tout ce qui bouge, il cherchera la moindre vétille pour ridiculiser l'adversaire. De l'autre côté, il y a l'opposition, insatisfaite par définition, qui ne tient pas, mais pas du tout à ce que les choses aillent bien.

Et, sa plus grande crainte, c'est que l'ennemi lui donne raison et accepte de se rendre sur son propre terrain. En effet, quoi de plus frustrant que de devoir changer d'idée et de se trouver un autre terrain pour continuer à lancer flèches et carreaux ?

Aucune collaboration possible entre les factions politiques pour améliorer les choses. C'est la souque à la corde : beaucoup d'énergie pour très peu de mouvement.

Séduction

Nos politiciens s'amusent, comme la croisière célèbre. Toute l'année durant, ils font du spectacle destiné à rien de plus qu'épater la galerie. Et, la galerie, c'est nous. C'est à qui aura le mot le plus percutant pour nous séduire. Les journaux des débats, témoins éloquents de ces enfantillages, sont de vrais sottisiers.

Au moment des campagnes électorales, le jeu culmine. Et ça nous coûte cher. Bien plus que les quelques centaines de millions qu'on nous déclare. Il y a aussi toute la « corruption » que constitue l'éparpillement soudain des subventions et les mesures inopinées que prend le gouvernement pour nous endormir.

J'ajoute encore dans les coûts des campagnes électorales la complaisance des médias qui se laissent engorger par ce vaudeville, au détriment de la véritable information.

Continuons donc à nous plaindre de la morosité de l'électorat, de son indifférence !

Clément Martel
Chicoutimi

RÉAGISSEZ À L'ACTUALITÉ !

Votre opinion est importante
Faites-nous part de vos commentaires
redaction@lequotidien.com

Voir l'union de fait comme une coentreprise ?

CHRONIQUE

Patrice **Gobeil**

pgobeil@lequotidien.com

Le retour de Me Anne-France Goldwater sur le plateau de « Tout le monde en parle » ramène dans nos discussions les questions relatives à l'union de fait et à sa rupture. Dans la même semaine, je suis informé par le biais de bulletins spécialisés de deux décisions récentes de la Cour suprême en matière de rupture d'union de fait. Malgré que la proportion de couples vivant en union de fait au Québec soit nettement supérieure par rapport à toute autre province, l'évolution du droit québécois en cette matière s'est souvent inspirée des décisions rendues dans les ailleurs au Canada. Quelques-unes de ces causes ont atteint le plus haut tribunal du pays bien avant le dossier de « Lola c. Éric », et servent donc de références. En sera-t-il ainsi de ces deux nouveaux jugements ?

Enrichissement

Dans ces affaires, il n'est pas question de pension alimentaire mais plutôt d'enrichissement injustifié. Ce concept juridique existe tant en droit civil québécois qu'en « common law » dans les autres provinces, et est déjà appliqué depuis plusieurs années dans les situations de rupture d'unions de fait. En situation d'union de fait, cette théorie permet à l'un des ex-conjoints, qui prétend s'être appauvri pendant la vie commune, de réclamer une somme d'argent à l'autre ex-conjoint, au motif que ce dernier s'est enrichi pendant l'union. Le demandeur doit faire la preuve de son apport, de son appauvrissement, de l'enrichissement de l'autre et du lien existant entre son appauvrissement et l'enrichissement de l'autre, ainsi que de l'absence de justification à son appauvrissement.

Attention ! Chaque cas demeure toutefois particulier et toutes les ruptures d'unions de fait ne donnent pas ouverture à tel recours. Mais, contrairement au mariage, où les règles sont déterminées par la loi et les parties alors qu'elles contractent, la situation est bien différente en union de fait. C'est plutôt la façon dont les parties ont vécu qui vient déterminer quelles règles peuvent être applicables au sortir de l'union.

Dans ces deux récents jugements de la Cour Suprême du Canada, il est question du mode de calcul de l'indemnité devant être versée à un ex-conjoint, lorsque la situation révèle qu'il y a eu enrichissement injustifié.

Deux thèses s'affrontaient, la première voulant que l'indemnisation soit établie en fonction de la valeur des services rendus par l'ex-conjoint (une espèce de salaire rétroactif, comme celui qu'on aurait versé à un tiers pour les services reçus), et la seconde voulant que l'ex-conjoint soit indemnisé en fonction de l'augmentation de la richesse du couple pendant l'union. La Cour conclut que l'indemnisation ne peut se limiter à un simple calcul se fondant sur la valeur des services rendus et qu'il y a lieu de préconiser une approche souple et globale se fondant sur l'expérience de vie des conjoints.

Expérience

Relativement à « l'expérience de vie des conjoints », la Cour innove aussi en élaborant le concept de « coentreprise familiale », lequel constituerait une base à une indemnisation fondée sur l'accroissement de la richesse du couple. En tel cas, l'indemnisation doit être proportionnelle aux apports du demandeur dans la valeur des biens du couple, en tenant aussi compte de la proportion des apports du défendeur.

La présence ou non d'une « coentreprise familiale » dans un cas donné est une question de faits ou toutes les circonstances doivent être tenues en compte, en fonction des facteurs suivants : présence d'un effort commun, intégration économique entre les conjoints, intention réelle des conjoints, priorité accordée à la famille. L'analyse en fonction de ces facteurs permet de savoir si l'union de fait entre les deux conjoints était, en quelque sorte, un quasi-mariage. Certes, il n'est pas très sexy de comparer l'union, ou même le mariage, à une entreprise mais il fallait bien trouver une analogie.

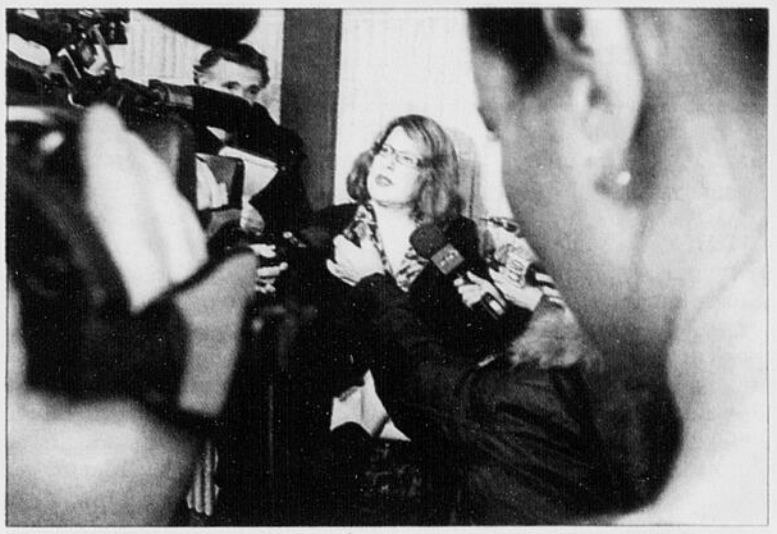

La cause opposant « Lola » et « Éric » va redéfinir les notions juridiques encadrant les mariages et les relations entre conjoints de fait, précise notre chroniqueur. Sur la photo, l'avocate de « Lola », Me Anne-France Goldwater, au centre d'une meute de journalistes, au Palais de justice de Montréal.

(Archives La Presse)

Que de questions survenant suite à la rupture d'une union contractée sans contrat, et même souvent sans se poser de questions ! Toutes les questions occultées risquent donc de revenir une fois l'union consommée et même terminée. Comme ces questions peuvent aussi ne pas revenir, dans les situations où il n'y a pas de disproportion ou d'enrichissement à l'issue de la rupture.

Ces décisions et les concepts en cause tels l'union de fait et l'enrichissement injustifié, me rappellent que ne pas faire de choix est aussi un choix. Le choix de « pelleter par en avant », au risque que le monticule soit trop gros à un moment donné, le choix de s'unir ou d'engager du personnel, le choix de faire les choix au quotidien selon l'humeur du moment quitte à prendre des risques, le choix d'entraîner l'autre dans ses propres choix. Le choix de voir les conséquences une fois arrivé à destination ou au point de rupture.

Certains préfèrent faire confiance à la vie !

Achat des chasseurs F-35

Harper rejette les estimations financières du Pentagone

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Stephen Harper a affirmé mercredi qu'il croyait toujours que les estimations de coût de son gouvernement pour l'achat des nouveaux F-35 canadiens étaient exactes.

Le chef du Parti conservateur a défendu son point de vue mercredi, même si les plus récentes évaluations du Pentagone américain concernant des appareils semblables à ceux que le gouvernement canadien veut se procurer atteignent près du double des coûts projetés par Ottawa.

Le ministère canadien de la Défense a estimé que les 65 nouveaux avions de chasse coûteraient chacun entre 70 et 75 millions $ US à l'achat, avant les frais de réparation et d'entretien - pour un contrat total de 9 milliards $. Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, conteste cette évaluation.

La défense américaine a récemment projeté qu'elle devrait débourser 151 millions $ US pour chaque avion F-35A, la version standard du chasseur.

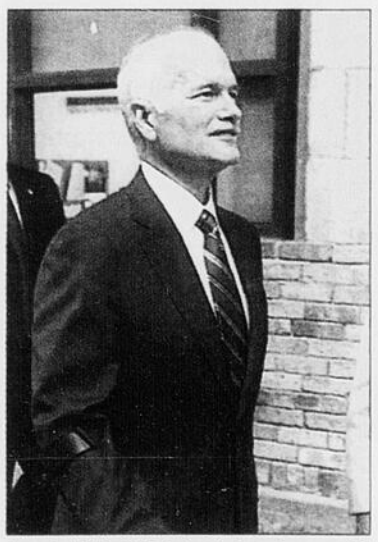

Le chef du NDP, Jack Layton, a dit que les données contradictoires concernant le prix des F-35 ne font que confirmer la nécessité de tenir un débat sur l'achat des avions de chasse.

(Photo PC)

Le Government Accountability Office américain - l'équivalent du Vérificateur général canadien - a quant à lui évalué le coût de chaque avion entre 110 et 115 millions $ US, mais des experts soutiennent que cette évaluation ne prend pas en compte de récents changements apportés au Programme de l'avion d'attaque interarmée (JSF) piloté par les États-Unis.

Stephen Harper soutient qu'il peut y avoir des augmentations de coût dans le programme américain sans qu'il n'y ait d'impact pour le Canada. Les chiffres qui lui ont été fournis sont dignes de confiance, a-t-il assuré.

« Tous les renseignements indiquent que nous respectons les évaluations de coûts pour ces avions dont nous avons besoin », a déclaré M. Harper mercredi, avant de rappeler que la durée de vie utile des CF-18 de l'armée canadienne, que les F-35 doivent remplacer, était presque terminée.

« Ça fait 15 ans que nous sommes en processus d'acquisition pour ces avions et toute l'information que nous avons reçue de la part de l'industrie aérospatiale et des représentants de la Défense nationale nous montre que nous ne dépassons pas les coûts estimés et que nous sommes sur la bonne voie. »

Le chef néo-démocrate, Jack Layton, qui faisait campagne à Oshawa, en Ontario, a dit que les données contradictoires concernant le prix des F-35 ne font que confirmer la nécessité de tenir un débat sur l'achat des avions de chasse.

« Une chose est claire : ça indique pourquoi les conservateurs ne veulent pas donner les chiffres aux Canadiens concernant les détails de ce soi-disant contrat pour l'achat des F-35 », a-t-il dit.

« Est-ce que les avions de chasse très coûteux sont les meilleures choses, maintenant pour nos militaires, ou bien est-ce que, pour la protection de notre souveraineté, pour les besoins domestiques, les crises qu'on peut avoir, soit naturelles soit les autres crises, est-ce qu'ils ont besoin d'autres outils pour faire ce qu'on doit faire ? On doit avoir un débat ici au Canada pour déterminer la direction de ces investissements », a ajouté M. Layton.

En vertu du Programme de l'avion d'attaque interarmée (JSF), auquel le Canada s'est joint l'été dernier, les pays participants mettent en commun chaque année le nombre d'appareils F-35 qu'ils souhaitent acheter. Le Pentagone se charge ensuite de négocier le prix avec le fabricant Lockheed Martin.

Théoriquement, plus le nombre de chasseurs commandés est élevé, plus le coût de chaque unité est bas. Mais si un pays décide de ne pas acheter d'avion une année, comme l'a récemment annoncé la Turquie, le prix de chaque avion augmente pour les autres.

Le Programme a occasionné des dépassements de coûts majeurs aux États-Unis, où on estime qu'il coûtera 386 milliards $, soit le double de ce que le Pentagone avait projeté. ❑

Développement économique des régions

Lebel vante le pouvoir « d'agir »

SAMUEL TREMBLAY
samuel.tremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le député sortant de Roberval-Lac-Saint-Jean, Denis Lebel, a vanté les agissements du gouvernement conservateur de Stephen Harper pour le développement économique des régions, hier, en profitant pour lancer des flèches envers le Bloc québécois.

« Pendant que les bloquistes parlent, les conservateurs obtiennent des résultats concrets pour toutes les régions du Québec », a fait valoir M. Lebel, dans un communiqué envoyé aux médias.

« À la mi-mars, j'ai eu le plaisir d'annoncer la conclusion de deux ententes totalisant 168 millions sur cinq ans avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Centres d'aide aux entreprises (CAE) et les Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) de toutes les régions du Québec », a-t-il poursuivi.

Le ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a fait coïncider cette sortie avec la visite du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, dans une CDEC de Montréal. Il a repris le ton de la campagne publicitaire « Notre région au pouvoir » lancée par le Parti conservateur, il y a quelques semaines.

« Les Québécois ont un choix très clair le 2 mai prochain : mettre leur région au pouvoir avec des députés conservateurs qui livreront des résultats concrets pour le développement économique régional ou des députés du Bloc qui continueront de parler », a conclu M. Lebel. ❑

Denis Lebel estime que les conservateurs tiennent à coeur le développement économique des régions.
(Archives)

Jonquière-Alma

L'animateur Louis Champagne approché par les libéraux

SAMUEL TREMBLAY
samuel.tremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - L'animateur radiophonique Louis Champagne a été approché par la direction du Parti libéral du Canada dans Jonquière-Alma pour être candidat aux prochaines élections fédérales. L'employé de la station Kool FM de La Baie n'a pas encore donné une réponse définitive au PLC, mais refusera vraisemblablement la proposition.

M. Champagne a lui-même confirmé l'information au Quotidien, hier. « Gilles Savard, [le président du PLC dans Jonquière-Alma], m'a effectivement contacté. J'ai été flatté de la proposition, compte tenu de tout ce qui a été dit à mon sujet par le passé, mais je ne suis pas intéressé trop, trop », a indiqué l'homme de 63 ans.

L'exécutif du PLC aurait néanmoins demandé à le rencontrer, ce vendredi. M. Champagne a accepté de le faire avant de donner sa réponse finale. À l'entendre parler, les chances de voir son nom inscrit sur les bulletins de vote, le 2 mai prochain, semblent toutefois bien minces.

« J'aime mieux faire de la radio. C'est moins payant, mais je préfère maintenant la discrétion », a confié l'animateur, avec un brin d'humour.

Il a dit craindre que sa candidature ne vienne diviser « les forces fédéralistes » dans la région et, du coup, favorisé l'élection du candidat du Bloc, Pierre Forest. « On ne peut plus se permettre ça, a-t-il soulevé. Pour l'instant, les sondages indiquent clairement qu'on se dirige vers un gouvernement conservateur et on a présentement deux ministres qui sont payants pour la région. Je crois qu'il vaut mieux les garder. »

Questionné sur ses allégeances politiques, il s'est décrit comme un « ancien nationaliste très déçu », qui ne se range pas pour autant dans le camp « des fédéralistes purs et durs. »

Le Parti libéral du Canada (PLC) recherche activement un candidat pour le représenter dans la circonscription de Jonquière-Alma. Selon la loi électorale du Canada, le PLC a jusqu'au 11 avril pour déposer un bulletin de candidature auprès du directeur des élections.

Outre Pierre Forest (Bloc québécois), Jean-Pierre Blackburn (Parti conservateur du Canada) et Claude Patry (Nouveau Parti démocratique du Canada) sont les candidats qui se feront la course dans Jonquière-Alma. ❑

EN BREF

CANDIDAT CONTROVERSÉ

MONTRÉAL (PC) - Les conservateurs de Stephen Harper permettent à un homme qui a été condamné par un tribunal à rembourser 30 000 $ à une ancienne partenaire d'affaires de se présenter sous les couleurs du parti dans une circonscription montréalaise.

En octobre 2005, la Cour du Québec a statué qu'Agop Evereklian a « abusé » d'une partenaire d'affaires en signant deux chèques qu'il savait être sans fonds au moment où son entreprise se dirigeait tout droit vers la faillite.

Ancien propriétaire d'un concessionnaire Kia, le candidat conservateur dans Pierrefonds-Dollard a acheté en avril 2004 une voiture d'un autre concessionnaire pour la revendre à un client - une pratique courante dans l'industrie. Le premier chèque de 29 632 $ qu'il a fait à Kia Gabriel lui a été retourné avec la mention qu'il était sans provision. Le second chèque, du même montant, a lui aussi été refusé, cette fois-là avec la mention « compte fermé ».

Dany Morin sera candidat néo-démocrate dans Chicoutimi-Le Fjord.
(Courtoisie)

Chicoutimi-Le Fjord

Dany Morin, le candidat du NPD

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Dany Morin défendra les couleurs du Nouveau parti démocratique dans Chicoutimi-Le Fjord.

Le chiropraticien entend mener sa campagne électorale en parlant des enjeux de la santé, de la rétention et de l'accueil des jeunes en région, tout en n'oubliant pas les services offerts aux familles.

« Nous avons besoin d'un gouvernement qui peut nous offrir les conditions gagnantes pour que les familles d'ici puissent être fières de vivre et de grandir au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et c'est la raison pour laquelle j'ai choisi de joindre le NPD et je suis convaincu que Jack Layton est la seule personne capable de devenir premier ministre et défendre les intérêts des travailleurs et des familles de la région », note Dany Morin.

Le candidat du NPD est diplômé en chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Natif de Chicoutimi, il est revenu dans sa région afin d'exercer sa profession. Il s'est installé à Arvida depuis 2010.

« J'ai pu constater que plusieurs familles de la région ne peuvent se permettre nos services, j'ai donc instauré un système de boîte d'honneur afin que toute personne puisse se permettre des soins chiropratiques, peu importe leurs ressources financières.

« Je souhaite améliorer, grâce au NPD, la santé de la population saguenéenne, tout en mettant en avant-plan les valeurs qui me sont chères, comme la justice sociale et une saine gestion des finances publiques », conclut M. Morin.

Rappelons que l'ancien syndicaliste Claude Patry est candidat du NPD dans Jonquière-Alma. ❑

CITATIONS DU JOUR

« Du jour au lendemain on dit : 'Non, ce que je disais, je n'y croyais pas ? ' Quand on croit pas à quelque chose, on ne (...) dit pas (le contraire). On dit : 'Écoutez messieurs, je ne peux plus vous représenter, je ne suis pas d'accord avec vous'. »

- **Le chef bloquiste Gilles Duceppe,** à propos du candidat conservateur Jean-Guy Dagenais, qui jusqu'à tout récemment était à la tête de l'Association des policiers provinciaux du Québec et plaidait pour le maintien du registre des armes à feu, alors que maintenant il prône son abolition.

« Je remarque avec intérêt qu'aujourd'hui M. Duceppe fait son annonce sur le registre des armes d'épaule à Montréal. C'est intéressant, un peu drôle, parce que dans les régions, nous gagnons de plus en plus de bénévoles parce que ces gens-là n'appuient pas la position de M. Duceppe. »

- **Le chef conservateur Stephen Harper**, qui a répliqué au plaidoyer du Bloc en faveur du registre. Il y voit un autre exemple du « Montréalocentrisme » de Gilles Duceppe.

« Je crois que ça nous indique à quel point beaucoup de supporters de M. Layton sont en train de découvrir que s'ils veulent remplacer le gouvernement Harper, il faut voter libéral. (...) C'est le seul moyen de se débarrasser du régime Harper, c'est le seul moyen de faire élire un gouvernement progressiste, responsable, qui va prendre soin de l'environnement et qui va assurer la justice sociale. »

- **Le chef libéral Michael Ignatieff**, à propos de la décision d'un candidat néo-démocrate de l'Ontario de se retirer de la course pour laisser le champ libre à son adversaire libéral.

« Les électeurs regarderont M. Ignatieff puis me regarderont, et ils décideront qui pourra vraiment se lever pour affronter M. Harper. »

- **Le chef néo-démocrate Jack Layton**, à propos de la division du vote entre le Parti libéral et le NPD.

(La Presse Canadienne)

Les annonces passent au second plan

Des ratés pour Harper et Layton

PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - Les chefs conservateur et néo-démocrate se trouvaient tous deux dans la grande région métropolitaine de Toronto, mercredi matin, pour tenter de séduire les nombreux électeurs de la zone dite « 905 », ainsi désignée en raison de l'indicatif régional des municipalités de la banlieue torontoise.

Stephen Harper et Jack Layton y sont donc allés d'annonces visant à favoriser le développement économique et la création d'emplois, mais ils ont vite été rattrapés par des ratés de leurs organisations électorales.

D'une part, M. Harper a dû écarter pour une deuxième journée consécutive l'un des bénévoles de son organisation, en raison de controverses passées. D'autre part, M. Layton a vu l'un de ses candidats néo-démocrates dans le sud de l'Ontario se désister pour laisser le champ libre à un adversaire libéral.

Le chef conservateur s'est donc retrouvé une fois de plus sur la défensive. En conférence de presse à Brampton, M. Harper a indiqué que Giulio Maturi, qui était jusque-là directeur de la campagne du candidat conservateur dans la circonscription montréalaise de Pierrefonds-Dollard, Agop Evereklian, avait quitté ses fonctions, pour lesquelles il n'était pas rémunéré.

Les conservateurs avaient déjà remercié M. Maturi en 2009, dans la foulée d'une controverse mettant en cause Benoit Labonté, ancien candidat à la mairie de Montréal. Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, M. Labonté avait affirmé avoir mis fin à ses liens avec Giulio Maturi après que celui-ci eut tenté de le convaincre de retenir les services de quatre organisateurs payés par une entreprise privée pour sa campagne à la mairie, ce qui est contraire à la loi.

Stephen Harper a rencontré des militants conservateurs, hier, à Montréal.

(Photo PC)

Mardi, les conservateurs avaient montré la porte à Sébastien Togneri, qui était bénévole pour la campagne du candidat albertain Ryan Hastman. M. Togneri fait l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada pour une possible atteinte à la Loi sur l'accès à l'information.

Ces controverses ont fait dérailler la stratégie de M. Harper en ce début de campagne, c'est-à-dire d'annoncer une nouvelle fois des mesures contenues dans le récent budget présenté par le ministre des Finances, Jim Flaherty. L'annonce de mercredi portait sur une mesure fiscale visant à favoriser les investissements des entreprises dans de l'équipement.

Quant à M. Layton, il a appris que son candidat dans la circonscription d'Elgin-Middlesex-London, Ryan Dolby, s'est retiré de la course pour ne pas ravir des votes à son adversaire libéral, une décision qui n'a pas manqué de réjouir le chef libéral Michael Ignatieff.

M. Dolby a affirmé qu'il appuyait maintenant le libéral Graham Warwick, dans le but de déloger le député conservateur Joe Preston. Le néo-démocrate a expliqué à une station de radio locale qu'il ne voulait pas diviser le vote entre les deux partis d'opposition.

Le NPD choisira d'ici 48 heures un nouveau candidat pour figurer sur le bulletin de vote, afin que les électeurs aient un vrai choix, a répliqué Jack Layton.

« Les électeurs regarderont M. Ignatieff puis me regarderont, et ils décideront qui pourra vraiment se lever pour affronter M. Harper », a fait valoir le chef néo-démocrate, qui aurait sans doute préféré que l'on ne parle que de son projet, d'une valeur de 2,3 milliards $, de réduction des impôts pour les petites et moyennes entreprises.

M. Ignatieff, qui se trouvait à Vancouver pour y annoncer une série de mesures visant notamment à augmenter les pensions de vieillesse et à aider les Canadiens à épargner en vue de leur retraite, a pour sa part affirmé que « beaucoup de partisans de M. Layton sont en train de découvrir que s'ils veulent remplacer le gouvernement Harper, il faut voter libéral ».

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui a continué de faire campagne à Montréal, a quant à lui accusé le candidat conservateur Jean-Guy Dagenais de renier ses principes et ses anciens collègues dans l'espoir de se faire élire député.

Il a dénoncé la spectaculaire volte-face du candidat du Parti conservateur dans la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot dans le dossier du contrôle des armes à feu.

Jusqu'à tout récemment, M. Dagenais était à la tête de l'Association des policiers provinciaux du Québec et plaidait pour le maintien du registre des armes à feu au nom de la lutte contre le crime.

Ses convictions ont changé du tout au tout une fois devenu candidat vedette de Stephen Harper. L'ex-dirigeant syndical converti au conservatisme politique milite aujourd'hui en faveur de l'abolition du registre.

Les verts et le débat

La chef du Parti vert, Elizabeth May, s'est dite prête à intenter une poursuite pour forcer le consortium des télédiffuseurs qui l'ont exclue des débats télévisés à lui faire une place.

« Si le consortium des médias ne change pas d'avis, nous serons obligés d'aller devant les tribunaux », a déclaré Mme May à des journalistes réunis à Vancouver.

Mais avant d'opter pour cette solution, la leader a demandé au public de faire pression pour qu'elle soit admise à la table des discussions puisque le parti n'aura vraisemblablement pas le temps de faire des démarches légales avant la tenue des débats, dont les dates n'ont pas encore été dévoilées.

« Voilà pourquoi présenter la cause devant le tribunal populaire est plus logique : il travaille plus rapidement », a-t-elle précisé.

Visiblement irritée, Elizabeth May a affirmé que la décision du consortium formé par CBC, Radio-Canada, CTV, Global et TVA de ne pas l'inviter aux débats « ressemblait à un sabotage orchestré par l'élite des médias nationaux qui ont décidé que les verts ne comptaient pas ».

La chef du Parti vert peut toutefois se consoler puisque ses homologues des quatre grands partis sont prêts à accepter sa présence à leurs côtés.

Michael Ignatieff, Jack Layton et Gilles Duceppe ont ainsi indiqué qu'à leur avis, Mme May devrait être admise aux débats, même si le consortium des médias, qui organise l'événement, en a décidé autrement. Quant à Stephen Harper, il s'est dit ouvert à toutes les formes de débat, avec ou sans Mme May. ❑

Michael Ignatieff a discuté avec des partisans libéraux à Richmond, en Colombie-Britannique.

(Photo PC)

DANS LES COULISSES

LE CHIFFRE DU JOUR

23 933 743

Le nombre de Canadiens inscrits sur les listes électorales préliminaires, selon Élections Canada.

LE TWEET DU JOUR :

« Un débat face à face ? N'importe où, n'importe quand. »

- Le chef libéral Michael Ignatieff, en réponse à l'invitation du chef conservateur Stephen Harper

LA CITATION DU JOUR

« Je veux m'assurer que nous obtenions un député progressiste qui croit à l'amélioration du régime de pension du Canada, à l'amélioration de l'assurance emploi et qui croit à la démocratie au lieu de l'outrage. »

- Ryan Dolby, candidat du NPD, qui s'est désisté pour appuyer le libéral Graham Warwick dans Elgin-Middlesex-London

ANECDOTES DU JOUR

Discours sans notes

Pour gagner le coeur des électeurs, Stephen Harper a décidé de mettre de côté les discours rédigés d'avance et de parler « avec ses tripes » depuis quelques jours. Une décision audacieuse pour un homme que l'on accuse souvent de vouloir tout régenter, d'autant plus qu'il a choisi de le faire à Montréal, hier soir, en bonne partie dans la langue de Molière, sa langue seconde. « Le Canada a besoin du Québec. Le Canada ne serait pas ce qu'il est sans la nation québécoise », a notamment dit M. Harper.

Des réjouissances de courte durée

Les libéraux jubilaient ce matin après que le candidat du NPD dans Elgin-Middlesex-London, Ryan Dolby, eut abandonné la bataille pour appuyer le candidat libéral Grahm Warwick afin de défaire ainsi le conservateur sortant, Joe Preston. Quelques heures plus tard, ils ont déchanté lorsque le candidat libéral aux élections partielles de novembre dernier dans Vaughan, Tony Genco, a donné son appui au candidat conservateur qui l'a battu, Julian Fantino.

OÙ SONT LES CHEFS

STEPHEN HARPER PCC
Halifax, Saint-Jean (T.-N.)
MICHAEL IGNATIEFF PLC
Winnipeg, London (Ont.)
JACK LAYTON NPD
Montréal
GILLES DUCEPPE BQ
Repentigny, Louiseville, Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy

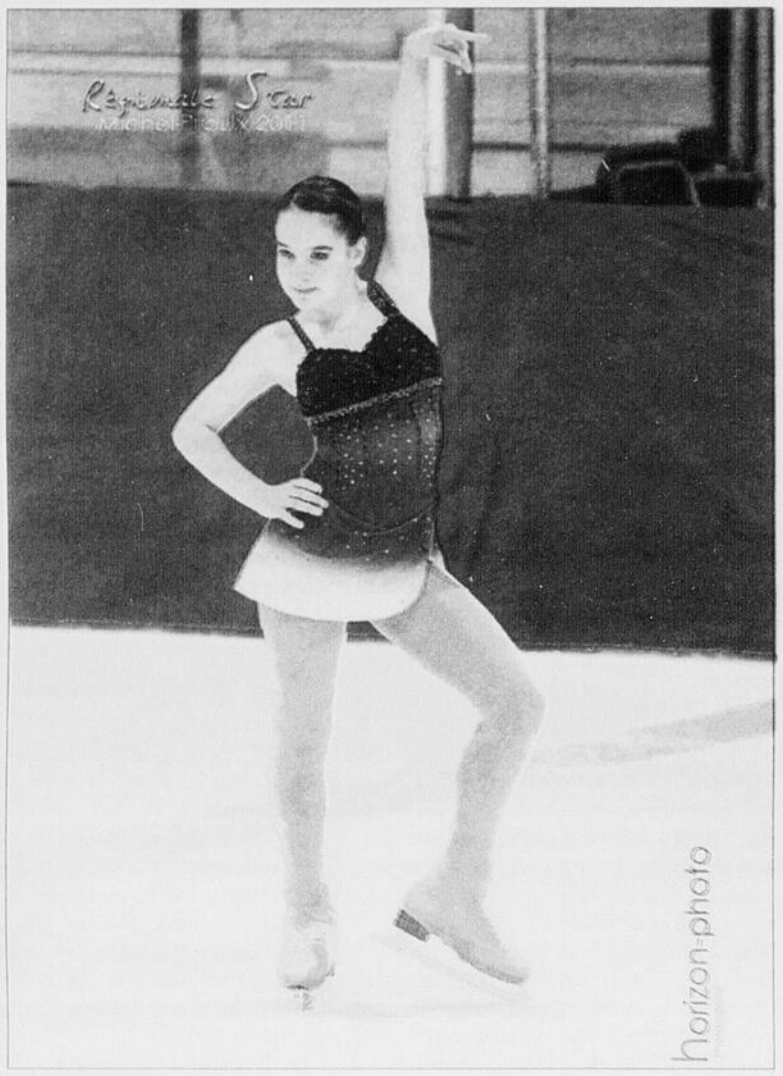

// FINES LAMES

Membre des Fines Lames de Chicoutimi, Justine Chayer a fait plaisir à ses proches pendant la dernière saison. Après avoir présenté deux solides performances au championnat régional, la jeune fille de 11 ans a participé à la finale provinciale STAR Michel-Proulx, à Mascouche. Parmi 38 patineuses, elle a d'abord pris la deuxième place dans la catégorie junior bronze. Ce résultat lui a donné une place en finale, où elle a terminé troisième. Son coéquipier William Perron (pré-préliminaire) a lui aussi bien fait lors de cette même compétition avec une huitième place. Les deux patineurs s'entraînent sous la direction de Nancy Saint-Hilaire.

(Courtoisie)

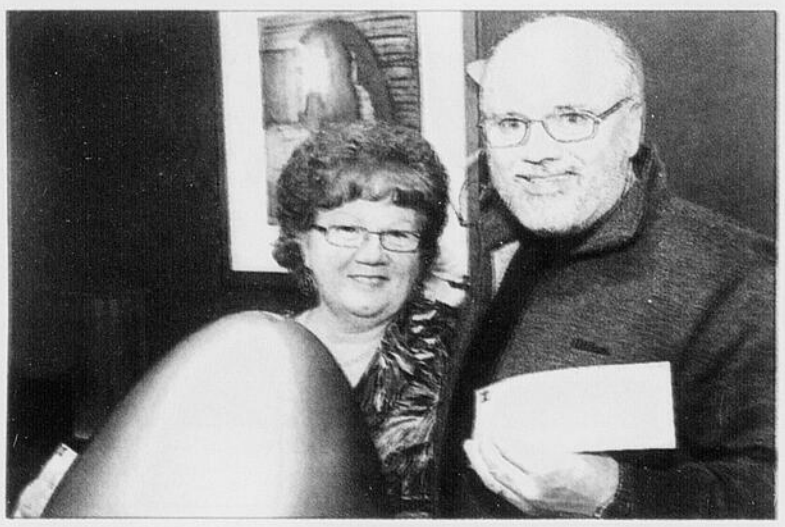

▲ **// JUVÉNAT DE DESBIENS**

Les membres des Cercles des fermières du Québec, Fédération 20, Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chibougamau, étaient heureuses de remettre un chèque au montant de 2000$ à leur œuvre sociale, la Corporation Maison de l'âme pour le projet du Juvénat de Desbiens. Sur la photo, la vice-présidente de la corporation Maison de l'âme, Carmen Lagacé, la présidente Louise Paquet, le frère Jacques Larouche, la présidente régionale des cercles des fermières, Marcelle Girard, et la conseillère régionale Louise Gaudreault.

(Courtoisie)

// SEMAINE DE LA JONQUILLE

La Société canadienne du cancer tiendra les traditionnelles Journées de la jonquille, campagne de financement qui favorise la recherche afin de permettre des avancées significatives en terme de traitements, prévention et dépistage. Les jonquilles seront en vente aujourd'hui et vendredi dans différents commerces et établissements bancaires de la région. Sur la photo, la responsable de l'activité, Maude Boulianne, et la présidente de la section Chicoutimi, Madeleine Croft, entourent la présidente d'honneur, Sylvie St-Pierre, de la Banque Nationale située sur le boulevard Talbot.

(Photo Sylvain Dufour)

◄ **100 000$ À LA POULE**

Deux résidants de la région, Denise Lavoie-Harvey et Claude Harvey, ont remporté le gros lot maison de La Poule aux oeufs d'or du 24 février dernier. Le couple a ainsi mis la main sur 100 000$! À l'aube de la retraite, le couple considère que ce gain arrive à point. Il leur permettra de s'assurer d'une certaine sécurité financière, de voyager et de simplement profiter de la vie.

(Courtoisie)

// SPECTACLE-BÉNÉFICE

Accompagnés de Brigitte Rondeau et Rémi Gagné, des élèves du Centre Ressources de l'École Dominique-Racine aux prises avec des déficiences intellectuelles participeront à l'ascension du Machu Picchu l'an prochain. Pour amasser des fonds, un spectacle-bénéfice mettant en vedette "Chansons pour vos yeux", "Mosaïque" et "Les Chouenneux" sera présenté ce samedi, à l'auditorium de la polyvalente Charles-Gravel. Les billets sont offerts au coût de 20$. Ils sont disponibles sur le réseau Réservatech ou par téléphone au (418) 698-5185 poste 6441.

(Photo Jeannot Levesque)

CONSTRUCTION LAURENT LAPOINTE RENOVATION
RBQ 8003-1966-05
Depuis 1942
"Peinturailler, c'est notre métier!"

Verre énergétique Low-E ES GRATUIT Jusqu'au 8 avril 2011
DU 27 MARS AU 2 AVRIL 2011
Pour vos portes et fenêtres, pensez... FENPLAST
www.fenplast.com
UNITÉS SCELLÉES GARANTIES À VIE
Se terminant le 8 avril 2011, le verre énergétique Low-E ESC© est offert gratuitement avec toute commande de fenêtre ou de porte de type «commodité rectangulaire» livrée au plus tard le 23 juin 2011. Les vitraux et autres verres spécifiques (incluant les ventilés) sont exclus de cette offre.
Si vous optez pour un verre clair, un Super HPC© et/ou un triple vitrage, un rabais équivalent à la valeur de l'option Low-E ESC© double vitrage vous sera accordé.

Consultez notre équipe d'experts en portes et fenêtres
Jacques Laliberté Yannick Emond

DE LA STRUCTURE À LA PEINTURE
1150, boul. St-Paul
Chicoutimi
418-543-3391
www.laurentlapointe.com
2454298

Construction de la prison de Roberval

La CSN s'inquiète des délais

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La CSN Saguenay-Lac-Saint-Jean et la CSN-Construction trouvent inquiétants les délais de mise en chantier de la prison de Roberval.

« Je trouve que le maire de Roberval et le ministre Serge Simard sont très mous dans le dossier. Michel Larouche ne semble pas s'inquiéter de ce retard. Moi je trouverais ça inquiétant que ça prenne autant de temps à démarrer ce projet de 100 millions $. Il y a un engagement politique assez faible merci. Il faut que ça bouge », a déclaré au Quotidien le conseiller syndical à la construction, Michel Blackburn.

Il espère que ce retard ne cache pas que le projet pourrait être abandonné. « Nous sommes inquiets, la construction devait débuter en 2010. Je ne comprends pas que certains travaux n'ont pas été donnés. Même s'il y a des modifications au plan de la prison des travaux d'infrastructures auraient pu se faire à court terme », affirme-t-il.

De son côté, Régis Fortin, secrétaire régional de la CSN–Construction, déclare que ce retard pénalise les travailleurs de la région qui doivent composer avec un manque d'ouvrage.

Pour sa part, le président du conseil central de la CSN, Engelbert Cottenoir, indique que ce projet est névralgique pour la région qui en a bien besoin surtout avec les difficultés économiques dans le Haut du lac. « Il est question ici de 150 000 heures travaillées par année par les travailleurs de la construction. »

Ce dernier prévient qu'un délai supplémentaire serait inadmissible. ❑

CENTRE DE LIQUIDATION
GAGNON FRÈRES

Chaque jour, des **nouveautés** à **prix imbattables!**

MOBILIERS DE CUISINE À LIQUIDER

Jusqu'à 80% de rabais

Plus d'une trentaine de mobiliers légèrement endommagés **à partir de 299,99 $**

Mobilier de cuisine 7 morceaux

Mobilier de cuisine 7 morceaux

Hâtez-vous, les quantités sont limitées!

Rien à payer avant **6 mois** sans frais, sans intérêt
ou **36** versements égaux

2049, STE-FAMILLE JONQUIÈRE 418-547-2156 (ANCIEN LOCAL GAGNON FRÈRES)

†Rien à payer avant 6 mois, sans frais, sans intérêt. Sur approbation du service de crédit. Ou 36 versements égaux (ne payez que les taxes de vente). Sur approbation du service de crédit. Financement au taux d'intérêt de 13,5 % par an. Ex.: achat de 1000 $, taxes en sus, 36 versements mensuels de 34 $ pour un total de 1224 $. Coût du crédit total de 224 $. Afin de vous garantir les meilleurs prix la livraison est en sus.
*Tous les produits annoncés sont en quantités limitées. Photos à titre indicatif. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Détails en magasin.
2494508

L'Échappée bleue, à droite, se trouve dans une mauvaise posture et pourrait être obligée de déclarer faillite.

(Archives)

Président de la coopérative de solidarité l'Échappée bleue, Bernard Généreux espère que le promoteur qui s'est manifesté va décider d'acquérir les actifs, soit le restaurant, les chalets et le camping.

(Archives)

L'Échappée bleue de Saint-Prime croule sous les dettes

Au bord de la faillite

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

SAINT-PRIME — Le gîte d'étape l'Échappée bleue de Saint-Prime croule sous les dettes et est acculé à la faillite. Sans l'implication d'un promoteur, le site sera fermé cet été.

« C'est une des possibilités que nous sommes en train d'analyser. Les difficultés financières sont importantes. Nous continuons à réfléchir avec l'aide d'un spécialiste des coopératives », mentionne prudemment le président de la coopérative de solidarité l'Échappée bleue, Bernard Généreux.

La coopérative doit payer 10 000$ à la Caisse populaire Desjardins d'ici la mi-avril et en plus déposer un plan d'affaires démontrant qu'elle peut se sortir de ses difficultés financières, sinon l'institution financière pourrait prendre possession du site situé sur le bord du lac Saint-Jean. « Ça semble impossible à remplir pour l'instant. Ce qui va nous obliger vraisemblablement à dissoudre la coopérative », concède, mal à l'aise, Bernard Généreux.

C'est principalement la gestion du restaurant qui aurait causé les pertes financières de la coopérative de solidarité.

Promoteur

Le président espère que le promoteur qui s'est manifesté va décider d'acquérir les actifs de l'Échappée bleue, c'est-à-dire le restaurant, les chalets et le camping. Il se fait toutefois avare de commentaires sur ce possible investisseur et ses intentions. « Nous ferons des annonces publiques le moment venu s'il y a lieu ».

Sans promoteur, les chances sont très minces que le site soit exploité cet été.

Selon les informations obtenues, la coopérative devrait plusieurs dizaines de milliers de dollars à ses fournisseurs, en plus d'une dette à long terme de quelques centaines de milliers de dollars envers les bailleurs de fonds qui ont permis la concrétisation de ce projet d'hébergement écologique.

Bernard Généreux, qui est aussi maire de Saint-Prime, précise que la localité n'injectera pas d'argent dans le site.

« La municipalité n'a pas cautionné la coopérative et ne s'est jamais engagée à la soutenir financièrement », lance-t-il. Par contre, le site bénéficie d'un crédit de taxe foncière. ❑

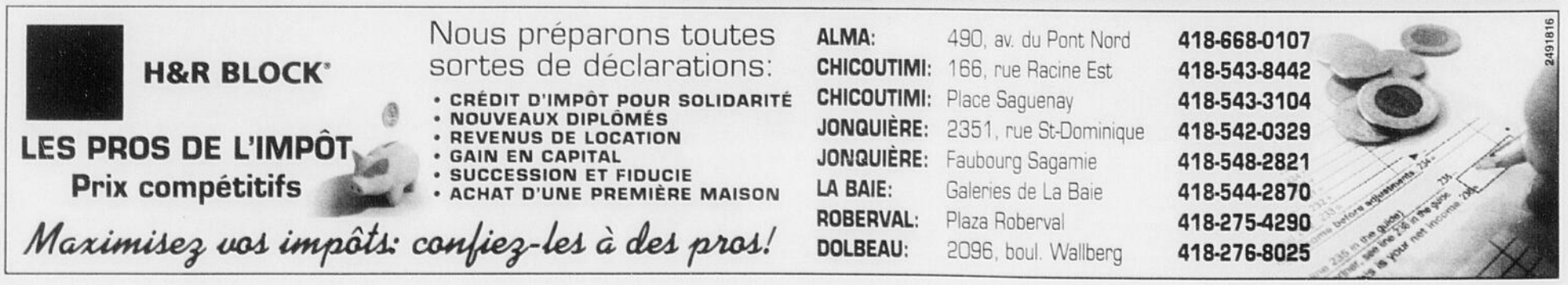

Atelier de musique de Jonquière

Six plaintes en six ans, toutes rejetées

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La sixième plainte en six ans d'une professeure de violon contre son syndicat ou son employeur a été qualifiée d'abus par la Commission des relations du travail (CRT).

La juge administrative Hélène Bédard de la CRT a déclaré dans un jugement récent que la plainte de la professeure est « manifestement vouée à l'échec et, en ce sens, abusive ».

La plaignante avait été suspendue une première fois pendant trois jours à la fin de 2004, puis pendant quatre semaines au début de 2006 avant d'être finalement congédiée pour insubordination par l'Atelier de musique de Jonquière, dont les salariés sont représentés par le Syndicat des enseignant-e-s de l'AMJ (CSN).

Congédiement et grief

Le syndicat a déposé un grief dès l'annonce du congédiement, mais les étapes ont été suspendues pendant que d'autres plaintes de la professeure soient examinées et rejetées par la CRT.

La professeure demandait à être défendue par un avocat de son choix entièrement payé par le syndicat, ce qui lui a été refusé.

Elle a aussi reproché à son syndicat de lui avoir caché le manque de compétence de l'arbitre de grief choisi dans la liste du ministère du Travail.

Le 8 novembre 2010, l'arbitre a maintenu le congédiement, une décision que la professeure a demandé au syndicat de porter en révision devant la Cour supérieure, ce qui lui a été refusé.

Avant de se faire une tête, le syndicat avait demandé un avis juridique détaillé sur les chances de succès de cette voie coûteuse. Or, il n'y avait aucune base pour qu'une révision soit acceptée en Cour supérieure.

Une sixième plainte

L'avis a été transmis à la plaignante qui en a été insatisfaite. Elle a donc formulé sa sixième plainte pour obtenir un autre avocat que celui fourni par la CSN.

Cette ultime plainte était accompagnée par un document de 21 pages.

La CRT a demandé un résumé et des objectifs plus précis, mais elle a reçu en retour un document qui permet à la juge administrative de conclure que « ses reproches à l'endroit de son syndicat demeurent tout aussi denses, nébuleux et confus que sa plainte initiale ».

Le 22 février précédent, une cinquième plainte, celle-ci contre l'employeur pour harcèlement psychologique, avait été rejetée par le juge administratif Bernard Marceau. ❑

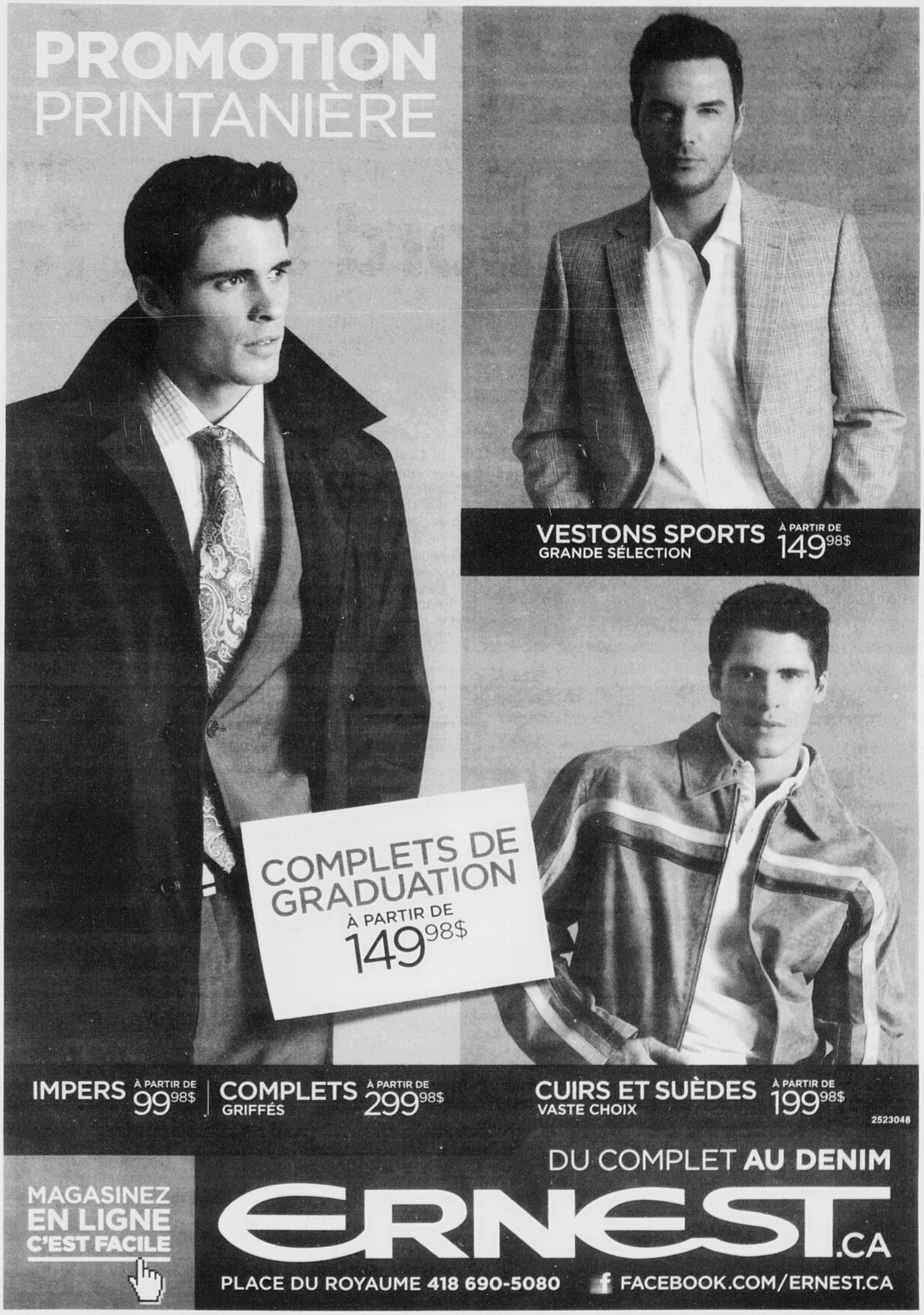

Société d'histoire Domaine-du-Roy

La direction défend le changement de nom

À Saint-Félicien, les responsables de la société d'histoire ne comprennent pas que la Société d'histoire de Roberval ait opté pour le nom de Domaine-du-Roy alors que ses activités se déroulent essentiellement à Roberval et aux alentours.

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le changement d'appellation de la Société d'histoire de Roberval pour la Société d'histoire Domaine-du-Roy a été fait dans le plus grand respect.

Les membres de la direction de l'organisme jeannois ont tenu à apporter ces précisions à la suite de la tenue de l'assemblée mensuelle.

Ils ont notamment voulu rectifier certains propos tenus au cours des derniers jours, alors que les dirigeants de la Société d'histoire de Saint-Félicien dénonçaient le manque de délicatesse dans la décision des gens de Roberval, surtout sur le fait qu'ils n'ont pas été avisés de la situation.

À Saint-Félicien, les responsables de la société ne comprennent pas que la Société d'histoire de Roberval ait opté pour le nom de Domaine-du-Roy alors que ses activités se déroulent essentiellement à Roberval et aux alentours.

« Nous voulons faire observer un fait important: c'est à la demande formelle de la MRC du Domaine-du-Roy que cette modification de nom a été apportée. La demande visait à réunir les meilleures conditions devant conduire à la réalisation du projet de délocalisation du Centre d'archives Domaine-du-Roy. »

« Mais il est bon de préciser que les administrateurs se sont questionnés sur la pertinence d'un tel geste puisqu'il s'agissait d'un sérieux changement apporté à l'organisme fondé en 1989. Mais en raison de l'important projet visant l'amélioration des locaux, nous avons donné notre accord à la demande », explique-t-on dans un communiqué de presse.

La MRC Domaine-du-Roy est l'une des rares à compter deux villes d'importance sur son territoire. Les gens de Saint-Félicien estiment que la Société d'histoire de Roberval ne représente pas toute la MRC.

« La modification apportée à l'appellation a été réalisée selon les règles de l'art, avec beaucoup de transparence et en n'oubliant pas de faire appel, en mars 2010, au Registraire des entreprises pour la réservation de ce nouveau nom et portant une reconnaissance officielle.

En mars 2010, un document attestant de ce fait a été envoyé à toutes les sociétés d'histoire de la région », ajoutent les dirigeants de Roberval.

D'autre part, le conseiller municipal de Roberval, Gilles Otis, a été élu à la présidence de la nouvelle Société d'histoire Domaine-du-Roy. Il succède à Jean Gagnon, qui a été membre de la direction durant 22 ans, dont une quinzaine à la présidence.

M. Otis sera secondé par Jean-Claude Saint-Pierre et Éric Pelletier, à la vice-présidence, alors que le poste de secrétaire-trésorier est allé à Réjean Perron. Manon Leclerc sera la trésorière administrative, tandis que Claudette Villeneuve et Donald Bergeron agiront à titre de directeurs.

Quant à Bernard Généreux, maire de Saint-Prime et préfet de la MRC, il agira comme président d'honneur de la campagne de recrutement. ❑

VENTE 17e anniversaire
SAMEDI
2 avril 2011
2 pour 1
sur tous les poissons d'eau douce
OUVERT DE 9 H 30 À 17 H
ANIMALERIE Jonas
1730, boul. Talbot, CHICOUTIMI - 693-1994
2511236

MAINMISE SUR LA ROUTE.
MAINMISE SUR L'ARGENT.
PNEUS TOURING-S (TOUTES LES TAILLES): REMISE DE 20$* PAR JEU DE 4
PNEUS DE 14/15 PO: REMISE DE 40$* PAR JEU DE 4
PNEUS DE 16/17 PO: REMISE DE 60$* PAR JEU DE 4
PNEUS DE 18/19 PO: REMISE DE 80$* PAR JEU DE 4
PNEUS DE 20 PO +: REMISE DE 100$* PAR JEU DE 4
*Rabais postaux sur le prix d'un jeu de 4 pneus, du 1er mars au 31 mai 2011. Il y a certaines restrictions.
YOKOHAMA ÉVÉNEMENT PERFORMANCE PLUS
Jusqu'au 31 mai 2011, obtenez une remise en argent à l'achat d'un jeu de 4 pneus ADVAN Sport, ADVAN Neova AD08, ADVAN S.4., ADVAN S.T., Parada Spec-X, AVID ENVigor, AVID TRZ, AVID Touring-S, Geolandar H/T-S, Geolandar A/T-S, Geolandar M/T+ ou S.drive pendant L'Événement Performance Plus. Tous les détails chez votre détaillant.
www.Yokohama.ca
YOKOHAMA
Seuls les utilisateurs finaux peuvent recevoir cette remise en argent.
LES PNEUS M. GAGNÉ
2685, du Pont Sud, Alma
418-662-4013/1-800-465-4735
Membre du réseau UNIPNEU
2523539

KYK RADIO X
MAINTENANT 100 % TALK
DU LUNDI AU VENDREDI DE 5H30 À 18H00
ÉCOUTEZ-NOUS !
KYK957 Radio X
2508360

Familiprix

MÉGA VENTE

MOUCHOIRS
6 boîtes Scotties

3.49

SAVON
4 X 90 g Dove,
au choix

2.99

*Valide jusqu'au 6 avril 2011. Maximum 3 par client.

2448942

LE FRUIT DE MA PASSION

Caroline Poirier | Chef enseignante

www.lefruitdemapassion.com | lefruitdemapassion@gmail.com

Des questions ?

Il me fera plaisir de vous répondre !
lefruitdemapassion@gmail.com

De quel type de sauce êtes-vous ?

Bien souvent lorsque j'utilise la sauce soya dans les recettes lors des cours, les participants me demandent s'il est possible de remplacer la sauce soya par du tamari. Bien que le goût des deux produits ne soit que légèrement différent, il y a quand même une différence dans la fabrication de ceux-ci. Celle-ci pouvant être bien importante pour certaines personnes, pas au niveau du goût, mais plutôt de sa composition. Les personnes souffrant de la maladie cœliaque pourraient probablement vous en parler. Ces sauces sont également quelques fois suggérées pour réduire l'ingestion de sel. Reste à voir ce qui est vrai ou faux dans ces allégations. Nous y reviendrons. Alors, voyons voir ce qui fait la différence.

HISTOIRE

La sauce soya est un condiment originaire de la Chine où elle est connue depuis plus de 2500 ans. Le shoyu (son appellation en japonais) aurait été introduit au Japon au VII[e] siècle par des moines bouddhistes.
Traditionnellement, sauce soya chinoise (chiang-yu), shoyu et tamari désignent le liquide qui se forme lors de la fabrication du miso qui fermente plusieurs mois. « Tamari » est d'ailleurs dérivé de tamaru signifiant « s'accumuler ».

La différence

La **sauce soya traditionnelle chinoise** est fabriquée avec des haricots de soya entiers et une mouture de blé. En Chine, la proportion de haricots de soya est plus grande que la proportion de céréales, tandis qu'au Japon les proportions sont égales.
Le **tamari** est fait exclusivement avec des haricots de soya ou du tourteau de soya (le résidu du pressage des haricots lors de la fabrication de l'huile) : donc, sans céréales.
La sauce soya (chinoise ou japonaise) contient de l'alcool, produit lors de la fermentation des céréales, tandis que le tamari est dépourvu d'alcool puisqu'il est fabriqué principalement sans céréales. S'il en contient, il s'agit d'alcool d'éthyle ajouté en fin de production afin de prévenir le développement de moisissures et de champignons.

Fabrication de la sauce soya TRADITIONNELLE

Les fèves de soja entières sont cuites et mélangées à du blé concassé. Ce mélange est ensuite enrichi de koji (culture de spores fongiques d'Aspergillus Oryzae). Cet enrichissement dure 3 jours ; le mélange vieillit ensuite pendant 15 mois à température ambiante dans des fûts de cèdre, également appelés « kegs ». Le jus est retiré manuellement de la mixture par pressage. Aucun produit chimique n'est ajouté lors de ce processus. Moins de 1% de toutes les sauces de soja aujourd'hui fabriquées au Japon est encore produit de cette manière. Le long processus de maturation en fûts de bois provoque – par le processus de fermentation – la protéine naturelle « acide glutamique », ce qui garantit un arôme riche et exquis.
Le tamari et le shoyu ne séjourneront que de 4 à 6 mois dans d'immenses cuves métalliques.

Sauce de soja fermenté de manière NATURELLE

La plupart des sauces de soja ne sont plus fermentées de manière traditionnelle. Le processus de fermentation est accéléré par l'utilisation de protéines de soja dégraissées à la place de fèves de soja complètes et la production de koji automatisée est accélérée par des températures élevées dans des réservoirs en plastique ou en métal et se prolonge sur une période d'environ 3 à 6 mois. La plupart des meilleures marques japonaises travaillent de cette manière. En plus d'être moins digeste, le goût et l'odeur ne sont pas à la hauteur du produit traditionnel. Toutefois, ces sauces sont bien meilleures que les sauces de soja non fermentées.

Saviez-vous que?

Les sauces soya bon marché sont la plupart du temps des impostures puisqu'elles sont fabriquées de façons industrielles. La fermentation est remplacée par l'hydrolysation des tourteaux de soya à l'aide d'acide chlorhydrique bouillant. Le mélange obtenu est ensuite neutralisé au carbonate de sodium, puis on lui ajoute du caramel et du sirop de maïs pour donne couleur et saveur. D'autres additifs peuvent aussi être ajoutés. Lisez l'étiquette pour voir !

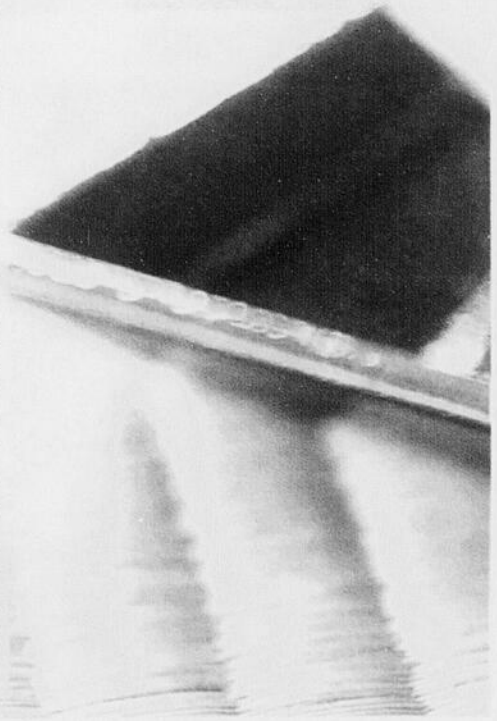

Au menu cette semaine

Saumon express laqué à la sauce soja

- **Préchauffer le four à 400°F** et huiler un plat allant au four.
- Couper **une courgette** en tranches fines et déposer celles-ci au fond du plat.
- Couvrir de **germe de soya** et arroser de **quelques gouttes de sauce poisson**.
- Y déposer **2 pavés de saumon** que vous badigeonnerez d'environ **2 c.tb. de sauce soja kecap manis** (sauce soya épaisse).
- Parsemer d'un peu de **gingembre frais** haché et de **poivre Sichuan** concassé.
- Enfourner pour environ 10 minutes. Une cuisson rosée sera meilleure.
- Accompagner de **riz jasmin ou vermicelle de riz.**

Et voilà, le souper est prêt, santé et express !

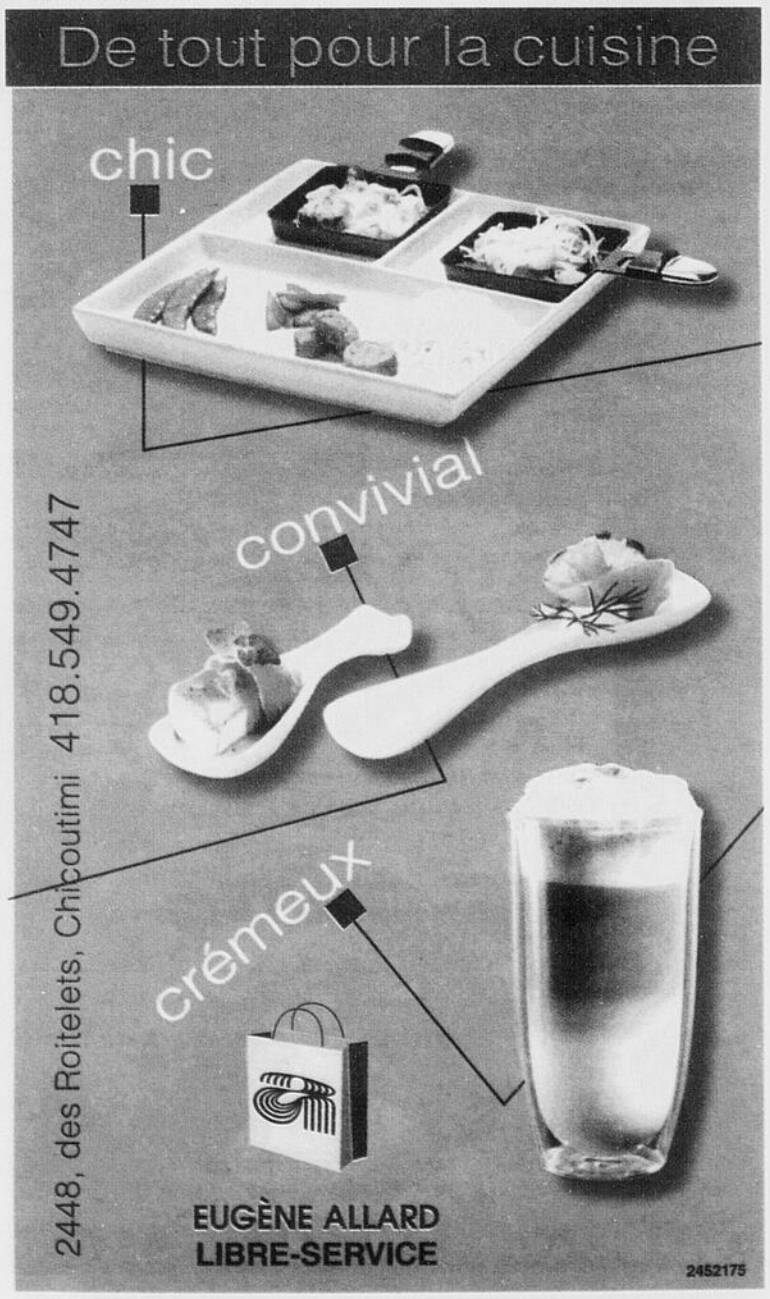

Cégertec

Contrat important avec ArcelorMittal

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Cégertec, la firme d'ingénieur-conseil de Chicoutimi, obtient un contrat de premier plan avec l'entreprise minière ArcelorMittal, lui permettant ainsi de poursuivre ses objectifs de croissance.

Le vice-président et directeur général de Cégertec, Stéphane Leduc, a confirmé la conclusion de l'entente, qui permettra de fournir beaucoup de travail pour les ressources de l'ensemble de nos bureaux.

« Cegertec s'engage à l'intérieur d'un partenariat de plusieurs années alors que près d'une vingtaine d'ingénieurs et de techniciens travailleront avec les ressources d'ingénierie de cette grande entreprise minière de la Côte-Nord, l'une des plus importantes au Québec », explique M. Leduc, dans un communiqué de presse.

L'entente entre les deux groupes leur donnera l'occasion d'améliorer la performance de l'entreprise minière, alors que Cégertec réalisera une percée majeure dans le domaine du minerai.

« Et ça nous donne l'occasion d'accroître notre notoriété dans un secteur où la clientèle est en pleine expansion.

« Quant à notre partenaire, il y renforce sa capacité à livrer un volume grandissant de projets, tout en bénéficiant de l'expérience de nos spécialistes », de dire Stéphane Leduc. ❑

Stéphane Leduc, directeur général de Cégertec. (Courtoisie)

Partie remise à KYK Radio X

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La Cour supérieure a rejeté, vendredi, une requête en injonction provisoire pour empêcher Patrice Demers, propriétaire de plusieurs compagnies du groupe Genex communications de communiquer directement avec deux femmes qui poursuivent la station KYK Radio X 95,7 pour une somme de près de 300 000 $.

Le juge Denis Jacques de la Cour supérieure a considéré qu'il n'y avait pas de juge disponible dans le district judiciaire de Chicoutimi pour entendre la requête au moment de sa présentation et que Patrice Demers n'avait pris contact avec les deux femmes que pour tenter de trouver une solution après avoir parlé au directeur général de KYK Radio X.

Patrice Demers n'est ni actionnaire, ni administrateur, ni dirigeant de la station X de Chicoutimi. Il n'avait pas, non plus, compris avant le 23 mars que les deux femmes ne veulent pas lui parler.

Improbable

Le magistrat a aussi considéré qu'aucune allégation ne laisse entrevoir la probabilité que l'animateur Carl Monette ne prononce en ondes des propos de la nature de ceux que veut empêcher la requête des deux femmes.

L'avocat des demanderesses, Me Claude Desbiens, aura la possibilité de présenter une injonction interlocutoire le 26 avril avant de présenter sa poursuite contre l'animateur Carl Monette et son employeur pour des propos allégués « sexistes » envers une jeune femme et sa mère. ❑

Un coup de poing sur le nez

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Un récidiviste qui avait contracté un mandat de paix parce que son comportement inquiétait son entourage a été arrêté en fin de semaine après avoir frappé sa conjointe avec son poing. La femme a eu le nez cassé.

Sylvain Bujold, de Jonquière, a reconnu ses torts hier et a été condamné à un mois d'incarcération sur la recommandation de la Couronne et de son avocat, Me Dominic Bouchard.

La recommandation a été acceptée par le tribunal qui a ajouté une ordonnance de probation enjoignant Bujold à garder la paix et avoir une bonne conduite au cours de la prochaine année. ❑

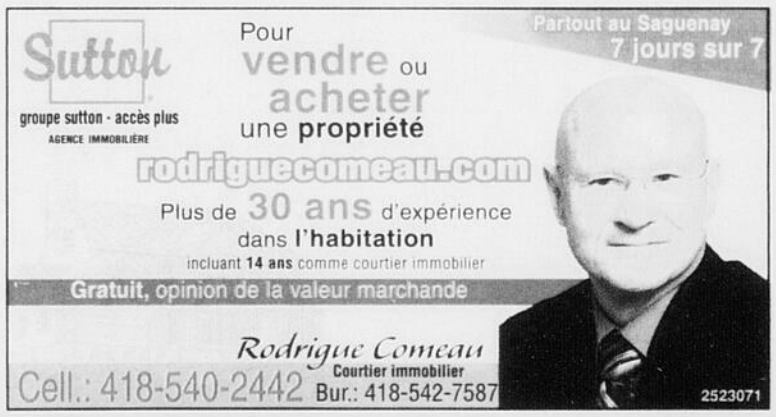

Gérard Bouchard dénonce le radicalisme

Rien à voir avec les musulmans

Louis Tremblay
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Certains Québécois craignaient que le radicalisme religieux émane de musulmans extrémistes. Les événements récents nous montrent qu'il y a aussi d'autres formes de radicalisme.

On pense à celui pratiqué par le mouvement anti-religion ou encore celui de certains catholiques conservateurs comme le maire de Saguenay, Jean Tremblay, avec ses revendications publiques pour le droit absolu à la prière en public.

Le sociologue Gérard Bouchard dénonce ces formes de radicalisme qui durcissent le débat public. De passage devant le Cercle de presse du Saguenay, hier, celui qui a coprésidé la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables a attiré l'attention des journalistes sur certains éléments du débat entourant le combat pour la défense du « Canadien français et sa religion » en relief avec une société québécoise en pleine mutation. Pour le professeur, le Québec n'a plus vraiment le choix et doit établir les règles de vie en société qui vont permettre d'intégrer les immigrants d'horizons et de religions diverses dans la vie de tous les jours sans trop de heurts.

Le Québec doit ainsi construire son propre modèle de laïcité sans pour autant mettre à la poubelle tout le patrimoine religieux en évitant de renier les valeurs fondamentales d'égalité entre les individus qui ont été acquises de longues luttes par différents groupes sans pour autant utiliser le principe de la majorité pour imposer des règles de conduite.

Le sociologue Gérard Bouchard a clarifié un certain nombre de concepts en lien avec la notion de la neutralité de l'État dans ses actes de gouvernance.

Le modèle de laïcité français est régulièrement cité pour illustrer comment il est possible de doter un État d'un système indépendant des pressions religieuses. Gérard Bouchard affirme que ce modèle, aussi bon soit-il, est « vissé » sur une réalité historique et pourrait difficilement être exportable ou importé ici.

À titre d'exemple, la France finance les immeubles religieux alors qu'au Québec, l'État n'a aucun lien de propriété sur ces édifices. La France reconnaît dans ce système un certain nombre de religions et laisse de côté les musulmans qui sont pourtant nombreux. Elle finance à la hauteur de 80 % les écoles privées confessionnelles alors que le Québec le fait de façon beaucoup moins importante.

Le professeur et chercheur Gérard Bouchard était l'invité du Cercle de presse du Saguenay, hier, à l'Hôtel Chicoutimi.

(Photo Rocket Lavoie)

Un autre exemple illustre assez bien que ces modèles de laïcité puissent en même temps souffrir de certaines contradictions assez évidentes. Les pères fondateurs des États-Unis ont tout mis en oeuvre pour inscrire dans la constitution de leur nouveau pays la primauté du droit, de façon à couper définitivement avec la Grande-Bretagne où la religion exerçait un ascendant très fort sur la politique. Malgré la primauté du droit, Gérard Bouchard rappelle que pas un seul discours d'un président américain ne se termine sans une référence à Dieu.

Constitution

La constitution canadienne de 1982 constitue un autre exemple assez intéressant à cet égard. Pierre Elliot Trudeau, à l'époque premier ministre, n'avait rien d'un fervent catholique et a malgré tout accepté, après les pressions de l'Ouest, d'inclure dans le préambule de la loi fondamentale du pays une reconnaissance de la primauté de Dieu, et, dans le même article, ont établi aussi la primauté du droit.

Gérard Bouchard a cité un exemple pour illustrer à son avis ce qu'est la construction d'une laïcité québécoise. Il a ainsi rappelé l'épisode où des juifs orthodoxes et des musulmans refusaient de se faire servir par des femmes dans les guichets de la société d'assurance automobile du Québec. Cette affaire a soulevé des réactions immédiates et la ministre responsable a été dans l'obligation d'aller à l'encontre d'un avis du Tribunal des droits de la personne.

Selon Gérard Bouchard, il était alors question de défendre une valeur fondamentale au Québec qui est incarnée par l'égalité des hommes et des femmes. Dans ce cas précis, les réactions ont été vives puisque les gens refusent de retourner en arrière en ce qui concerne cette valeur.

D'autre part, le professeur a mis au défi les journalistes du Cercle de presse de citer un seul exemple d'accommodement raisonnable accordé à un membre d'une communauté ethnique ou une minorité qui a remis en cause un élément fondamental de la culture québécoise.

Le professeur affirme que la société québécoise change. Les chiffres parlent. Au cours des 20 prochaines années, les personnes immigrantes vont constituer 20 % de la population. En ce moment, alors que tout le monde affirme qu'il y a trop d'immigrants, ils ne représentent que 10 à 11 % de la population. ❑

Méga vente de planchers de bois franc

AVIS DE NOMINATION

Fondation Sur la pointe des pieds

Me François Dufour

Monsieur François Veillet, président du conseil d'administration de la Fondation Sur la pointe des pieds, a le plaisir d'annoncer la nomination de Me François Dufour à titre de directeur général.

Originaire de Chicoutimi, Me Dufour a pratiqué le droit à titre d'associé senior durant les 25 dernières années chez Dufour, Côté, Larouche et Associés.

Impliqué à la Fondation Sur la pointe des pieds depuis plusieurs années, plus particulièrement comme membre du conseil d'administration, il contribuera, sans aucun doute, à la réussite de la mission et aux atteintes des objectifs de cette dernière.

Les bureaux de la Fondation Sur la pointe des pieds sont situés au 240 de la rue Bossé à Chicoutimi.

Pour communiquer avec Me François Dufour :
Téléphone : 418-543-3048
Courriel : fdufour@pointedespieds.com

2517213

Carrefour giratoire du boulevard Talbot

Le monument devrait être rassembleur

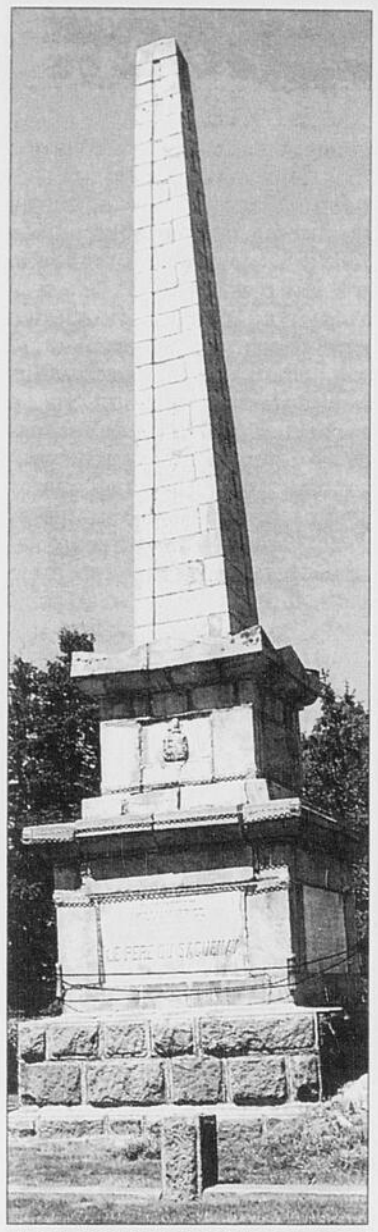

Pour Gérard Bouchard, le monument Price est porteur de division et nous ramène à une période où les Canadiens français devaient subir une domination économique inqualifiable et travailler dans des conditions inhumaines.

(Archives Le Quotidien)

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le sociologue Gérard Bouchard verrait d'un bon oeil l'érection d'un monument rassembleur au centre du carrefour giratoire Talbot-Jacques-Cartier, à l'endroit même où Saguenay a songé à déménager le monument Price.

> « Ça prendrait un symbole visible à la hauteur des défricheurs de la région. »
>
> - Gérard Bouchard

De passage devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, le professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) est revenu sur cet épisode où il a lui-même engagé le combat contre le maire Jean Tremblay pour empêcher le déménagement du monument Price.

Gérard Bouchard prétend toujours que ce monument est porteur de division et nous ramène à une période où les Canadiens français devaient subir une domination économique inqualifiable et travailler dans des conditions inhumaines.

« Ça prendrait un symbole visible à la hauteur des défricheurs de la région. Quand je fais allusion à défricheur, je ne parle pas seulement des premiers arrivants », explique le sociologue.

Message d'avenir

Gérard Bouchard aimerait surtout que le monument érigé au carrefour le plus emprunté par la population régionale et les visiteurs puisse être porteur d'un message d'avenir pour les jeunes de la région. Il va même jusqu'à insister sur la nécessité de présenter des défricheurs qui étaient bien loin des Canadiens français soumis, mais de ceux qui voyaient grand pour l'avenir de la région.

« À Montréal, on parlait des Taxans du Lac-Saint-Jean. Il y avait ici des gens qui regardaient vers le nord et voyaient d'autres choses que des clochers d'église. Ils voyaient des mines, des chemins de fer et des ports de mer. C'est ce symbole que l'on doit laisser aux jeunes. »

Devant les membres du Cercle de presse, Gérard Bouchard a mis plusieurs minutes pour résumer le lourd passé des femmes de la région qui ont été contraintes par le pouvoir religieux à la soumission. Des femmes qui avaient pratiquement un rôle de seconde zone dans la vie de la communauté.

Ces femmes, a indiqué Gérard Bouchard, doivent aussi avoir une place importante dans ce monument, car elles ont grandement contribué au développement de la région en assurant l'éducation des enfants ou en oeuvrant dans les communautés du bas clergé où elles enseignaient et soignaient.

Gérard Bouchard ne se prononce pas sur la forme que pourrait prendre ce symbole fort et rassembleur devant faire le lien entre le passé et l'avenir, mais il est convaincu que ce site est tout désigné pour l'accueillir. ❑

Une vidéo montrant Alex Mineau-Simoneau et un ami en train de consommer de l'alcool en conduisant, diffusée sur le profil Facebook du jeune homme, a littéralement enragé Jean-Maurice Roy, le père de Jonathan Roy, ce jeune homme de 20 ans décédé dimanche soir à Saint-Wenceslas.

Une bière au volant

Vidéo troublante diffusée sur Facebook

PAULE VERMOT-DESROCHES
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Alex Mineau-Simoneau, ce jeune homme de 18 ans qui fait face à deux chefs d'accusation de conduite dangereuse causant la mort de Roxanne Belomo et Jonathan Roy, dimanche soir à Saint-Wenceslas, s'était filmé, il y a quelques mois, en train de boire de la bière en conduisant son véhicule. Cette vidéo, mise en ligne sur sa page Facebook il y a cinq mois, a rapidement été retirée de Facebook hier matin, en même temps que le profil personnel du jeune homme.

Toutefois, les images ont eu le temps de se retrouver sur différents sites internet, dont YouTube. On y voit le jeune homme conduisant son véhicule, une bière et une cigarette à la main. En compagnie d'un ami, le jeune homme affirme être en direction de la Gaspésie. Il se filme à l'aide de son iPhone et filme également la route en même temps qu'il conduit. Les deux jeunes hommes trinquent à leur séjour en Gaspésie et prennent une gorgée de bière alors que le garçon a toujours le contrôle du véhicule.

Rappelons qu'un échantillon sanguin a été prélevé sur Alex Mineau-Simoneau, dimanche soir, tout de suite après l'accident. Les résultats devraient indiquer si le jeune homme fera ou non face à des accusations de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Il se trouve toujours à l'hôpital pour soigner des fractures.

Images

Les images, diffusées en boucle hier, ont carrément enragé le père de Jonathan Roy, Jean-Maurice Roy, qui tente à l'heure actuelle de surmonter sa peine et de planifier les funérailles de son fils. « J'en perds mes mots ! Ça m'a fait tellement mal de voir ça. Je suis enragé ! Il a fallu que je me retienne à deux mains pour ne pas tirer quelque chose sur la télévision », lance-t-il, encore ébranlé.

Manque de jugement?

Le père de Jonathan questionne évidemment le jugement du jeune homme de 18 ans, mais également celui de tous ceux qui ont laissé rouler cette vidéo sur Facebook pendant près de cinq mois sans rien faire.

« Je ne peux pas comprendre qu'on puisse laisser faire ça sur les réseaux sociaux et ne pas réagir, ne pas intervenir auprès de la personne. Il n'y a personne qui surveille ça ? Les parents du jeune, ils le laissent mettre n'importe quoi là-dessus sans poser de questions ? Et tous ses amis qui ont commenté la vidéo, en disant qu'ils trouvaient ça cool, ou n'importe quoi dans le genre, je ne peux pas croire que personne n'ait cru bon de réagir », mentionne-t-il.

Jean-Maurice Roy se désole de voir que de nombreux jeunes font ainsi preuve d'un manque total de respect. « Que ce soit la boisson ou même l'intimidation comme on a vu dernièrement, je me demande où en sont rendus nos jeunes aujourd'hui. Ils ne respectent pas la vie des autres et ne respectent pas leur propre vie. Une chance que tous les jeunes ne sont pas comme ça ! Jonathan était un bon jeune, et mon fils Olivier lui ressemble tellement. Il m'aide à passer à travers l'épreuve », confie-t-il.

Difficile pour le moment de dire si la vidéo découverte sur Facebook pourra être utilisée au cours de l'enquête ou même devant le tribunal.

Les funérailles de Jonathan Roy auront lieu samedi en l'église Saint-Charles de Drummondville. Les funérailles de Roxanne Belomo seront célébrées aujourd'hui en l'église Saint-Joseph de Drummondville. ❑

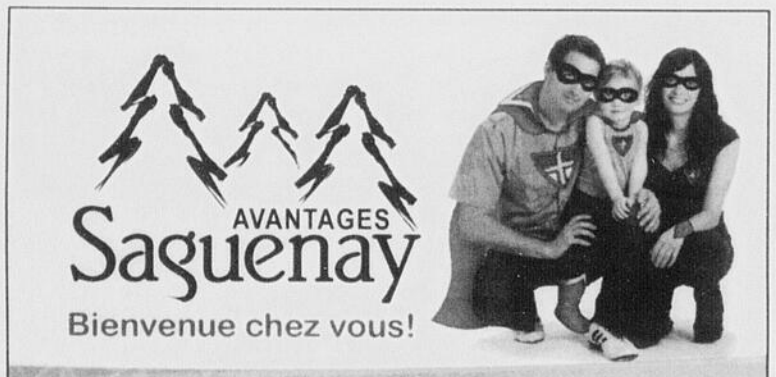

Vous êtes nouvellement établis sur le territoire de la ville de Saguenay ?

Vous pourriez obtenir un panier d'accueil de produits locaux d'entreprises dynamiques comprenant :
- une pochette d'information sur votre nouveau milieu de vie;
- des avantages commerciaux chez plusieurs entreprises régionales.

Réseau-Action Saguenay

Participez aux différentes activités culturelles, sportives, sociales ou de plein air organisées par Réseau-Action Saguenay pour rencontrer de nouvelles personnes et développer votre réseau de contacts personnel et professionnel.

Joignez le groupe Facebook pour connaître les activités à venir!

Remboursement d'activité d'intégration

Inscrivez-vous à une activité sociale, culturelle ou sportive pour connaître de nouvelles personnes sur le territoire de Saguenay et obtenez le remboursement des frais d'inscription jusqu'à un maximum de 100 $*

* Certaines conditions s'appliquent.

INFO: WWW.PAJSAG.COM 418 697-0634

2402936

Énergie

Les États-Unis miseront davantage sur le Canada

PRESSE CANADIENNE

WASHINGTON — Le président américain, Barack Obama, a annoncé mercredi que les États-Unis allaient réduire d'un tiers leurs importations de pétrole d'ici 2025, présentant le Canada comme l'un des partenaires de son pays sur le plan de l'énergie.

Dans un discours prononcé à l'université Georgetown, à Washington, M. Obama a déclaré qu'il était temps que le gouvernement américain adopte une politique à long terme afin d'avoir accès à des sources d'énergie sécuritaires et abordables, et de cesser d'être la victime des fluctuations du marché pétrolier mis à mal par les récents remous dans le monde arabe.

Reconnaissant toutefois que les États-Unis devraient importer du pétrole de l'étranger pendant encore un certain temps, le président américain a indiqué qu'il devait se tourner vers ses voisins, le Canada et le Mexique, des fournisseurs stables et fiables.

Barack Obama a également souligné l'importance pour les Américains d'opter pour des sources d'énergie plus propres, comme le gaz naturel et les biocarburants renouvelables.

Quant au nucléaire, sujet controversé depuis qu'un séisme et un tsunami ont endommagé la centrale japonaise Fukushima, le président a soutenu qu'il n'était tout simplement pas possible de la retirer de l'équation.

Plus importants producteurs pétroliers en Amérique, le Canada et le Mexique fournissent environ 75 pour cent du pétrole importé par les États-Unis. ❑

La Source d'Eau Vive
Roberval
« Dieu est source d'Amour »
L'Ermitage St-Antoine
250, route de l'Ermitage, Lac-Bouchette
Équipe de la Source d'eau Vive
Réservation et informations
Raynald Juneau et Thérèse Boivin
raynaldjuneau@hotmail.com
Roberval 418-275-5845
Chantal Savard
Roberval 418-275-4346
Colette Paquet
Chicoutmi 418-696-1300

Agapèthérapie
Libération et guérison intérieure Agapè. Temps de guérison des traumatismes et des blessures de la vie. Quand le Seigneur passe, il fait des merveilles. C'est un cadeau à se faire.
Prochaines dates 2011:
10 au 15 avril 2011
8 au 13 mai 2011
29 mai au 3 juin 2011
2 au 7 octobre 2011
30 octobre au 4 novembre 2011

2498723

Pour un Québécois sur trois

La retraite pour plus tard

MONTRÉAL (PC) - Les nouvelles mesures annoncées par le ministre des Finances Raymond Bachand dans son plus récent budget inciteraient un travailleur québécois sur trois à retarder sa retraite.

C'est ce que suggèrent les résultats d'un sondage CROP, réalisé pour l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, après l'annonce de nouvelles mesures du gouvernement concernant le Régime des rentes du Québec. Dans son budget, M. Bachand avait annoncé une petite réforme des retraites ainsi qu'une hausse des cotisations au Régime des rentes.

Selon l'enquête, en comparant les intentions des répondants qui comptent réviser leur plan, l'âge moyen de la retraite visé par les travailleurs, qui se situait à 63 ans avant les nouvelles mesures, s'élève maintenant à 66,7 ans, une augmentation de presque quatre ans. ❑

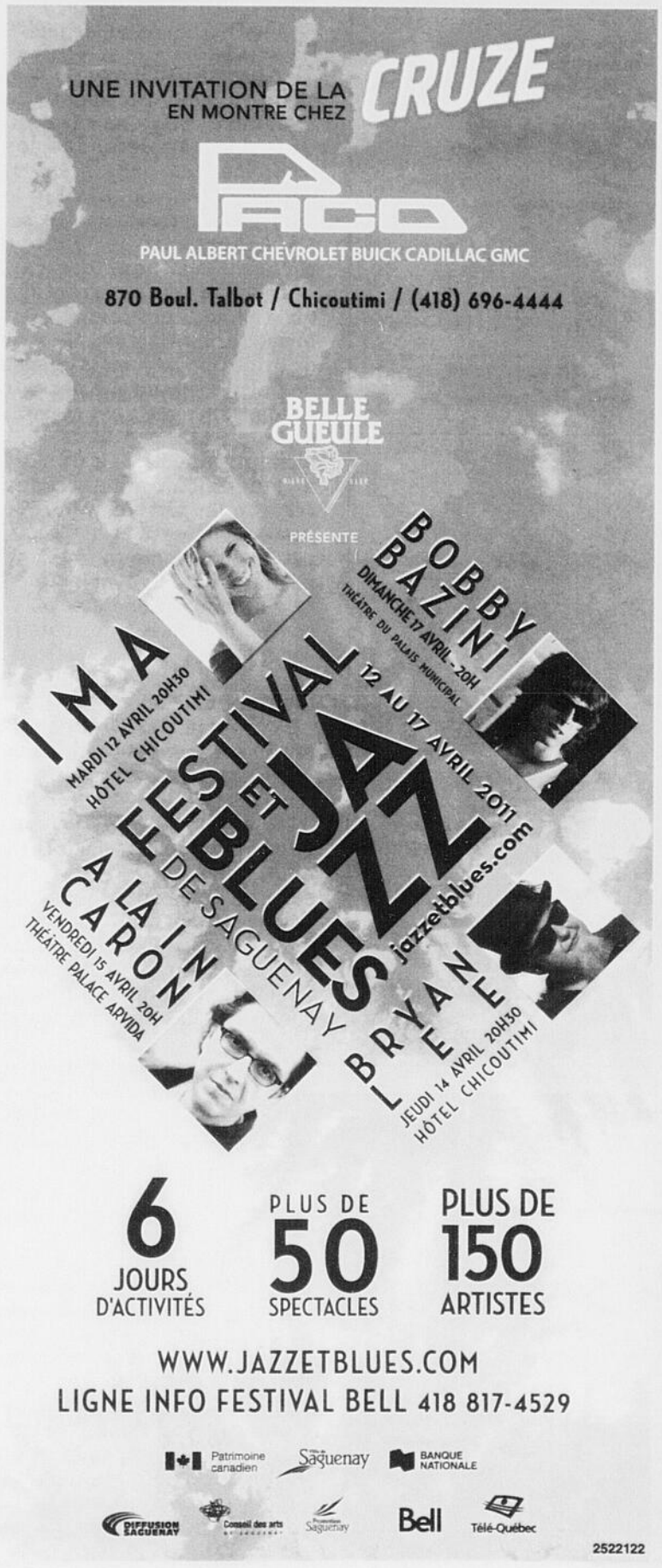

Sondage sur les sables bitumineux de l'Alberta

71 % des Québécois seraient favorables

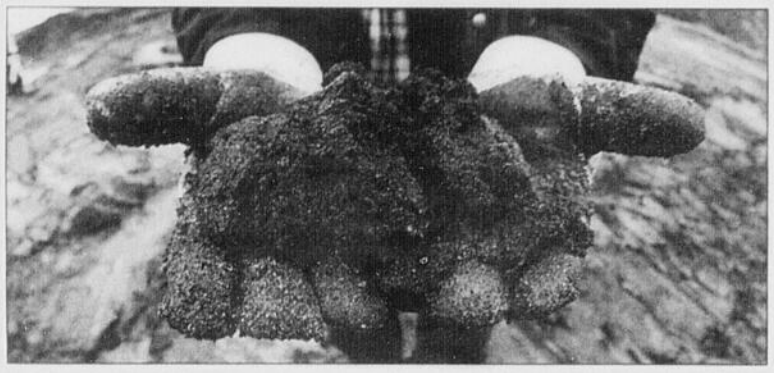

Selon le sondage de Léger Marketing effectué pour l'Institut économique de Montréal, seulement 15 % des Québécois veulent la fin pure et simple de l'exploitation des sables bitumineux.

(Archives La Presse)

LA PRESSE

Conclusion étonnante d'un sondage commandé par l'Institut économique de Montréal : 71 % des Québécois seraient favorables à l'exploitation des sables bitumineux pourvu que l'Alberta fasse des efforts environnementaux.

« C'est un appui plus fort que ce que nous avions anticipé, dit Michel Kelly-Gagnon, PDG de l'Institut économique de Montréal. En même temps, nous savons que les Québécois sont des gens avec une approche pragmatique. Ils comprennent qu'on va avoir besoin de pétrole pendant un bon bout de temps. Dans ce contexte, aussi bien exploiter nos ressources pétrolières tout en respectant l'environnement. »

Selon le sondage de Léger Marketing effectué pour l'Institut économique de Montréal, seulement 15 % des Québécois veulent la fin pure et simple de l'exploitation des sables bitumineux ; 7 % d'entre eux veulent un développement maximal des sables bitumineux sans égard aux conséquences environnementales, et 7 % des gens sont indécis.

Même si les deux provinces sont fort différentes, 61 % des Québécois ont une image positive de l'Alberta, 27 % d'entre eux ont une image négative et il y a 12 % d'indécis. Soixante-huit pour cent des Québécois veulent intensifier leurs politiques économiques et politiques avec la province la plus riche du pays. « Beaucoup d'Albertains pensent que 90 % des Québécois les détestent. On voit bien que ce n'est pas vrai », dit Michel Kelly-Gagnon, dont l'organisme veut intensifier ses échanges avec l'Alberta.

L'Alberta (10 %) se classe, selon ce sondage, comme le troisième meilleur allié du Québec pour défendre les compétences provinciales, derrière l'Ontario (27 %) et le Nouveau-Brunswick (13 %). « L'Alberta et le Québec recherchent, pour des raisons différentes, davantage d'autonomie provinciale, dit Michel Kelly-Gagnon. Ce sont de drôles d'alliés, mais ce sont des alliés quand même. Sur le plan énergétique, ce sont deux puissances dans leur champ respectif : le Canada a la deuxième plus grande réserve de pétrole au monde grâce à l'Alberta et le Québec est le quatrième plus grand producteur d'hydroélectricité au monde. Ces deux puissances font face à des enjeux communs. »

Pas de retombées

La moitié des Québécois (49 %) estiment toutefois que la prospérité albertaine ne leur profite pas. Seulement 34 % des Québécois croient bénéficier des pétrodollars albertains, et 17 % des gens sont indécis. Soixante-deux pour cent des Québécois veulent toutefois profiter de l'expertise albertaine pour développer leurs propres ressources naturelles pétrolifères et gazières.

Les Québécois prédisent d'autres décennies de richesse à l'Alberta : 56 % d'entre eux estiment que le Québec demeurera dépendant du pétrole dans 20 ans. Cette proportion passe à 71 % chez les Québécois de 18 à 24 ans.

Le sondage a été réalisé par Léger Marketing pour le compte de l'Institut économique de Montréal, un organisme de recherche indépendant prônant traditionnellement des positions économiques de droite. Il a été réalisé auprès de 1000 répondants du 21 février au 6 mars dernier. Sa marge d'erreur est de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. ❑

Ici ma vie à du rythme

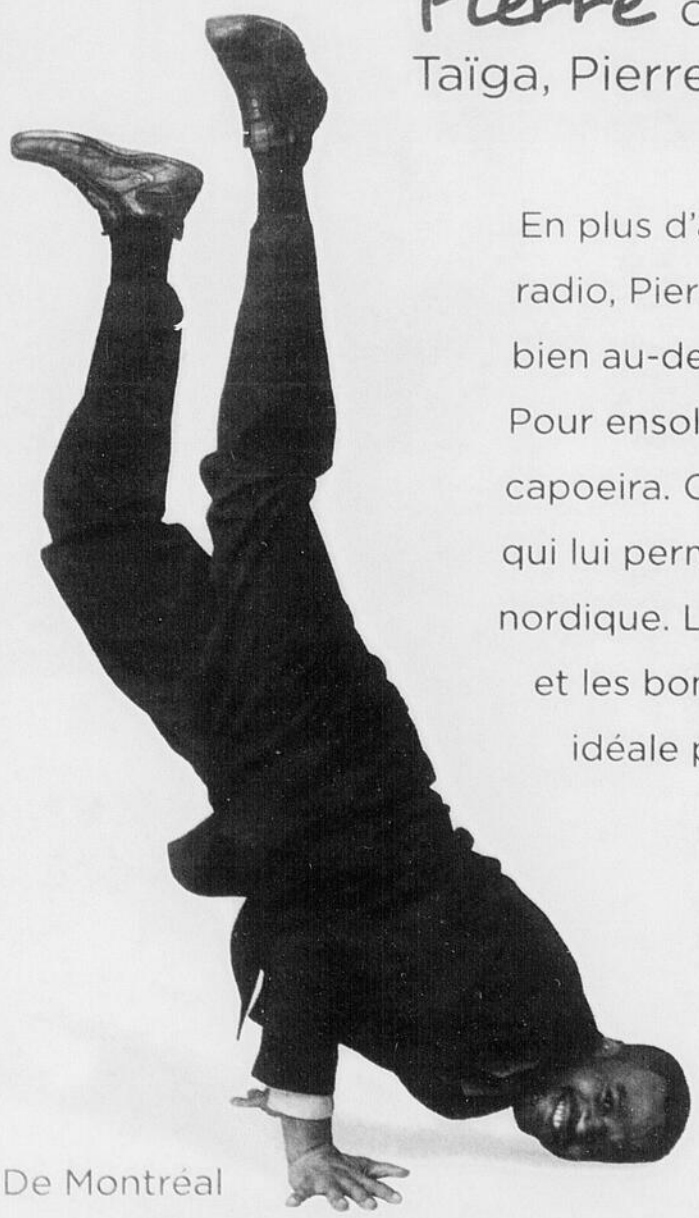

Pierre comme directeur de la Radio Taïga, Pierre vit et exprime ses passions.

En plus d'animer une émission quotidienne à la radio, Pierre se laisse porter par sa créativité bien au-delà des ondes franco-ténoises. Pour ensoleiller ses hivers, Pierre pratique la capoeira. C'est la chaleur des rythmes brésiliens qui lui permettent de s'adapter à sa nouvelle vie nordique. Les arts martiaux, le travail, la musique et les bonnes bouffes, voici une compilation idéale pour garder le tempo.

De Montréal

faites le saut.ca
TERRITOIRES DU NORD-OUEST

2523687

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
1-877-336-3940
Territoires du Nord-Ouest

Un cyberprédateur écope de 12 ans

PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - Pour avoir entraîné et contraint de jeunes filles à se déshabiller devant une caméra Web, le cyberprédateur Daniel Waldemar Lesiewicz a été condamné à 12 ans de prison, mercredi.

Il est en outre déclaré délinquant à contrôler, ce qui signifie qu'il sera sous surveillance pendant dix ans après sa sortie de prison.

Tiré à quatre épingles dans le box, l'accusé de 30 ans a écouté le jugement la tête basse, et n'a pas réagi. Il a plaidé coupable à 95 accusations ayant trait à la pornographie infantile, harcèlement et extorsion en lien avec 25 victimes. Ces dernières étaient âgées de 13 à 25 ans. La juge Suzanne Coupal a cependant noté qu'il avait communiqué avec plus de 200 jeunes filles. Les faits se sont produits entre 2006 et 2008.

Après avoir repéré ses victimes sur un site Internet de séduction, Lesiewicz prenait une fausse identité pour les inciter à offrir un spectacle érotique devant leur webcam. Par la suite, il les menaçait pour en obtenir encore plus, et a mis certaines images sur un site pornographique. Avec ses habiletés informatiques, il parvenait à s'infiltrer dans leur système de messagerie personnelle et en prenait les commandes.

Les jeunes filles étaient terrorisées à l'idée que leurs parents et amis aient accès à ces images pornographiques.

Une évaluation avant sentence a établi que l'accusé, qui ne se trouve pas de problème, présente des risques élevés de récidive. Il n'aurait pas de déviance sexuelle. Sa délinquance serait plutôt axée sur l'utilisation d'autrui par opportunisme. ❑

Père Lavoie

Une 12e victime

QUÉBEC (PC) - Le père rédemptoriste Raymond-Marie Lavoie, 70 ans, a été de nouveau arrêté, mercredi matin, à sa résidence, à la suite des révélations d'une douzième présumée victime.

Un chef de grossière indécence et un d'agression sexuelle ont été portés contre lui. Raymond-Marie Lavoie a toutefois pu reprendre sa liberté, provisoirement. Cette nouvelle cause a été reportée au 6 mai prochain.

Le père Lavoie agissait, entre autres, comme surveillant de dortoir au séminaire Saint-Alphonse, sur la côte de Beaupré entre 1973 et 1985.

Il doit subir son procès en juillet pour des cas d'abus sexuels sur onze personnes d'âge mineur qui fréquentaient l'établissement.

En février dernier, le prêtre a renoncé à la tenue de son enquête préliminaire et son procès est prévu du 11 au 14 juillet prochains au Palais de justice de Québec.

La douzième victime fait elle aussi partie des jeunes qui étudiaient au séminaire durant la période où Raymond-Marie Lavoie était en fonction. ❑

Gaz de schiste : un rapport accablant

Québec a erré sur toute la ligne dans ce dossier controversé

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le commissaire au développement durable dresse un portrait accablant de la gestion gouvernementale dans le dossier des gaz de schiste.

Dans un rapport détaillé, déposé mercredi à l'Assemblée nationale, le commissaire Jean Cinq-Mars ne se montre guère rassurant sur la façon dont le gouvernement Charest a géré ces dernières années son projet visant l'exploration et l'exploitation éventuelle des gaz de schiste au Québec.

Ses conclusions vont donc dans le même sens que celles du BAPE, rendues publiques récemment, qui recommandaient de mener une évaluation environnementale stratégique de la filière.

Selon le commissaire Cinq-Mars, Québec, et au premier chef le ministère des Ressources naturelles, sous la gouverne de Nathalie Normandeau, a erré sur toute la ligne dans ce dossier controversé.

Surtout, il reproche à Québec d'avoir mis le doigt dans l'engrenage des gaz de schiste en 2007, alors qu'il aurait dû, dans un premier temps, faire la démonstration de la pertinence de développer cette filière, en termes de calcul de coûts-bénéfices pour la société, « ce qui n'a pas été fait », selon lui.

Pourtant, « les travaux relatifs aux retombées économiques et aux redevances attendues ne permettent pas de démontrer de façon satisfaisante que les bénéfices sont supérieurs aux coûts pour la société québécoise », écrit-il dans son rapport annuel 2010-2011.

> **De plus, le commissaire déplore une quasi-absence de contrôle gouvernemental aux étapes critiques des travaux de forage – incluant la fracturation hydraulique – effectués par l'industrie sur le terrain.**

De plus, le commissaire déplore une quasi-absence de contrôle gouvernemental aux étapes critiques des travaux de forage — incluant la fracturation hydraulique — effectués par l'industrie sur le terrain. Très peu d'inspections de ces travaux ont été faites et le ministère ne fait même pas appliquer sa propre réglementation, note-t-il.

« Même si les travaux d'exploration, incluant les puits forés, sont en nombre limité, plusieurs lacunes ont été constatées relativement aux activités gouvernementales de contrôle. Ces lacunes démontrent à quel point les ministères concernés ont de la difficulté à assumer leur rôle de régulateur de ce secteur d'activité », conclut M. Cinq-Mars.

Développement durable

De plus, rien n'indique, selon lui, que la façon de faire du gouvernement dans ce dossier est effectuée dans une perspective de développement durable.

Certains des 16 principes inscrits dans la Loi sur le développement durable, dont le principe de précaution, n'ont pas été « suffisamment » pris en compte par Québec dans ce dossier, selon M. Cinq-Mars.

On compte actuellement une trentaine de puits en activité.

Le commissaire, qui relève du vérificateur général du Québec, formule 14 recommandations, la plupart à l'intention du ministère des Ressources naturelles et quelques-unes au ministère du Développement durable.

Il estime essentiel, notamment, que le gouvernement s'assure de l'acceptabilité sociale de cette filière avant d'aller plus loin, et mette en place des mécanismes qui permettront « une participation réelle » des citoyens et autres acteurs du milieu.

Interpellée en Chambre, la ministre Normandeau a reconnu le bien-fondé des critiques faites par le commissaire et dit avoir déjà ordonné des correctifs, notamment quant à l'inspection des puits et le resserrement des contrôles.

En point de presse, M^me^ Normandeau a dit aussi que des têtes étaient tombées à son ministère, en raison des lacunes observées relatives à l'application des règlements.

« On reconnaît qu'il faut améliorer nos pratiques », a admis la ministre, dans un rare mea culpa.

Certains fonctionnaires ont donc dû quitter le ministère, parce qu'ils n'avaient « pas assumé leurs responsabilités pleinement », selon elle.

Elle a aussi promis d'améliorer le cadre législatif et réglementaire relatif à l'exploration des gaz de schiste. ❑

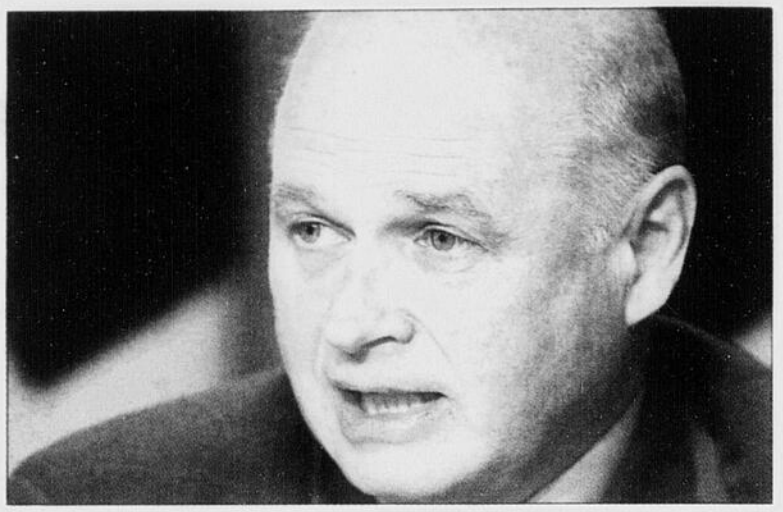

Dans un rapport détaillé, déposé mercredi à l'Assemblée nationale, le commissaire Jean Cinq-Mars ne se montre guère rassurant sur la façon dont le gouvernement Charest a géré ces dernières années son projet visant l'exploration et l'exploitation éventuelle des gaz de schiste au Québec.

(Photo PC)

Interpellée en Chambre, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a reconnu le bien-fondé des critiques faites par le commissaire et dit avoir déjà ordonné des correctifs.

(Photo PC)

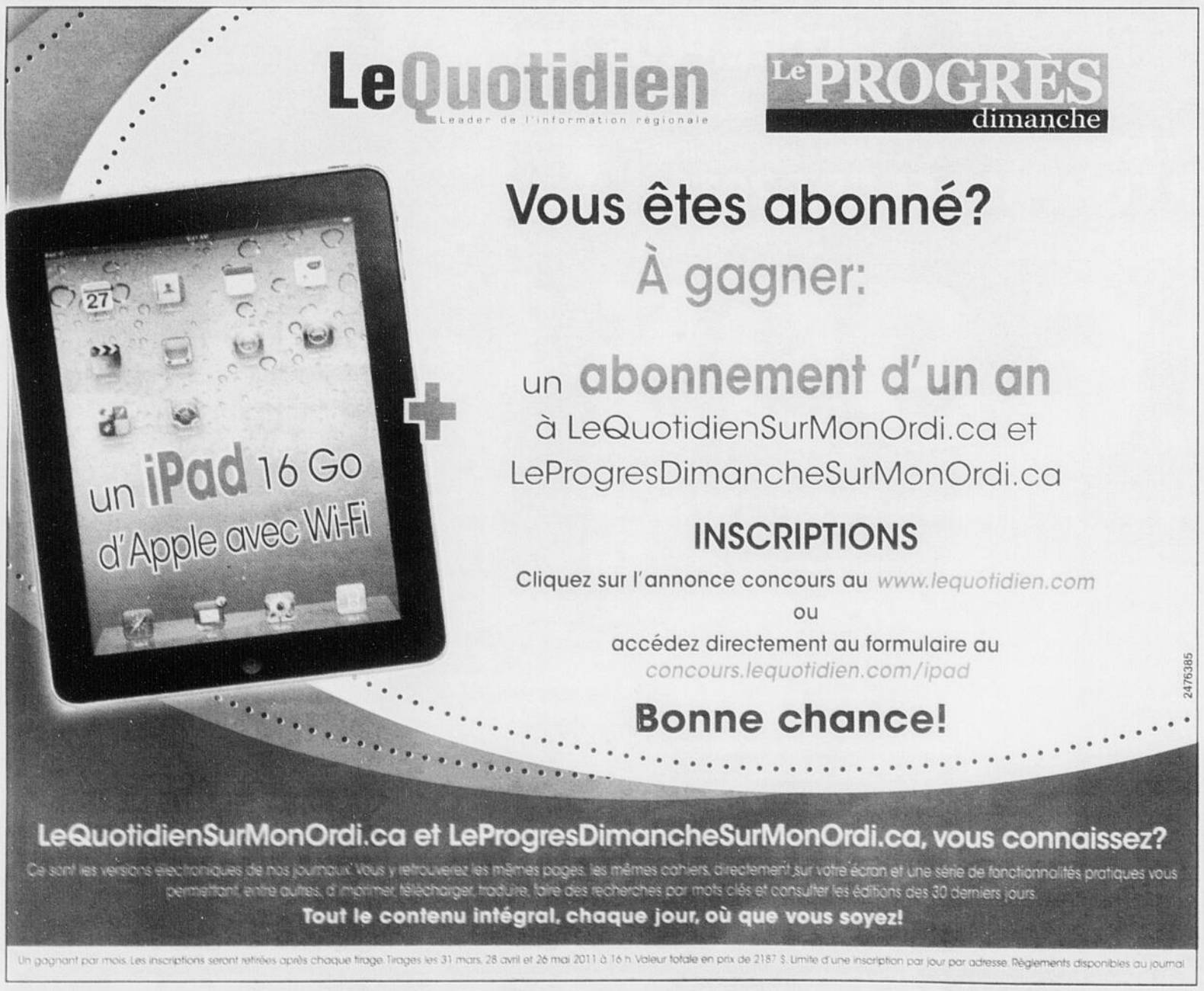

SIRIUS
RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

Les Recrues
DODGE

‡ Le prix d'achat s'applique au nouveau Jeep Compass Sport 4X2 2011 (MKTH49 + 25D) : 16 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise ou un boni au comptant. Le cas échéant, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (le cas échéant) qui sera différent de celui qui est illustré dans cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er et le 31 mars 2011 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées sans préavis. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (le cas échéant) qui sera différent de celui qui est illustré dans cette annonce. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise ou un boni au comptant. Δ Les remises au comptant (Jeep Compass Sport 4X2 2011 : 1 500 $ et Jeep Compass North Édition 2011 : 500 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2010 et 2011 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de 5,99 % pour 84 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par Ally Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2010 et 2011, à l'exception des modèles Caliber, Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Jeep Compass North Édition 2011 (MKTH49 + 25E) avec un prix d'achat de 22 295 $ financé à un taux de 5,99 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 67,92 $, des frais de crédit de 2 430 $ et une obligation totale de 24 725 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD et Banque Scotia et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. L'offre de TD n'est pas valide pour les résidants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ¥ Cette offre s'applique au Jeep Compass North Édition 2011 (MKTH49 + 25E) avec un prix d'achat de 22 295 $ financé à un taux de 5,99 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 67,92 $, des frais de crédit de 2 430 $ et une obligation totale de 24 725 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD et Banque Scotia et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. L'offre de TD n'est pas valide pour les résidants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ¥ Cette offre s'applique au Jeep Compass North Édition 2011 (MKTH49 + 25E). Jusqu'à épuisement des stocks. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (le cas échéant) qui sera différent de celui qui est illustré dans cette annonce. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Δ Les remises au comptant (Jeep Compass Sport 4X2 2011 : 1 500 $ et Jeep Compass North Édition 2011 : 500 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2010 et 2011 et sont déduites du prix négocié après l'application des taxes. ± Le taux de 5,99 % pour 84 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust et Banque Scotia sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2010 et 2011, à l'exception des modèles Caliber, Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Jeep Compass North Édition 2011 (MKTH49 + 25E) avec un prix d'achat de 22 295 $ financé à un taux variable préférentiel de 3,00 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 57,19 $, des frais de crédit de 3 821 $ et une obligation totale de 20 816 $. ▪ Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD Canada Trust et Banque Scotia sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2010-2011. Exemple : Jeep Compass Sport 4X2 2011 (MKTH49 + 25D) avec un prix d'achat de 16 995 $ financé à un taux de 5,99 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 67,92 $, des frais de crédit de 3 430 $ et une obligation totale de 24 725 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD et Banque Scotia et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. L'offre de TD n'est pas valide pour les résidants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ¥ Cette offre s'applique au Jeep Compass North Édition 2011 (MKTH49 + 25E). Jusqu'à épuisement des stocks. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (le cas échéant) qui sera différent de celui qui est illustré dans cette annonce. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Δ Les remises au comptant (Jeep Compass Sport 4X2 2011 : 1 500 $ et Jeep Compass North Édition 2011 : 500 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2010 et 2011 et sont déduites du prix négocié après l'application des taxes. ± Le taux de 5,99 % pour 84 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust et Banque Scotia sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2010-2011. Exemple : Jeep Compass Sport 4X2 2011 (MKTH49 + 25D) avec un prix d'achat de 16 995 $ financé à un taux de 5,99 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 67,92 $, des frais de crédit de 3 430 $ et une obligation totale de 24 725 $. ▪

Coût des frappes en Libye

Washington s'inquiète, Ottawa sans voix

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Un rapport du Congrès des États-Unis indique que les frappes aériennes menées en Libye ont coûté entre 400 millions $ US et 1 milliard $ au trésor américain, mais laisse entendre que la pression financière pourrait s'alléger au fur et à mesure que les alliés, dont le Canada, joueront un plus grand rôle dans la mise en application de la zone d'exclusion aérienne des Nations unies.

> Le budget fédéral – qui a été déposé, mais non adopté – prévoyait des compressions budgétaires de l'ordre de 300 millions $ pour l'année prochaine en ce qui concerne les opérations militaires outre-mer des Forces armées canadiennes.

L'étude, datée de lundi, a été publiée en ligne mercredi. Ce portrait instantané de la situation a été dépeint à l'intention de l'administration américaine, qui n'a pas caché son empressement de passer les commandes de l'opération à un autre joueur — en l'occurrence, l'OTAN.

Le Service de recherche du Congrès demeure cependant prudent dans son analyse en indiquant que ces dépenses demeurent « extrêmement difficiles à prévoir étant donné l'incertitude qui règne en ce qui concerne la longueur de ce conflit » et la durée de l'implication des troupes américaines.

La semaine dernière, le Centre d'évaluation stratégique et budgétaire (CSBA) avait estimé qu'il pourrait en coûter entre 100 millions $ et 300 millions $ à chaque semaine pour mener l'opération, qui consiste à superviser le respect de la zone d'exclusion aérienne en Libye.

Le rapport de 33 pages publié mercredi fait remarquer que les Britanniques avaient évalué que la facture, pour les quatre premiers jours des bombardements, pourrait s'élever à 45,5 millions $.

À titre comparatif, le gouvernement Harper, qui fait face à un déficit estimé à 40 milliards $ cette année, n'a fourni aucun détail sur les implications financières de cette mission avant d'être renversé par les partis d'opposition, vendredi dernier.

Le budget fédéral — qui a été déposé, mais non adopté — prévoyait des compressions budgétaires de l'ordre de 300 millions $ pour l'année prochaine en ce qui concerne les opérations militaires outremer des Forces armées canadiennes. La plupart des économies devaient être réalisées grâce au retrait des troupes canadiennes stationnées en Afghanistan.

La présence des Forces canadiennes a été renforcée dans la Méditerranée pour combattre les forces du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. En tout, ce sont 515 membres des Forces canadiennes qui sont désormais déployés. Ils sont basés à Naples, Tripani et Sigonella, en Italie, ainsi qu'à la base aérienne de l'OTAN de Ramstein, en Allemagne.

(Photo AFP)

Le déploiement des troupes canadiennes a été adopté à l'unanimité à la Chambre des communes, mais peu de questions ont été soulevées quant aux coûts découlant de cette mission.

Le gouvernement Harper a eu l'aval de la Chambre pour une période de trois mois. ❑

LE GRAND MÉNAGE
Évènement service printanier

Ford connaît les besoins de votre véhicule mieux que personne. Après tout, nous l'avons construit.

PNEUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Personne ne vend à meilleur prix[1] !
NOUS OFFRONS TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN AFIN D'ÊTRE PRÊT POUR LE PRINTEMPS : CHANGEMENT DE PNEUS, PNEUS, JANTES, ENTREPOSAGE DES PNEUS ET PLUS ENCORE.

À PARTIR DE 89,99 $ le pneu
Pneu de 15 po pour certains modèles Ford Focus de 2000 à 2011.
Entretien complet des pneus

Besoin d'aide avec votre GRAND MÉNAGE? Confiez-nous l'entreposage de vos pneus d'hiver.
À PARTIR DE 15 $ PAR PNEU DE VOITURE[2] OU 20 $ PAR PNEU DE CAMIONNETTE[2]
par saison. Offert chez les concessionnaires participants.

MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT[4]
Grâce à ce forfait, combiné à un entretien régulier, vous pourriez économiser jusqu'à 350 $[4] par année en carburant.
POUR SEULEMENT 59,99 $[5]
POUR UNE DURÉE LIMITÉE, OBTENEZ DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES DE MARQUE MOTORCRAFT® DE QUALITÉ SUPÉRIEURE INSTALLÉS POUR AUSSI PEU QUE 15,99 $ LE BALAI À L'ACHAT DU MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT.

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®
Ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à acheter des plaquettes ou des segments de freins Motorcraft®[6] !
25 $[3] DE RABAIS
Plan de protection Ford

Profitez de n'importe laquelle des offres annoncées et vous recevrez un coupon électronique d'une valeur de 10 $ échangeable au moment de votre prochain entretien[7].

PIÈCES ET SERVICE D'ORIGINE

C'EST LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE. Profitez de ces offres printanières de Ford.
Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford.
Pour obtenir plus de détails, consultez votre conseiller technique ou notre site Web.

Ford
Montez à bord.
ford.ca

2496536

Ces offres sont en vigueur du 1er mars au 2 mai 2011. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. [1] Cette offre ne s'applique qu'aux véhicules à roues arrière simples. [2] Ce montant est établi pour une Ford Fusion dotée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique, dont la cote de consommation mixte en ville et sur route est de 10 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 1,02 $ le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. [3] Le Plan de protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus, limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes. Le prix d'un prix annoncé par un concurrent, vous devez acheter et faire installer vos pneus chez un concessionnaire Ford participant. Offre en vigueur chez les concessionnaires Ford participants uniquement. Cette offre ne s'applique pas aux pneus de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Les prix annoncés par les concurrents n'incluent pas ceux qui sont annoncés dans eBay, ni ceux offerts par les grossistes et cybercommerçants de liquidations pour abandon de produit ou autres raisons. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. [4] La durée de l'entreposage est à l'entière discrétion du concessionnaire, jusqu'à concurrence d'une année. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. [5] 25 $ de rabais sur le prix de vente courant du concessionnaire. Ne comprends pas les plaquettes ou segments de freins de secours. Rectification ou remplacement des disques et tambours moyennant un coût additionnel. [6] La valeur du coupon peut être affectée uniquement à un achat ultérieur de services, quels qu'ils soient. La valeur du coupon ne peut être déduite d'achats antérieurs. Valeur du coupon établie en devises canadiennes. Les taxes sont payables avant la déduction du coupon de 10 $. D'autres restrictions peuvent s'appliquer, renseignez-vous auprès de votre conseiller technique.

Festival de musique du Royaume

Vingt ans et en forme

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le Festival de musique du Royaume célèbre ses 20 ans ce printemps. Comme pour les humains, ce concours d'envergure provinciale affiche une belle vigueur à ce stade de son existence. Il s'appuie sur ses réalisations passées pour aborder l'avenir avec confiance, ainsi que l'a noté le comité organisateur lors d'une rencontre de presse tenue hier, à l'hôtel de ville de Saguenay.

« Cette année, nous voulons nous souvenir de notre histoire, rappeler le travail de notre fondatrice, tout en mettant en relief le rayonnement du festival », a ainsi mentionné Pauline Morrier, qui cumule les fonctions de directrice générale et présidente du conseil d'administration.

> « Cette année, nous voulons nous souvenir de notre histoire, rappeler le travail de notre fondatrice, tout en mettant en relief le rayonnement du festival. »
>
> - Pauline Morrier

Assis devant elle, Gabrielle Gaudreault et son mari, Yvon, symbolisaient l'esprit qui anime le comité organisateur depuis sa formation. Après 18 ans de patient labeur, ils peuvent désormais suivre les compétitions, encourager les chanteurs et musiciens, sans avoir à se soucier de l'intendance. Un luxe pour des gens qui ont été si actifs pendant si longtemps.

« Ce matin, j'ai le coeur rempli d'émotion. Ça fait longtemps que je n'ai pas rencontré les membres du conseil d'administration. Toutes les organisations devraient en avoir un comme celui-ci », a commenté Gabrielle Gaudreault après la conférence de presse. Toujours aussi volontaire, elle dit plancher sur un projet qui sera dévoilé prochainement. Une affaire à suivre.

Un concert exceptionnel

Pour souligner les 20 ans du festival, le comité organisateur invite les mélomanes à assister à un spectacle donné le 14 mai à 18h30, à l'auditorium de la polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi. Fait exceptionnel, 14 écoles de la région participeront au programme en offrant des pièces de leur choix.

Cette activité sera clôturée par une rencontre avec les bénévoles du concours, toutes éditions confondues. Au préalable, le public aura eu la chance de voir des bouts de films montrant chacun des lauréats couronnés depuis 1992. Parmi ceux-ci, on remarque une toute jeune Marie-Nicole Lemieux, sélectionnée en 1999.

Elle dont la spontanéité est légendaire affiche une solennité impressionnante sur le document montré aux représentants des médias. Fait à signaler, c'est le seul extrait qui ne présente pas les 20 dernières secondes de l'intervention effectuée par l'artiste en finale. « J'ai triché pour elle parce que ses 20 dernières secondes, c'était une seule note », raconte Pauline Morrier en souriant.

Célébrer le passé, c'est bien, mais la valeur du concours se mesure à chaque édition, ce qui sera à nouveau le cas du 14 avril au 7 mai. Provenant autant des mouvances classique que populaire, les candidats participeront à des auditions, puis aux finales, afin d'obtenir la faveur des juges. Cette année, ils seront 13 à analyser les performances des interprètes inscrits dans 48 catégories.

Réunis à Jonquière et Chicoutimi, les artistes se disputeront des bourses totalisant 38 000$, mais là n'est pas l'essentiel. « Notre mission consiste à faire la promotion de la musique et à en valoriser l'apprentissage », a en effet précisé Pauline Morrier lors du dévoilement de la nouvelle affiche. Il s'agit d'une création de Thérèse Fournier baptisée « Ouverture sur la vie ». ❑

Le comité organisateur du Festival de musique du Royaume a dévoilé sa programmation hier, lors d'une rencontre de presse tenue à Chicoutimi. Sur cette photographie, on remarque la conseillère municipale de Saguenay, Sylvie Gaudreault, la présidente du conseil d'administration du festival, Pauline Morrier, ainsi que le président d'honneur de l'édition 2011, Roger Gosselin, directeur régional Saguenay-Lac-Saint-Jean et directeur Production chez Hydro-Québec. À côté d'eux se profile l'affiche conçue par l'aquarelliste Thérèse Fournier.

(Photo Rocket Lavoie)

Concours « Gens de coeur »

Pauline Morrier parmi les finalistes

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Parfois, les choses adonnent bien. C'est le vingtième anniversaire du Festival de musique du Royaume et l'une de ses chevilles ouvrières, la présidente et directrice générale Pauline Morrier, pourrait décrocher un titre convoité à l'échelle nationale.

Il découle du concours « Gens de coeur », organisé par Radio-Canada. L'objectif consiste à souligner la contribution d'une personne oeuvrant à titre bénévole. Le comité organisateur a dévoilé l'identité des dix finalistes et seule Pauline Morrier provient du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour mousser sa candidature, une campagne a été lancée par l'entremise du festival. Il faut mobiliser la population, puisque le premier prix sera accordé à l'individu qui aura accumulé le plus grand nombre de votes. Hier, lors de la rencontre de presse convoquée par la direction du festival, la conseillère municipale de Saguenay, Sylvie Gaudreault, a lancé un appel à la population.

« Ce ne sera pas difficile de voter pour toi, a-t-elle souligné en s'adressant à Pauline Morrier. Je souhaite qu'on soit nombreux à le faire parce que ça va permettre à l'événement de rayonner à l'échelle nationale. » Elle aurait pu ajouter que le premier prix, totalisant 20 000$, ira à l'organisation à laquelle est associée la personne choisie par les Canadiens.

Pour se prononcer, il suffit de se rendre sur le site Internet du Festival de musique du Royaume (à l'adresse www.festivalduroyaume.com), qui dirigera les visiteurs vers la fenêtre des « Gens de coeur ». On ne peut voter qu'une fois, mais il ne faut pas tarder, puisque l'échéance a été fixée au 3 avril.

C'est cinq jours plus tard, le 8 avril, que Radio-Canada dévoilera le nom de la personne gagnante. Ce sera fait à compter de 12h30, au cours de l'émission de télévision « Pour le plaisir ». ❑

CINÉ-TÉLÉ

JEUDI

08h30 VIE **LA LOI DE LOS ANGELES: LE FILM**
(0)(L.A. Law: The Movie) É.-U. 2002. Drame judiciaire de Michael Schultz avec Harry Hamlin, Susan Dey, Corbin Bernsen. Un ancien avocat reprend du service afin d'empêcher l'exécution imminente d'un homme qu'il a déjà défendu. Épisode de la série télévisée «L.A. Law».

13h00 VIE **UN AMOUR SANS LIMITE**
(0)(Rasmus und Johanna) All. 2008. Drame sentimental de Gunter A. Kraa avec Jochen Schropp, Julia Malik, Julie Engelbrecht. Un jeune designer de Stockholm, issu d'une famille d'hôteliers, tombe amoureux d'une amie d'enfance dont les parents sont propriétaires d'un établissement concurrent.

13h30 ARTV **DEUX JOURS À TUER**
(4)(Deux jours à tuer) Fr. 2008. Drame psychologique de Jean Becker avec Albert Dupontel, Marie-Josée Croze, Pierre Vaneck. Un publicitaire parisien aigri et cynique quitte avec fracas travail, famille et amis, et prend le chemin de l'Irlande, où vit son père qu'il n'a pas revu depuis trente ans. Adaptation efficace d'un roman de François d'Épenoux. Sautes d'humeur du protagoniste parfois forcées, même si motivées par une révélation tardive. Réalisation fluide et bien rythmée. Jeu solide et nuancé d'A. Dupontel.

14h00 V **MCBRIDE: L'ENNEMI AUX CENT VISAGES**
(0)(McBride: The Chameleon Murder) É.-U. 2005. Drame policier de Kevin Connor avec John Larroquette, Matt Lutz, Marta Dubois. Un ancien policier devenu avocat enquête sur le meurtre d'une femme qui aurait eu plusieurs identités. Épisode de la série télévisée «McBride».

21h00 TQc **LA SIRÈNE DU MISSISSIPPI**
(4)(Sirène du Mississippi, La) Fr. 1969. Drame policier de François Truffaut avec Jean-Paul Belmondo, Catherine Deneuve, Michel Bouquet. Un jeune et riche planteur épouse une aventurière qui s'enfuit bientôt avec sa fortune. Quelques invraisemblances dans le récit. Traitement intéressant. Interprètes de talent.

21h00 TFO **LE ROI DANSE**
(4)(Roi danse, Le) Fr. 2000. Drame historique de Gérard Corbiau avec Benoît Magimel, Boris Terral, Tcheky Karyo. L'ascension du compositeur Jean-Baptiste Lully à la cour du roi Louis XIV. Étude sur les liens entre le pouvoir et les arts. Dialogue intelligent. Structure dramatique un peu boiteuse. Mise en scène très léchée au style parfois ampoulé. Grande conviction des comédiens.

23h00 ARTV **FUNNY GAMES**
(4)(Funny Games) É.-U. 2008. Thriller de Michael Haneke avec Naomi Watts, Tim Roth, Michael Pitt. Deux jeunes sociopathes s'amusent à terroriser un couple et leur enfant. Décalque américanisé d'une oeuvre antérieure du réalisateur autrichien. Dénonciation nihiliste de la culture de la violence. Progression implacable, délibérément déstabilisante. Touches d'humour noir. Mise en scène clinique. Jeu à fleur de peau de N. Watt.

00h00 VIE **UN AMOUR SANS LIMITE**
(0)(Rasmus und Johanna) All. 2008. Drame sentimental de Gunter A. Kraa avec Jochen Schropp, Julia Malik, Julie Engelbrecht. Un jeune designer de Stockholm, issu d'une famille d'hôteliers, tombe amoureux d'une amie d'enfance dont les parents sont propriétaires d'un établissement concurrent.

00h23 TVA **LE FUGITIF**
(4)(Fugitive, The) É.-U. 1993. Thriller de Andrew Davis avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward. Condamné à la peine capitale pour un meurtre dont il est innocent, un fugitif tente de retrouver le véritable coupable. Scénario bien construit. Nombreuses scènes d'action à couper le souffle. Dénouement prévisible. Interprétation vigoureuse de H. Ford.

HOROSCOPE

Jeudi 31 mars 2011

Bélier (21 mars au 19 avril): L'influence d'Uranus, du Soleil, de Jupiter et de Mercure en Bélier favorise les déplacements ainsi que les... surprises. Votre champ d'influence est en pleine expansion et c'est le temps d'émettre des propositions en vue de faire avancer votre cause. Des opportunités peuvent résulter de l'entretien de vos contacts. Ne négligez pas de donner suite aux messages que vous recevez.

Taureau (20 avril au 20 mai): Il serait dommage de vous laissez influencer excessivement par les commentaires que vous entendez. Tous les goûts sont dans la nature, et pour chaque individu qui trouvera que votre idée est géniale, il y en aura un autre qui jugera qu'elle est dépourvue d'intérêt. Si le projet vous tient réellement à coeur, vous ne devriez pas laisser autrui vous amener à y renoncer.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Tandis que la Lune se trouve en Poissons, au carré de votre Signe, il faudrait éviter de prendre votre cas pour une généralité... ni celui des autres pour des exceptions! En ramenant tout à vous et à vos propres expériences de vie, vous courrez le risque de juger quelqu'un catégoriquement et de verser dans l'intransigeance. Avec un peu d'empathie, une relation tendue peut devenir beaucoup plus cordiale.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Avec notre Lune «conjointe» à Vénus dans un autre Signe d'Eau, les Poissons, voici une bon jeudi en perspective. Il ne vous reste plus qu'à oser. La gêne et la timidité ne peuvent que vous empêcher d'obtenir ce que vous désirez. N'ayez surtout pas peur de vous affirmer et de prendre votre place. Le proverbe «qui risque rien n'a rien» s'applique particulièrement à votre situation aujourd'hui.

Lion (23 juillet au 22 août): On dit que pain défendu réveille l'appétit. Ainsi, davantage de permissivité pourrait rendre une situation beaucoup plus facile à gérer. Les aspects planétaires peuvent vous donnez l'envie d'avoir la haute main sur toutes vos affaires, mais vous obtiendrez probablement une meilleure paix d'esprit si vous consentez à relâcher le contrôle que vous exercez sur un contexte donné.

Vierge (23 août au 22 septembre): L'influence de la Lune en Poissons, face à la Vierge, peut éveiller en vous le désir d'outrepasser certaines limites ou d'agir avec davantage d'audace. Vos proches risquent de ne plus vous reconnaître! Rappelez-vous seulement que du moment que vous créez un précédent, il sera difficile de faire marche arrière, et que cela peut constituer un avantage, tout comme un inconvénient.

Balance (23 septembre au 23 octobre): Préparez-vous à interagir avec un nombre croissant d'individus. La présence d'Uranus, du Soleil, de Jupiter et de Mercure dans votre Signe opposé peut accorder davantage d'importance à tout ce qui se rapporte à l'étranger, aux voyages, à la communication, mais aussi à... l'imprévu! Il s'agit d'une grande influence astrale pouvant jouer sur de nombreux domaines. Et Saturne y fait face...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Tandis que la Lune poursuit son séjour dans un autre Signe d'Eau, un concours de circonstance peut vous aider à déterminer sur quelles personnes vous pouvez réellement vous fier. Il est également possible qu'un de vos soupçons soit enfin confirmé. Un petit sacrifice que vous consentirez à faire pour le bien commun ne passera pas inaperçu et sera récompensé dans un futur rapproché.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Il ne faut pas dire tout ce que l'on sait, croire tout ce que l'on entend, ni faire tout ce que l'on peut. En d'autres termes, la Lune en Poissons, angulaire à votre Signe, vous invite à la retenue et à la maîtrise de soi. Ceci dit, votre jeudi est loin d'être voué au désastre, mais vous maximiserez les chances d'en faire une journée mémorable en sachant contrôler vos réactions aux évènements.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Avec 4 astres en Bélier, angulaires au Capricorne, les décisions ne seront pas si faciles à prendre, et il faudra vous allouer un délai suffisant pour ne pas vous ruer impulsivement sur n'importe quelle option. Cependant, il ne faudrait pas se servir de ce prétexte pour prolonger inutilement une période d'attente. Les indices qui peuvent vous aider à faire le meilleur choix se trouvent tout autour de vous.

Verseau (20 janvier au 18 février): Celui qui est respectueux sans mesure en devient fatigant. Celui qui est franc sans mesure en devient insolent. La complexité des aspects planétaires actuellement en place dans notre ciel peut rendre certains rapports interpersonnels plus tendus. C'est par la recherche de l'équilibre et de la juste mesure que vous parviendrez à alléger l'atmosphère et à tirer votre épingle du jeu.

Poissons (19 février au 20 mars): Il existe un moyen de faire plaisir à l'un sans déplaire à l'autre. Et vu que la Lune «dans les bras» de Vénus en Poissons tend à harmoniser vos relations personnelles, une situation peut devenir aussi simple que vous le souhaitez. Commencez par ne pas attribuer d'intentions aux autres tant qu'ils ne les ont pas clairement manifesté et demeurez à leur écoute: ils finiront par se révéler à vous.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

31 mars	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Téléjo-urnal	RDI santé	Pyra-mide	Union fait force	Les lionnes / Judi Richards		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir / Francis Reddy , Édith Butler.			C'est ça la vie		Le temps d'une paix		Les docteurs / La guerre des sexes		Pyra-mide	Union fait force
V	(6h00) Le show du matin		L'EXTRA		Rire et délire	La cantine		V express	Infopublicité		Famille 2.0		MCBRIDE 2: L'ENNEMI AUX CENT VISAGES (2005) John Larroquette.				Les Simpson	Les Simpson	Zéro à 1000$	Guerre des clans
CJPM	(5h30) Salut, bonjour!		Ça finit / Gildor Roy , Ginette Reno.		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA/(:45) Nouvelles	(:15) TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopu-blicité	Symph-orien	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	Mélodi-lous	Corne-muse	Ni Hao, Kai-Lan	Oui-Oui jouets	Jardin rêves	Anatole	SamSam	Lucky Luke	Tactik	Tactik	Grands duels LNI / Demi-finale		Curieux Bégin		Le canal masqué	Inuk	Anne - pignons	Zobo-omafoo	Corne-muse	Toc toc toc
VOX	Mise à jour	Question	Mise à jour	Place au maire	Bonheur total		4 minutes	Coups de coeur	Question	Mise à jour	Faisons le point	Viactive	Communiqués				Absolument Yoga	Prof. Passion	Monde s'en fout	Webpr-esse.ca

31 MARS	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Enquête / Images chocs au G-20/ La guerre chez soi		3600 secondes d'extase / Les meilleurs moments		Le Téléjournal	(:45) Droit au but	(:15) Les lionnes / Judi Richards , Marie Michaud.		(:15) Le plaisir / Francis Reddy
V	Atomes crochus	Un souper parfait	Bienvenue aux dames	Roxy	Merlin / La druidesse		CSI: NY / Pièces montées		Un gars le soir	Dumont	Atomes crochus	Call TV	
CJPM	TVA nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Fidèles au poste! , André-Philippe Gagnon.		Peut contenir des Rachid	Caméra café Partie 2 de 2	TVA nouvelles	(:45) Denis Lévesque		(:45) Le match	(:25) LE FUGITIF (1993)
TQc	Kaboum!	Tactik / Ça déménage!	Tactik	La vie en vert	Une pilule, une p'tite granule		LA SIRÈNE DU MISSISSIPPI (1969) avec Catherine Deneuve, Nelly Borgeaud, Jean-Paul Belmondo.				(:10) Les francs-tireurs / Pierre Curzi , Martin Petit.		(:10) La période de questions
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Au-delà des cimes		Et Allah dans tout ça?		Pollution: L'homme contamine		Le pouvoir des mots		TV5 le journal/ J. Afrique	(:35) Librairie / Umberto Eco , Hans Magnus Enzensberger.	
CANAL D	Furieux forages		Opération fantômes / La morgue		Vies parallèles / Enfants médiums		Alliance meurtrière / Traîtrise amoureuse		Scènes de crime / Sale boulot		Le convoi de l'extrême / Les adieux d'un routier		Docu-D
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	(:45) Nouvelles sports	24 heures en 60 minutes
RDS	Sports 30		LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Bruins de Boston (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	30 images/ seconde	ATP Tennis - Open Sony Ericsson Quart de finale #3	
VIE	Bye-Bye Maison	Des idées de grandeur	Airoldi pour une sortie	Maître chez soi	Lisa Williams: Dialogue avec les morts		Parents ou tyrans / La famille Knight		Décore ta vie	Idées grandeur	La bosse des noces	Célibataires recherchés	UN AMOUR SANS LIMITE
SERIES+	Veronica Mars / Normal, vous avez dit normal?		C.S.I: Miami / Dangereuse collaboration		Hawthorne / Le grand saut		État de grâce / Le chant des oiseaux		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / La voix des femmes		Doc / Plagiat		Cinq soeurs
Z	La porte des étoiles / La quête du Graal Partie 2 de 2		Ça s'branche où?	Comment c'est fait	Captifs / Le largage		La porte de l'univers / Les naufragés du temps		FlashForward / C'était écrit		Monstres Mécaniques / Le RCA Dome		Comment c'est fait
HISTORIA	Le tour du jardin / Glen Villa Gardens		Passion maisons / Princeville		Nos commerçants / Le pouvoir de séduction		NCIS enquêtes spéciales / Oeil pour oeil		John Adams / S'unir ou périr - John Adams accepte de prendre la défense de soldats britanniques.				JAG / La torpille
ÉVASION	Comme un poisson dans l'eau / Groenland		Le temps d'un week-end		Les mondes d'Ushuaïa - Nicolas voyage et cherche à comprendre ce qui pousse les êtres vivants à migrer.				Soleil tout inclus / Antigua		Soleil tout inclus		Shanti coeur d'Inde
CBJET	(17h00) CBC News: Mont.	Coronation Street	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Marketing the Monarchy		Chasing the Royals		CBC News: The National		CBCNews:Late Night/George S	(:40) Halifax Comedy Fest	Ghost Whisperer
TSN	SportsCentre		LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Bruins de Boston (D)					SportsCentre		That's Hockey 2 Nite (D)	SportsCentre	Off the Record	Boxing
SPNET	Jays Special / Jays Up Close	Sportsnet Connected	Overtime	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Panthers de la Floride (D)					Sportsnet Connected		Hockeycen-tral	MLB Season Preview	
ARTV	Terre humaine / La déclaration d'amour		Tout sur moi	Rumeurs Partie 2 de 2	Anne, la maison aux pignons verts		Elles / Leçon de chantage		L'art du Nu / L'art homo érotique		FUNNY GAMES (2007) avec Tim Roth, Michael Pitt, Naomi Watts.		
VOX	Question de Répondre	Mise à jour	Voir GRAND.tv		Ma première Place des Arts	Ici et là		LeZarts	LeZarts: Studio	Mise à jour	4 minutes topo	Profession Passion	Profession Passion

HORIZONTALEMENT

1. Il prétend faire des miracles.
2. Viscère - Du poisson et des fruits de mer crus.
3. Ignorant - On en fait des cocktails.
4. Elle parle beaucoup - Chlorure de sodium - Elle sent bon.
5. Actinium - Muret formant garde-corps.
6. Voix d'homme élevée - Voiture hippomobile.
7. Grivois - Pas artificiel.
8. Manouche.
9. Petit espace isolé - Énergie qui fait agir.
10. Faucon - Bière et grenadine.
11. Station balnéaire italienne - Formuler.
12. Renversée - Coquille des mollusques.

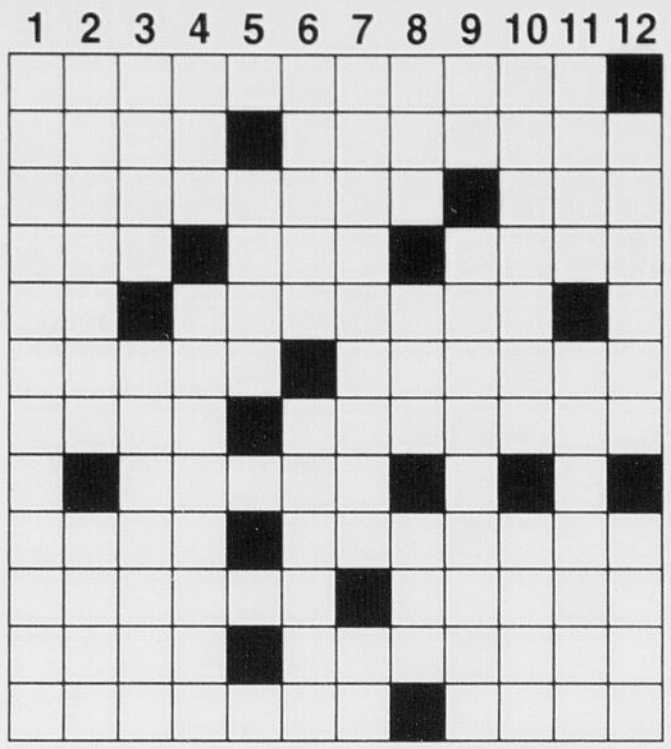

MC2975

VERTICALEMENT

1. Falsifie.
2. Elles tournent - Riche en calcium.
3. Partie du nez - Érable ornemental.
4. Page d'un journal - Situation dans l'espace.
5. Ivan IV.
6. Petite fleur - Relatée.
7. Mousseline de coton transparente et très apprêtée - Néon.
8. Défraîchi - Gaz naturel - Service créé en 1943.
9. Facteur Rhésus - Qui brille.
10. Se trémousser - Partie de livre.
11. Proféré - Patron de l'Angleterre (Saint-).
12. Raboteux - Dommage.

Solution du no 2974

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	U	P	D	E	P	O	I	N	G	■
2	O	R	N	E	■	S	A	I	M	I	R	I
3	U	T	I	L	E	■	R	E	A	G	I	T
4	R	E	T	E	N	U	E	■	M	E	L	E
5	T	I	■	R	A	N	I	S	■	R	■	M
6	E	L	O	I	■	E	L	E	G	I	E	■
7	P	■	U	N	I	S	■	B	R	A	V	E
8	O	B	I	■	T	C	H	A	O	■	E	L
9	I	E	■	T	A	O	■	C	U	R	R	Y
10	N	A	S	A	L	■	R	E	P	U	E	S
11	T	U	T	R	I	C	E	■	E	S	S	E
12	E	X	O	D	E	■	A	R	R	E	T	E

MOUVEMENT - Un mot de 8 lettres

R	E	L	U	O	R	N	E	T	E	N	D	R	E	R
G	E	S	T	E	O	E	B	R	A	N	L	E	R	E
F	B	L	S	R	S	R	T	F	U	I	R	C	I	T
I	M	S	L	B	S	A	E	U	O	L	E	S	T	E
T	A	R	B	A	E	T	P	M	H	N	L	O	D	J
C	J	O	U	R	S	R	E	D	A	C	C	A	S	A
A	N	T	R	E	B	U	C	H	E	R	U	E	O	I
D	E	A	R	R	T	A	H	E	U	R	T	E	R	L
R	I	P	E	R	D	O	E	T	R	R	C	N	T	L
C	F	E	E	E	R	A	M	L	A	R	E	T	I	I
O	I	R	N	S	E	T	I	A	A	I	L	R	R	R
U	L	C	O	I	R	B	N	S	R	N	U	A	I	E
R	E	B	M	O	T	L	E	N	T	C	O	I	O	V
I	R	E	G	A	N	R	R	E	U	R	H	N	I	I
R	E	V	I	R	E	D	A	L	A	C	S	E	N	F

ACTIF
ALLER
ALLURE
BERCER
BOND
BRIO
CADENCE
CHEMINER
CHUTE
COURIR
DERIVER
EBRANLER
ECRASER
ELAN
ENJAMBEE
ENROULER
ENTRAIN
ENTRER
ESCALADER
ESSOR
ETENDRE
FILER
FONCER
FUIR
GESTE
HEURTER
HOULE
JAILLIR
JETER
LENT
LESTE
MARCHE
MAREE
MOTEUR
NAGER
PAS
PRESTE
RAMER
RESSAC
REVIF
RIPER
RUADE
RUER
SACCADE
SERRER
SORTIR
TAPER
TIC
TOMBER
TREBUCHER
VIE
VIRER

Solution du dernier problème : PLEBEIENNE

No 2682

				5		3		6
8				7	2			
5		6		4			1	
		8	3		9			1
	5	2			1			
	3					2	8	
			8	3			9	
					4	7		2
3	4	1					6	8

Niveau de difficulté : FACILE

1980

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	3	1	8	5	6	9	7	4
9	6	5	4	7	3	1	8	2
4	8	7	2	1	9	6	5	3
8	9	6	1	3	4	7	2	5
1	4	2	5	6	7	3	9	8
7	5	3	9	8	2	4	1	6
6	2	4	7	9	8	5	3	1
5	7	8	3	4	1	2	6	9
3	1	9	6	2	5	8	4	7

1979

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

PEANUT

BEN

BORIS

ÉCONOMIE

OR	DOLLAR	EURO	ARGENT	PÉTROLE
1383.57 (once $ can)	102.95 (cents US)	1.3719 ($ can)	37.85 (once $ can)	101.16 (baril $ can)

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	808.30 $	8.47 $	81099649
S&P/TSX 300	14083.58 $	153.23 $	234486315
S&P/TSX VENTURE	2286.44 $	8.56 $	130056126
DOW JONES	12350.61 $	71.60 $	140344992
NASDAQ/USA	2776.79 $	19.90 $	0
NASDAQ/Canada	766.35 $	5.58 $	0

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	34.05 $	33.32 $	33.69 $	0.33 $
Abitibibowater Inc.	ABH	26.48 $	26.23 $	26.24 $	-0.10 $
Barrick Gold Corp	ABX	50.38 $	49.47 $	50.08 $	0.70 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	11.51 $	11.51 $	11.51 $	-0.01 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	25.80 $	25.58 $	25.67 $	0.00 $
Research in Motion	RIM	56.17 $	55.15 $	55.47 $	-0.18 $
Bombardier CL A	BBD.A	6.40 $	6.28 $	6.30 $	0.01 $
Bombardiers Inc.	BBD.B	6.39 $	6.28 $	6.30 $	0.04 $
BCE Inc.	BCE	35.51 $	35.27 $	35.34 $	0.01 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	2.22 $	2.20 $	2.20 $	0.00 $
Bank of Montreal	BMO	63.00 $	62.52 $	62.92 $	0.49 $
Bank of Nova Scotia	BNS	59.56 $	59.21 $	59.55 $	0.48 $
CAE Inc	CAE	12.87 $	12.31 $	12.77 $	0.48 $
Cascades Inc.	CAS	7.75 $	7.55 $	7.68 $	0.12 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	44.91 $	43.25 $	44.65 $	1.75 $
Canfor	CFP	14.91 $	14.66 $	14.84 $	0.22 $
CIBC	CM	84.46 $	84.01 $	84.05 $	0.05 $
Canadian Natural Res.	CNQ	48.47 $	47.65 $	47.99 $	0.41 $
CN Railway Company	CNR	72.59 $	72.12 $	72.44 $	0.19 $
Canadian Oil Sands	COS	32.99 $	32.07 $	32.30 $	0.05 $
Canadian Pacific Railway	CP	62.60 $	62.20 $	62.48 $	0.08 $
Canadian Tire	CTC	74.62 $	73.21 $	74.00 $	-2.00 $
Canadian Western Bank	CWB	31.20 $	30.67 $	30.80 $	0.00 $
Domtar	UFS	88.57 $	87.00 $	88.24 $	0.37 $
Emera	EMA	31.64 $	31.35 $	31.61 $	0.22 $
Enerplus	ERF	31.01 $	30.70 $	30.93 $	0.11 $
CGI Group Inc.	GIB.A	20.46 $	20.06 $	20.36 $	0.31 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	15.20 $	14.84 $	14.96 $	0.00 $
Great-West Lifeco	GWO	26.82 $	26.50 $	26.69 $	0.28 $
Industrial Alliance	IAG	41.51 $	40.13 $	41.42 $	1.13 $
Societe financiere IGM	IGM	49.34 $	48.48 $	48.84 $	0.43 $
Imperial Oil	IMO	51.00 $	49.78 $	49.96 $	0.20 $
Quebecor Inc	QBR.B	34.80 $	34.52 $	34.75 $	0.21 $
Loblaws Cos.	L	38.96 $	38.27 $	38.93 $	0.61 $
Laurentian Bank	LB	50.98 $	50.45 $	50.98 $	0.09 $
Manitoba Telcom	MBT	29.92 $	29.56 $	29.86 $	0.31 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	12.34 $	12.22 $	12.33 $	0.10 $
Magna International	MG	47.49 $	46.42 $	47.19 $	0.66 $
Metro Inc.	MRU.A	47.20 $	46.57 $	46.80 $	0.24 $
National Bank	NA	79.20 $	77.47 $	78.81 $	1.51 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	25.36 $	25.30 $	25.35 $	0.14 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	20.40 $	19.67 $	20.30 $	0.67 $
Precision Drilling Corp.	PD	13.07 $	12.70 $	13.05 $	0.19 $
Jean Coutu Group	PJC.A	10.22 $	10.14 $	10.22 $	0.06 $
Potash Corp	POT	56.64 $	55.87 $	56.59 $	0.89 $
Power Corp.	POW	28.89 $	28.62 $	28.72 $	0.06 $
Power Financial	PWF	31.57 $	31.27 $	31.32 $	-0.39 $
Quebecor Inc.	QBR.B	34.80 $	34.52 $	34.75 $	0.21 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	35.74 $	35.42 $	35.43 $	0.10 $
Royal Bank	RY	60.54 $	59.85 $	60.16 $	0.39 $
Saputo Inc.	SAP	43.55 $	43.10 $	43.39 $	0.05 $
Sears Canada	SCC	19.94 $	19.68 $	19.94 $	0.27 $
Fibrek Inc	FBK	1.67 $	1.52 $	1.65 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	20.70 $	20.30 $	20.66 $	0.40 $
Sun Life financial	SLF	30.51 $	30.02 $	30.45 $	0.49 $
SNC-Lavalin	SNC	55.73 $	54.96 $	55.00 $	-0.13 $
Superior Propane Corp	SPB	11.44 $	11.31 $	11.41 $	0.02 $
Suncor Energy Inc.	SU	43.96 $	43.10 $	43.37 $	0.17 $
Telus Corporation	T	49.78 $	49.00 $	49.29 $	-0.03 $
Transalta Corporation	TA	20.34 $	20.21 $	20.27 $	-0.01 $
Tembec	TMB	6.37 $	6.18 $	6.27 $	0.02 $
TD Bank	TD	86.74 $	85.08 $	86.40 $	1.56 $
Teck Cominco Corp.	TCK.B	52.87 $	51.78 $	52.75 $	0.82 $
Talisman Energy Inc.	TLM	23.98 $	23.70 $	23.94 $	0.25 $
Epcor Power	EP.UN	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Transcanada Pipe	TRP	39.32 $	38.98 $	39.18 $	0.40 $
Transat AT	TRZ.B	12.55 $	12.41 $	12.48 $	-0.02 $
Torstar Corp.	TS.B	14.15 $	14.00 $	14.05 $	0.06 $
Wescast Industries	WCS.A	8.46 $	8.15 $	8.46 $	0.36 $
Weston George Ltd	WN	65.60 $	64.59 $	65.43 $	0.45 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LUNDIN MINING CORP	LUN	7.96 $	0.37 $	21063537
URANIUM ONE INC	UUU	3.84 $	0.08 $	11874206
ROCKGATE CAPITAL	RGT	1.40 $	-0.37 $	9373576
iShares S&P TSX 60	XIU	20.26 $	0.20 $	7028689
PRECISION DRILLING	PD	13.05 $	0.19 $	6827287
BOMBARDIER INC	BBD.B	6.30 $	0.04 $	6152555
EQUINOX MINERALS	EQN	5.63 $	0.15 $	5999429
KINROSS GOLD CORP	K	15.35 $	0.41 $	5581914
DENISON MINES CORP	DML	2.34 $	-0.09 $	5062284
CELTIC EXPLORATION	CLT	20.52 $	0.32 $	4863113

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VALEANT	VRX	48.54 $	5.24 $	1401109
INMET MINING CORP	IMN	66.62 $	4.17 $	628500
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	370.68 $	3.33 $	37848
LABRADOR IRON ORE	LIF.UN	79.51 $	2.32 $	57841
WESTPORT	WPT	21.10 $	2.30 $	536068
GLENTEL INC	GLN	34.68 $	2.18 $	12955

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CANADIAN TIRE CO	CTC	74.00 $	-2.00 $	1578
BONTERRA ENERGY	BNE	55.00 $	-1.62 $	45445
FORTRESS PAPER LTD	FTP	43.70 $	-1.36 $	90936
WFI IND LTD	WFI	24.49 $	-1.26 $	4850
AG GROWTH INTL INC	AFN	46.76 $	-0.99 $	34836
ARBOR MEMORIAL	ABO.A	24.25 $	-0.80 $	200

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CITIGROUP	C	4.45 $	0.00 $	339058334
SPDR S&P 500	SPY	132.77 $	0.91 $	135895860
BANK of AMERICA	BAC	13.45 $	0.10 $	121113035
iShares MSCI	EEM	48.25 $	0.61 $	70059859
FINANCIAL SELECT	XLF	16.45 $	0.13 $	61627844
SPRINT NEXTEL	S	4.56 $	-0.06 $	53287346
AT&T	T	30.71 $	0.66 $	52867184
GENERAL ELECTRIC	GE	20.11 $	0.25 $	46982663
iShares RUSSELL	IWM	83.88 $	1.07 $	42161464
iShares MSCI JAPAN	EWJ	10.45 $	0.16 $	41441868

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	128103.00 $	1093.00 $	424
BLACKROCK	BLK	198.84 $	12.34 $	4569899
WHITING PETROLEUM	WLL.PR.A	347.85 $	10.60 $	100
XCEL ENERGY $4.16	XEL.PR.E	80.00 $	9.25 $	150
BIGLARI HOLDINGS	BH	409.41 $	8.42 $	3554
OXFORD INDUSTRIES	OXM	33.43 $	8.42 $	1969037

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
US BANCORP	USB.PR.A	841.01 $	-13.99 $	5442
AMERON INTL	AMN	69.82 $	-4.93 $	502508
WELLS FARGO WELLS	WFC.PR.L	1038.25 $	-3.75 $	17763
NVR INC	NVR	763.81 $	-3.63 $	11153
IPATH SE MSCI	EMSA	82.00 $	-3.12 $	500
WHITE MOUNTAINS	WTM	362.00 $	-2.70 $	13591

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CISCO SYSTEMS	CSCO	17.33 $	-0.11 $	60260839
INTEL	INTC	20.46 $	0.18 $	54568401
POWERSHARES QQQ	QQQ	57.35 $	0.27 $	44935856
MICROSOFT	MSFT	25.61 $	0.12 $	42000178
CEPHALON	CEPH	75.44 $	16.69 $	41571824
MICRON TECH	MU	11.58 $	-0.18 $	33730912
NVIDIA	NVDA	18.45 $	-0.72 $	29407936
SIRIUS XM RADIO	SIRI	1.72 $	-0.01 $	28578914
ADVANCED BATTERY	ABAT	2.01 $	-1.50 $	27198910
ORACLE CORP	ORCL	33.05 $	-0.11 $	25718235

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CEPHALON	CEPH	75.44 $	16.69 $	41571824
PRICELINE.COM	PCLN	504.00 $	12.31 $	1237836
MICROSTRATEGY	MSTR	133.69 $	10.69 $	208840
CME GROUP	CME	303.25 $	5.23 $	471306
AMAZON.COM	AMZN	179.42 $	4.80 $	6860586
INTERDIGITAL	IDCC	47.97 $	4.46 $	3521878

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ACXIOM	ACXM	13.50 $	-3.96 $	10518179
HUNTINGTON	HBANP	1155.00 $	-2.65 $	15
EPOCRATES	EPOC	19.25 $	-2.58 $	192418
SOHU.COM	SOHU	87.13 $	-2.47 $	1936571
APPLE INC	AAPL	348.63 $	-2.33 $	11764467
IRIDIUM	IRDMU	10.14 $	-2.16 $	500

Données fournies par Décision-Plus / www.decisionplus.com

CHRONIQUE JURIDIQUE

VOUS AVEZ DIT NON RESPONSABLE?

Me Rita Vaillancourt

Peu importe les endroits que l'on fréquente, on voit souvent inscrit que le propriétaire ou maître des lieux n'est pas responsable des dommages ou pertes pouvant y survenir. Qu'en est-il exactement? Une entreprise peut-elle éviter toute responsabilité par un semblable avis simplement affiché ou apposé au verso de billets d'activité ou de tickets de stationnement?

Rappelons préalablement le principe de base en matière de responsabilité civile : afin d'obtenir un dédommagement, le réclamant doit démontrer la faute de l'auteur, le préjudice subi et le lien de cause à effet entre ces deux éléments.

Relativement aux clauses de non-responsabilité, le *Code civil du Québec* («*Code*») précise certaines situations où de telles clauses peuvent valoir ou pas.

Pour ce qui est d'un préjudice corporel ou moral, le Code interdit à toute personne d'exclure ou de limiter sa responsabilité. Autrement, cela violerait le droit de la personne à son intégrité selon la *Charte des droits et libertés de la personne*.

S'il s'agit d'un dommage matériel, une clause limitative ou d'exclusion sera inefficace en présence d'une faute intentionnelle ou d'une faute lourde du propriétaire ou de son préposé. Une faute lourde est en fait un comportement qui dénote un mépris total des intérêts d'autrui ou une insouciance évidente de son auteur.

Que se passe-t-il si votre véhicule garé dans un stationnement payant est endommagé? Dans ce cas, pour valoir dégagement de responsabilité, celui qui invoque pareille clause devra démontrer qu'elle était ou devait être connue de la personne à qui il l'oppose au moment de l'adhésion de cette dernière Aussi, faut-il que la victime ne se soit pas fermée volontairement les yeux…

Par ailleurs, même en l'absence de tout contrat, un avis général de non-responsabilité ne vaudra pas à l'endroit de tiers ou du public. Cependant, cet avis pourra être considéré comme une dénonciation d'un danger invitant davantage à la prudence. Également, une pancarte signalant «à vos risques et périls», n'emporte pas dégagement de responsabilité de l'auteur d'une faute, d'une part et acceptation des risques et renonciation de recours de la victime, d'autre part. Toutefois, cela pourra être interprété comme une imprudence de la victime qui devra alors assumer une part ou la totalité de la responsabilité, compte tenu des circonstances.

En somme, un avis de non-responsabilité ne constitue pas un blanc-seing contre toute négligence. Lorsque valable en principe, un tribunal exigera que cet avis soit formulé clairement et bien visible.

Me Rita Vaillancourt
en collaboration avec Mme Marjorie Bhérer
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L. / AVOCATS
LÀ OÙ VOUS ÊTES.MC
clcw.ca
Montréal • Québec • Saguenay • Sherbrooke • Drummondville
Rimouski • Sept-Îles • Val-d'Or • Alma • Saint-Georges • Amos
Roberval • Saint-Félicien • Plessisville • Amqui • Rivière-du-Loup
2442388

Ne pas manquer le bateau

Louis-Marie Beaulieu a amené de la rigueur et une gestion plus serrée au Groupe Desgagnés pour qu'il puisse profiter des vents favorables qui soufflent sur le transport maritime.

Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction du Groupe Desgagnés, une entreprise de transport maritime de Québec.

(Photo La Presse)

Pour suivre la vague, le Groupe Desgagnés a investi 290 millions de dollars depuis 30 mois et prévoit investir 200 autres millions pour renouveler sa flotte de navires, de remorqueurs et de barges.

PIERRE DUHAMEL
Collaboration spéciale

En 2008, le Camillia Desgagnés a été le premier navire commercial à atteindre l'Arctique de l'ouest à partir de l'est du continent en sillonnant le passage du Nord-Ouest.

« Notre développement passe par là, dit Louis-Marie Beaulieu, président du conseil et chef de la direction du Groupe Desgagnés, une entreprise de transport maritime de Québec.

Desgagnés Transarctique est le plus gros transporteur général dans l'Arctique où il est présent depuis 40 ans. L'armateur de Québec y réalise près de 30 % de son chiffre d'affaires, mais les 18 navires du Groupe Desgagnés parcourent aujourd'hui toutes les mers du monde.

Ils transportent annuellement plus de 5 millions de tonnes métriques de marchandises. Les revenus du transporteur maritime dépassent les 200 millions de dollars et il emploie 950 personnes.

Le risque contrôlé

L'entreprise de transport maritime a multiplié par six la capacité de sa flotte depuis son acquisition, en 1987, par Louis-Marie Beaulieu, qui en était déjà le vice-président aux finances.

À son arrivée comme contrôleur en 1981, il trouve une entreprise mal gérée, mais dirigée par des opérateurs exceptionnels.

Quand il devient propriétaire, il prend deux décisions fondamentales: garder le nom de Groupe Desgagnés pour préserver un précieux héritage et il offre une partie des actions à cinq des dirigeants de la firme, dont des membres de la famille, pour qu'ils restent à ses côtés.

Le transport maritime a le vent dans les voiles, profitant à plein de la mondialisation. 90 % du commerce mondial se fait par bateau. Pour suivre la vague, le Groupe Desgagnés a investi 290 millions de dollars depuis 30 mois et prévoit investir 200 autres millions pour renouveler sa flotte de navires, de remorqueurs et de barges.

Le nouveau navire qui va desservir la Basse-Côte-Nord et transporter quelque 15 000 passagers par année coûtera à lui seul 80 millions de dollars.

« Les marins tombent en amour avec les bateaux. Pour eux, c'est quasiment une femme. D'ailleurs, on emploie « she » en anglais quand on parle d'un navire. Moi, je regarde la rentabilité et je me demande si la nouvelle acquisition répond à un besoin », ajoute-t-il.

Louis-Marie Beaulieu se définit néanmoins comme « un comptable qui prend des risques ». « Il faut de la rigueur, mais le cadeau, c'est le défi. »

Il ne tombe peut-être pas en amour avec ses bateaux, mais il l'est depuis longtemps avec le transport maritime. ❑

PORTRAIT

SES PARENTS
Père bûcheron et une mère qui est redevenue institutrice après avoir élevé ses 13 enfants.

SES ÉTUDES
Gérard Beaulieu, son mentor chez Malette Maheu pour ses analyses serrées et cérébrales et Yvan Desgagnés, son prédécesseur, pour ses qualités d'entrepreneur.

UN PASSE-TEMPS
La pêche au saumon à l'île Anticosti.

CE QUI LE REND HEUREUX AU TRAVAIL
Le défi.

LES PROCHAINES ANNÉES LUI PERMETTRONT DE...
Conquérir les marchés internationaux.

UNE CHOSE À CHANGER POUR LES ENTREPRISES DU QUÉBEC
Assurer la formation d'une relève pour le transport maritime.

RENOUER AVEC LA RENTABILITÉ,
C'EST POSSIBLE.

Cette semaine, voyez comment nos spécialistes accompagnent des entreprises qui traversent une période difficile afin de redresser leur situation financière.

lesdecideurs.ca

ET ACTION !

CONCOURS
Gagnez 1 des 5 forfaits V.I.P. de perfectionnement à l'École d'Entrepreneurship de Beauce

BANQUE NATIONALE
GROUPE FINANCIER

2486198

Les P.A. — Les Petites Annonces... C'est fait!

549-4444

LIGNE SANS FRAIS
1 (800) 866-3658

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1 / COURRIEL: classees@lequotidien.com

HEURES D'AFFAIRES du lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

CVENDU.ca
Le site des petites annonces du Quotidien

workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
cyberpresse.workopolis.com

100 Immeubles commerciaux

102 Blocs appartements

JONQUIERE 4 logements, 4117 St-Alexandre, (2) 5 ½, (2) 4 ½, tous non chauffés, non éclairés, revenus: 33,780$, prix: 3??,???$. Tél.:418-592-7899, Régis Morin, courtier immobilier, La Capitale.

LATERRIERE, 4 logements de grandeur 4½, prix demandé 256,000$, bien entretenu.Tél.:418-480-0626.

104 Commerces à vendre

BAR laitier, bien établi, idéal pour couple, belle opportunité d'affaires, prix négociable. Tél.:418-818-0689.

106 Entrepôt à louer

ENTREPOSAGE chauffé, autos, motos, meubles, La Baie. Tél.:418-690-7184 jour, 418-544-0268, soir.

JONQUIERE espaces à bureau, 2,000 à 7,000 pi.ca., et entrepôts de 5,000 à 15,000 pi.ca., prix sur demande. Tél.:418-540-1870, 418-815-5407.

109 Locaux à louer

2 MAGNIFIQUES locaux, en plein coeur du centre-ville de Chicoutimi: un local idéal pour professionnels, possibilité d'être meublé: (psychologue, informatique, ingénieurs); l'autre pour clinique déjà aménagée (esthétique, thérapeute, etc.), en haut de Laflamme Signature. Tél.:418-549-2255, 418-540-4324.

CHAMBORD 6 bureaux, climatisés, chauffés, déneigés, pour professionels, situés à la gare Via Rail. Edifice entièrement en béton, 5,50$ du pied.carré. Aussi, espace pour bureau ou atelier pour entreprise, 14' de haut. Tél.:1-418-524-3099.

JONQUIERE espaces à bureau, 2,000 à 7,000 pi.ca., et entrepôts de 5,000 à 15,000 pi.ca., prix sur demande. Tél.:418-540-1870, 418-815-5407.

LABAIE 1213 5e Avenue, local commercial, 800 pi.ca., adjacent salon coiffure, idéal esthétique, thérapeute, bureau, etc. Tél.:418-544-0284.

LOCAL commercial 4500 pi.ca. ou plus, près du Cégep de Jonquière, avec 2 portes de garage. Tél.:418-718-5462.

LOCAL commercial de 976 pi.ca. à louer au 676 des Actionnaires, Chicoutimi, disponible 1er avril, Tél.:418-545-2280.

200 Habitations résidentielles

203 Chalet à vendre

BORD du lac St-Jean, 207, chemin du Golf, St-Gédéon. Tél.:418-345-2617, 819-974-1805.

CHUTE-DES-PASSES chalet 20X24, km 114, 15,000$ négociable. Tél.:418-695-7293.

ST-FELIX-D'OTIS chalet/maison, poêle à bois remise, 50,000$ négociable. Tél.:581-306-1136.

VALINOUET, très beau chalet neuf, foyer, plancher de bois franc, céramiques chauffantes. Faut voir absolument! 325,000$. Pour informations Régis Morin 418-592-7899.

ZEC Onatchiway, lac Bergeron (secteur La Blanche), 75,000$, 4 saisons, 20'X34', tout équipé, ponton, voir annonce à: cvendu.ca # 584483. Tél.:418-690-7102.

205 Chambres à louer

2 MINUTES Place Royaume, 2 chambres, stationnement, cuisine, buanderie, câble, non-fumeur(se), à partir de 220$. Tél.:418-690-0080.

ARVIDA chambre avec téléphone, câble, Internet, non-fumeur, 255$ à 275$/mois. Tél.: 418-550-8766.

A VOIR à Chicoutimi, résidence de travailleurs et personnes seules, propre, tranquille, câble, buanderie, cuisine, entrée indépendante, stationnement, Internet, non-fumeur(se). Tél.:418-696-3415.

A VOIR à Jonquière! Tranquilles, téléphone, câble, possibilité internet, libre, 250$/mois. Tél.:418-542-0211, 418-557-0802.

CHICOUTIMI arrière Archambault, câble, téléphone, Internet compris, 325$/mois dans maison luxueuse. Personne sérieuse seulement. Tél.:418-693-4034.

CHICOUTIMI au mois ou à la semaine, endroit calme bien entretenu, climatisation, aires communes, près de tous les services, 300$/mois. Tél.:418-698-6091.

CHICOUTIMI près hôpital, université, CGI, Multi-Hexa, cuisine commune, salle de lavage, Internet, câble, non-fumeur(se), 250$/mois. Tél.:418-549-3372.

JONQUIERE centre-ville, près terminus et taxi, laveuse, sécheuse, internet, 220$/mois, 240$ et 260$, libres. Tél.: 418-695-6910, Jasmin ou Pascal.

205 Chambres à louer

JONQUIERE rez-de-chaussée, bien situé, près CFP, 270$/mois, tout inclus, câble, stationnement, libre immédiatement. Tél.:418-812-4450.

NOUVEAU et neuf, près Cégep de Jonquière, grande chambre à louer, internet, téléphone et câble fournis, très bien aménagée, idéal pour travailleur et retraité.Tél.:418-812-3123.

206 Condominiums à vendre

ALMA 1606 St-Malo, condo 1,200 pi.ca. sur 2 étages, construction neuve 2010, 7 pièces, 2 chambres, 2 salles de bains, salon, cuisine, salle à manger, plancher chauffant, garantie 5 ans. Tél.:418-668-3253, 418-720-0730.

A VENDRE: Jonquière, 3942-2, 3946-2 de la Fabrique, grands condos, neufs, 1,040 pi.ca. Novo-climat, qualité supérieure. Tél.:418-540-6025.

CHICOUTIMI haut de gamme, rue des Merlebleus, style manoir, livraison avril, 1,050 et 1,265 pi.ca., pierre et brique Permacon, certifiés Novoclimat, clés en main, remise et stationnement. Les Constructions Philippe Blackburn inc. Tél.:418-690-6703, www.constructionspb.com

CONDO de luxe, 1350 pi.ca. garage, plafond 9', comptoir granit, armoires bois franc, foyer gaz, aspirateur central, 3 stationnements, livré 1er mai, seulement 159,000$, des Epervières, Chicoutimi-Nord. 418-944-5025, www.investissementsdagneault.com

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI 4½, neufs, haut de gamme, Novoclimat, insonorisation supérieure, air climatisé, armoires polymère, plancher bois, céramique chauffante, livraison 1er juin 2011, 875$/mois. Les Promenades Barrette, 418-545-2101, 418-540-8212.

CHICOUTIMI 5½, 2130 des Roitelets, 2 chambres, salon, foyer au gaz, cuisine, salle à dîner, céramique chauffante, salle de bain, salle de lavage, air climatisé, remise. Tél.:418-720-0038, Mario ou 418-545-1642, Lucienne.

CHICOUTIMI à louer au mois, chauffé, meublé, éclairé, très luxueux, vue superbe sur le Saguenay, 2 garages intégrés. Tél.:418-690-3812, 418-820-3048.

CHICOUTIMI rue des Merlebleus, condo haut de gamme, certifiés Novoclimat neufs, céramique chauffante, air climatisé, armoires polyester, livraison mai-juin 2011, 950$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-690-6703.

208 Logements à louer

1½, 3½, 6½, 8½
PRES Place Royaume, UQAC, possibilité d'ameublement, chambres disponibles. Tél.:418-815-3383

2½, 3½, 4½, 5½, CHICOUTIMI-NORD et CHICOUTIMI
RÉSERVEZ POUR JUILLET OU AVANT
LOGEMENTS ENTIÈREMENT RÉNOVÉS, CÉRAMIQUE, BOIS FLOTTANT, libres immédiatement. Excellente clientèle. **À VOIR! Tél.:418-820-7725.**

2½, 3½, 4½ Chicoutimi, 4½, 5½ La Baie, rénovés, beaux logements. Tél.:418-543-4037, 418-818-4590.

A LA RECHERCHE d'un semi-détaché, à Arvida de 4½, ou 5.½, libre mai ou juillet.Tél.:418-544-2420, 418-820-3010.

ALEXIS (Place)
JONQUIÈRE
Rue Nadeau et Truchon,
3½ à 475$/mois (buanderie)
5½ à partir de 650$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
Près de Canadian Tire et du CFP
Tél.:418-815-0334

ALMA 9 pièces, plus 2 salles de bains, quartier des Fleurs, construction neuve, 2 stationnements, cabanon 5X12, libre 1er juillet. Tél.:418-720-3324 Jean.

CHERCHE 1½ ou 2½, à Chicoutimi, centre-ville ou Bégin, libre immédiatement. Tél.:418-696-4733 laissez message.

CHICOUTIMI 3½, grand, boulevard Université, très propre, libre 1er juin, 410$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-817-3309.

CHICOUTIMI 2½, 3½, 4½ près cégep, université, hôpital, chauffés ou non, semi-meublés Tél.:418-549-1250.

CHICOUTIMI 2½, grand, boulevard Université, très propre, libre immédiatement 350$/mois, non chauffé, non éclairé. Possibilité meublé. Tél.:418-817-3309.

CHICOUTIMI 2½, Talbot/Sydenham, meublé, 480$/mois, tout inclus, libre. Tél.:418-545-7657.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI 3½, 1096 Angoulême,très propre, rez-de-chaussée, chauffé, éclairé, 531$/mois, porte-patio. Tél.:418-543-1268.

CHICOUTIMI 3½, Champs-Elysées, 466$ chauffé, éclairé, semi-meublé, libre. Tél.:418-545-7657.

CHICOUTIMI 3½, entrées laveuse/sécheuse, douche seulement, 450$/mois, chauffé, éclairé; aussi 5½, 2 salons, salle à manger, 850$/mois chauffé, éclairé. Tél.:418-402-0733, 418-812-8334.

CHICOUTIMI 3½, meublé, quartier paisible, câble internet, non-fumeur, 1er avril. Tél.:418-549-4592.

CHICOUTIMI 3½, neuf, 520, Ste-Marthe, 500$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 3½, près université, cégep, centres d'achats, chauffé, éclairé, bois, céramique, buanderie dans l'immeuble, 470$/mois. Tél.:418-698-3478.

CHICOUTIMI 3½, rue Georges-Vanier, près Université, semi-meublé, chauffé, éclairé, 490$/mois, libres 1er avril, 1er juin, 1er juillet. Tél.:418-818-0800.

CHICOUTIMI 3½, très propre, arrière Place du Royaume, meublé, laveuse, sécheuse, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, non-fumeur, 350$/mois.Tél.:418-545-1717.

CHICOUTIMI 3½, voisin de Place du Saguenay, 375$/mois, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.:418-543-9003.

CHICOUTIMI 4½, 125 Perron, rez-de-chaussée, 525$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er juillet. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 4½ (2), 1135 D'Angoulême, logement de qualité, 700$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-696-4360, 418-817-6792.

CHICOUTIMI 4½, 2 ans, 682 Fontainebleau, 720$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er juillet. Tél.:418-602-1842, 418-815-0575.

CHICOUTIMI 4½, arrière Place du Royaume, haut de gamme, construction récente, novo-climat, libre 1er juillet. Prix intéressant ! À voir ! Tél.:418-973-0962.

CHICOUTIMI 4½ arrière Place du Royaume, style condo, planchers chauffants, libre juin ou juillet, prix à partir de 875$/mois. Tél.:418-815-2488 Yves Faucher ou 418-592-7899 Régis Morin.

CHICOUTIMI 4½, libre 1er mai ou après, 650$/mois, chauffé. 4½, libre 1er juillet, 612$/mois, chauffé. Deux 5½, libres 1er juillet, 655$/mois, 675$/mois, chauffés. Peinture et rénovations faites. Rue Bégin. Tél.:418-815-6288.

CHICOUTIMI 4½, quadruplex, rénové, insonorisé, échangeur d'air, tranquille, 590$/mois, 418-542-8371.

CHICOUTIMI 4½, rue St-Jean, haut de maison, propre, idéal retraité ou personne tranquille, 485$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-815-3725.

CHICOUTIMI 4½, style condo, quartier des Oiseaux, construction récente, bon insonorisation céramique et plancher flottant, armoires en polyester, climatiseur, 2 stationnements, remise et déneigement inclus, libre 1er juillet, à voir! Tél.:418-545-0363, 418-815-2804.

CHICOUTIMI 5.½ beau grand logement de qualité, au rez-de-chaussée, 1135 D'Angoulême, 730$/mois, chauffé, éclairé, possibilité 1er mai. Tél.:418-696-4360, 418-817-6792.

CHICOUTIMI 5½, grand, chauffé, 616 St-Paul, 595$/mois, libre immédiatement Tél.:418-820-5887.

CHICOUTIMI 5½, grands, Domaine des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle. Tél.: 418-549-7923, 418-818-0292.

CHICOUTIMI 5½, jumelé, de Provence, 725$/mois, non chauffé, non éclairé Tél.:418-550-7067.

CHICOUTIMI 5½, libres, refaits: 465 Villmont, 665$/mois; 44 Smith, très très grand, 685$/mois. Non chauffés, non éclairés. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 5½, plusieurs près du Cégep et de l'Université, 685$/mois et plus. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 7 pièces, Rivière-du-Moulin, près de Bouffe et Plus, 700$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er juillet. Tél.:418-545-3473, 418-817-0521.

CHICOUTIMI 9½, 1100$/mois, chauffé, éclairé, libre 1er juillet. Tél.:418-545-7657, 418-590-7657.

CHICOUTIMI, loft, centre-ville, environ 500 pi.ca., plancher de bois, stationnement, 375$/mois, non chauffé, non éclairé, 1er juillet. Tél.:418 543-3357.

CHICOUTIMI loft, près de tout, tuile, céramique, vue sur Saguenay, rénové, tout compris, remise, 350$/mois. Tél.:418-557-2648, M. Claude Harvey

208 Logements à louer

CHICOUTIMI rue d'Angoulême, 2½ libre immédiatement. 3½, 4½ libres pour juillet. Tél.:418-693-9075, 418-812-3667 ou www.grtinc.ca

CHICOUTIMI studio 410$/mois; 3½ 500$, voisin université, pas de chien, semi-meublés, tout inclus, libres et juillet. Tél.:418-812-5070.

JONQUIERE 2½, 3½, 4½, 5½, centre-ville, pas d'animaux, libres immédiatement. Tél.:418-820-7733.

JONQUIERE 2½, rue Angers, 315$/mois, non chauffé, non éclairé, semi-meublé, libre 1er avril. Tél.:418-547-4187.

JONQUIERE 3½, 4078 de La Loire 425$/mois, semi-meublé, chauffé, éclairé, non-fumeur(se), service de buanderie et conciergerie, très propre, tranquille, libre 1er mai. Tél.:418-590-5546.

JONQUIERE 3½, grand, 3710 Panet, tranquille, sécuritaire, responsable sur place, idéal personne seule, chauffé, éclairé, eau chaude, câble, buanderie, stationnement, libre 1er juillet, 575$/mois,Tél.:514-303-1917, 418-540-7122.

JONQUIERE 3½ grand, arrière McDonald, tranquille, semi-meublé, 455$/mois, chauffé, éclairé, libre, idéal 50 ans et plus. Tél.:418-944-9109.

JONQUIERE 3½, rue de la Loire, chauffé, éclairé. Kénogami, 4½. Tél.:418-550-2002, 418-590-3365.

JONQUIERE 4½, construction récente, très spacieux: 3037 rue des Rubis, 780$/mois; 3039, rue des Rubis, 835$/mois; 3016, rue de l'Émeraude, 800$/mois. Non chauffés, non éclairés. Tél.:418-540-2442.

JONQUIERE 4½, demi-sous-sol, maison neuve, quartier des peintres, non-fumeur(euse), 550$/mois, chauffé, éclairé, stationnement déneigé, libre 1er mai. Tél.:418-542-4128 heures repas, (418)820-1269.

JONQUIERE 4½, grand, neuf, dans maison privée, chauffé, éclairé, Vidéotron, près services, 900$/mois libre 1er mai. Tél.:418-512-4196, 418-820-7499.

JONQUIERE 4½, haut de gamme, construction 2011, prêt pour le printemps, 775$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIERE 4½, neuf, boul. Harvey, 675$/mois, non chauffé, non éclairé, entrée indépendante, porte patio, déneigement, libre 1er juillet. Tél.:418-547-0064, 418-818-2706.

JONQUIERE 4½, près centre-ville, 4113 St-Alexandre, grand, 615$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-668-3003.

JONQUIERE 4½, quadruplex récent, haut de gamme, très grand, insonorisé, 730$/mois 542-8371.

JONQUIERE 4½, rue St-Jérôme, demi-sous-sol bien éclairé, plancher céramique, 475$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-547-7938, 418-817-1106.

JONQUIERE
Rénovés, sécuritaires
Face au Faubourg Sagamie
2½ à 5½, 375$ à 675$ tout inclus
Tél.:418-548-3773

KENOGAMI 2½, entrée laveuse sécheuse, 410$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-698-4377.

LA BAIE 4½, rue Albert, 3e étage, construction 2008, céramique chauffante, 825$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-591-0159 Bruno.

LA BAIE 4½, vue sur la baie, non chauffé, non éclairé, avec remise, libre juilllet. Tél.:418-544-8764.

LA BAIE 6 pièces, jumelé, moderne, grand salon et grand patio, près centre d'achats. Tél.:418-544-5258.

LA BAIE Manoir La Baie 3.½, 4½, libres immédiatement. Tél.:418-693-4242.

LATERRIERE 4½, déneigé, libre immédiatement, 420$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-543-5834, 418-693-8919.

LATERRIERE grand 4½, non chauffé, non éclairé, 435$/mois, libre 1er juillet. Tél.:418-612-6450.

RETRAITÉ autonome, JONQUIERE 3½, et 4½ 2123, St-Hubert, libre 1er février et juillet, service d'ascenseur, salle communautaire, salle de remisage, chauffé, éclairé. Tél.:418-818-3938, 418-818-2924.

209 Maisons à vendre

ARVIDA jumelé, Ste-Thérèse, quartier recherché, 3 chambres, plusieurs rénovations, idéal première maison. À voir! Tél.:418-548-2032, 418-820-3016.

CANTON TREMBLAY jumelé, 3 chambres, quartier tranquille, 2 salles de bains, bois franc, céramique, à voir, 139,000$. Tél.:418-543-6856, 418-815-1455.

CHICOUTIMI, 257 Panoramique, superbe résidence, tout brique, 2 étages, planchers bois franc, 4 chambres, éco-énergitique, grand terrain, quartier prestigieux, 309,000$. Tél.:418-545-9764, 418-550-2964.

209 Maisons à vendre

CHICOUTIMI jumelés: 533-535 des Hirondelles, 2,000 pi.ca 199,000$; Des Roitelets: 2067: 259,000$, 2069 à 299,000$ négociable, 3,000 pi.ca. License RBQ: 14668230-97. Local idéal pour bureau personnel coiffure, esthétique, massage, famille d'accueil ou garderie à l'intérieur de sa résidence. Tél.:418-815-3383, 418-696-4127.

JONQUIERE jumelé, construction neuve, 3 chambres, abri d'auto, 193,000$ taxes incluses, clefs en main. RBQ: 5616-5160-01 Tél.:418-693-8416.

JONQUIERE rue St-Dominique, près de l'Autoroute, duplex, 2 étages, sous-sol non fini, construction 1958, très grand terrain, sans voisins arrière, idéal propriétaire occupant, 149,000$. Tél.:418-512-3871, 418-547-9480.

LATERRIERE belle maison, au Portage des Roches N, vue et accès la rivière, 4 chambres, foyer combustion lente, plancher bois franc et céramique. A qui la chance? Tél.:418-678-2877, 418-812-1074.

SHIPSHAW, 3 chambres , 2 salles de bain, sous-sol fini, grand terrain semi-boisé, visite sur demande, 195,000$ négociable, Tél.:418-213-0793.

ST-FELIX-D'OTIS chalet/maison, poêle à bois remise, 50,000$ négociable. Tél.:581-306-1136.

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI Faubourg Ricochet, 5 chambres, 1,725$/mois, libre immédiatement. Tél.:418-817-0575.

CHICOUTIMI-NORD, Ste-Claire, 4 chambres, 2 salles de bain , 1 garage 20X24, près des écoles, non chauffé, non éclairé, 1050$/mois, Tél.:418-693-8520, laissez message ou le 418-812-5628.

CHICOUTIMI vue magnifique, sans voisins arrière, grand 10 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, accès indépendant, au sous-sol, idéal pour bureau à domicile, à 5 minutes du centre-ville et centres d'achats, libre 1er juin 2011, 970$ /mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418 543-3357.

JEUNE COUPLE passionné des chevaux recherche maison de campagne ou écurie à louer, sous option d'achat. Tél.:418-676-1048, 418-518-0046.

JONQUIERE jumelé 3 chambres, construction neuve, abri d'auto, 1,200$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-693-8416.

213 Terrains à vendre

BORD du Saguenay, rang St-Martin, plat, boisé, site exceptionnel. Tél.:418-590-5318.

CHICOUTIMI prêts à construire, 2023-2025, 2033-2035 des Roitelets, 201-203-205-207-209-211-213-215,-217 des Faucons, résidentiel, unifamiliale, bi-familiale, multi-familiale ou condo. Tél.:418-815-3383.

CHICOUTIMI rue des Jaseurs (secteur Roitelets), sans voisin arrière, prêts à construire, à partir de 7,700 pi.ca. Les constructions Philippe Blackburn, tél.:418-690-6703.

RECHERCHE grands terrains pour plusieurs immeubles 4 logements. Tél.:418-944-2001.

300 Véhicules

302 Autos à vendre

0,00$ à 1000$: Achat à bon prix: auto, camion (remorquage), état de marche ou non. Marc, 418-542-6938 Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma et environs.

0$ à 1000$ ACHAT auto, camion, bon ou mauvais état. Aussi carcasse pour ferraille. Payons comptant. Tél.:418-540-2963.

418-695-1888 ADIEU BAZOU de 100$ à 300$$$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture).

ACHAT d'autos et camions, 100$ et plus pour la récupération. Ramassons carcasses gratuitement. Tél.:418-549-8621.

CADILLAC CTS, 2006, 3,6 litres, intérieur tout cuir, sièges électriques et chauffants, 8 pneus et mags, régulateur de vitesse, 73,000 km, excellente condition, à voir, 12,995$. Tél.:418-345-2442, 418-345-8454.

CHEVROLET Aveo, 2008, 5 portes, automatique, tout équipée, toit ouvrant, démarreur, 8 pneus avec jantes, état neuf, femme propriétaire non fumeuse,16,000 km, 11,000$. Tél.:418-690-0488.

HYUNDAI Sonata 2003, V-6, automatique, 4 portes, équipement complet, une vraie aubaine! Tél.:418-412-1615.

KIA Magentis 2004, 72,000 km, équipement complet, 4,900$. Tél.:418-678-9374.

MAZDA 3 GX sport, 2008, 36,000 km, manuelle, air climatisé, balance de garantie. Tél.:418-544-8358.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTIONS: L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution.
Nous ne sommes responsable que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

LE QUOTIDIEN
Tarif de base minimum pour 2 lignes agates

1 jour	9,80 $
2 jours	11,98 $
3 jours	14,16 $
4 jours	16,34 $
5 jours	18,52 $
6 jours	20,70 $
Ligne supp.	2,55 $

PROGRÈS-DIMANCHE
12,18 $ Tarif de base minimum.
2,55 $ par ligne supplémentaire.

OPTIONS: 3,90 $ par option
caractères gras - majuscule - titre centré.
PHOTO: 8,90 $ par parution

10% DE RABAIS
Même annonce dans les 2 journaux

Aucune facturation.
Paiement direct et cartes de crédit.
TAXES EN SUS

302 Autos à vendre

SAGUENAY AUTO
1742, BOUL. DU ROYAUME OUEST
418-698-6969
Toutes inspectées et garanties

$$$ MEILLEURS PRIX $$$

Automatique

SUNFIRE	2003	140 km		3,995$
ION	2004	90 km		4,995$
AMANTI	2004	139 km		5,995$
SENTRA	2006	64 km		6,495$
AVEO	2007	43 km		6,995$
MAZDA 3 GS	2005	88 km		6,995$
SENTRA	2008	100 km		7,995$
ACCORD LX	2005	131 km		8,495$
CAMRY SE	2005	128 km		8,995$

Manuelle

ACCORD	2005	118 km		7,495$
BMW 325i	2005	89 km		15,995$

Utilitaire / Minifourgonnette / 4X4

DAKOTA	2003	152 km	2x4	4,995$
CARAVAN	2003	102 km		4,995$
CARAVAN	2005	110 km		5,995$
ESCAPE	2003	166 km		5,995$
G. CARAVAN	2004	130 km		5,995$
SIERRA	2005	104 km	4x4	13,995$
F-150 XLT	2005	121 km	4X4	15,995$

WWW.SAGUENAYAUTOS.COM

SUZUKI SX-4 2007, GX, gris, équipé, automatique, 8 pneus, 9,800$, négociable. Tél.:418-344-4615.

TOYOTA Corolla 1999, 263 000 km, automatique, très bonne condition, tout équipée, 2000$. Tél.:418-540-9098.

TOYOTA Yaris, 2007, à hayon (5 portes), manuelle, 53,000 km, garantie prolongée 3 ans, groupe lumières, groupe électrique, air climatisé, 8 pneus, 8,200$. Tél.:418-673-6041, 418-541-9686.

304 Bateaux à vendre

CHALOUPE en aluminium 12 pieds, soudée, 700$. Tél.:418-815-7657.

305 Camions à vendre

FORD F-150 1994, moteur 6, manuelle, 126,000 km, boîte fibre de verre, 1800$. Tél.:418-690-7184.

306 4 X 4 / utilitaires

CHEVROLET Equinox 2005, 4x4, très propre, parfaite condition, 7,900$, négociable. Tél.:418-696-3282, 418-817-1650.

CHEVROLET Tracker, 2002, VGA, 6 cylindres, pneus d'été et d'hiver inclus, automatique, 4 portes, toujours entretenu chez le concessionnaire, aucune rouille, 112,000 km, 5,000$, négociable. Tél.:418-812-7780 après 18h.

DODGE Ram 1500, quad cab, 4.7 litres, automatique, équipement complet, 157,000 km, 8,500$, très bonne condition.Tél.:418-678-9374.

FORD F-150 1999 4X4, moteur 4.6 automatique, boîte 8, cab régulier, 215,000 km, très bonne condition, 6,500$. Tél.:418-812-6325, Michel.

GMC Sierra, 2010, 5,3 litres, 6' de boîte, tout équipé, beaucoup de chrome, 7,000 km, noir, 35,800$. Tél.:418-545-2116, 418-693-0289.

GMC Sierra 2500 HD, 2003, king cab, boîte 6', moteur 6 litres, blanc, 142,000 km, bon état, 12,500$. Tél.:418-540-0207.

JEEP TJ, Rocky Mountain, 2005, manuelle, 6 vitesses, bleu, 2 toits, démarreur, 4 pneus d'hiver à clous, 63,000 km, très propre, 12,500$. Tél.:418-817-3845.

MITSUBISHI Outlander, 2006, blanc, 4 roues motrices, très propre (tout équipé), 9,500$ négociable. Tél.:418-615-3004.

MITSUBISHI RVR GT, 2011, automatique, garantie 6½ ans, assistance routière gratuite 5 ans, AM/FM, 6 CD, 710 watts, démarrage à bouton poussoir, contrôle intégral, toit panoramique avec éclairage DEL, 33,000 km, 28,900$. Tél.:418-668-9011, 418-719-0542.

SATURN Vue, 2004, manuelle,127,000 km, 4,500$. Tél.:418-549-8966, 418-540-2782.

TOYOTA Tundra, 2007, simple cab, boîte 8', air climatisé, démarreur, argent, 8 pneus, 97,500 km, attache-remorque, 15,950$. Tél.:418-693-2740.

307 Campeurs à vendre

FORD Sunseeker, F-450, 27', 2004, V10 à essence, classe C, extérieur blanc, 52,312 km, tout équipé, état neuf, 35,000$. Tél.:418-544-5349, 418-815-8221.

308 Fourgonnettes à vendre

DODGE Caravan 2006, 130,000 km, excellente condition, 5,995$ Tél.:418-678-9374.

NISSAN Quest S,2006, rouge, 40 000 km, très bonne condition, tout équipé, entretien au 6 mois, avec pneus d'hiver neufs, 17,000$. Tél.:418-544-9184.

309 Machinerie

1998 PRENTICE 620 multi-tête, 762-B, 2004 Ponsée Transporter bois court, 1994 GMC 5 tonnes diesel, Caterpillar, boîte 24', 2 compartiments. Tous en bon état. Tél.:418-662-2829, 418-662-0893.

B-TRAIN 1991, 28-28, châssis acier, plancher aluminium, bonne condition, pneus environ 50%, 6,000$, charge en dégel 59 000 kilos, GW. Tél.:418-543-0404, 418-693-2409.

311 Motoneiges à vendre

BEAR CAT, Z1 XT, 1100cc, 4 temps, 2010, 995 km, 20" garantie jusqu'en février 2012, Tél.:418-817-0454.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Skidoo SWT 2007, 800 4 temps, 10,000 km, parfaite condition, 7,000$. Tél. 418-668-0742.

BOMBARDIER Tundra 300 F, 2007, marche arrière, état neuf, 4,500$ négociable. Tél.:418-668-0741.

ENTREPOSAGE de motoneiges, endroit bien au sec, situé à Chicoutimi. Pour information 418-543-4281, 418-818-6130.

SKANDIC 24", 2007, 6,000 km, 550 fan, partait état, 5,900$ Tél.:418-256-3987.

VENTE DE PRINTEMPS
BOMBARDIER: GTX 550, 2010; GTX, 550, 2009; GTX, 550, 2005; Tundra, 550, 2008; Expédition, 1200, 2010; SWT, 800, 2008; MXZ, 800, 2010; SUV, 600, 2004. Tél.:418-673-6240, 418-290-2885 à partir de lundi.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

A QUI la chance ? Honda Rubicon 500 2004, état neuf, seulement 750 km, 6,500$. Exceptionnel! Tél.:418-547-0938, 418-818-0949.

ARCTIC CAT 2008, 3800 km, 2 places, 695 cylindre, 8,000$ négociable. Tél.:418-542-0906 soir.

CANAN 1000 , XT, 2011, côte à côte, 2 300 km, avec pare-brise et toît, équipement complet, possibilité de chenille et remorque, Tél.:418-818-1122,418-547-0674

POLARIS Rangers 700 4x4 2009, édition spéciale, 850 km, équipement complet.Tél.:418-818-0456.

RAPTOR 700 métal mulisha, tout équipé, 5,000$, Tél.:418-590-4249.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

185-70-R14, 215-70-R15, 235-60-R16, 215-65-R16, 195-70-R14, 205-70-R15, Tél.:418-549-5391.

4 PNEUS d'été, 215/65R15, 3 mois d'usure, 180$. Tél.:418-612-1290 heures de repas.

PNEUS neufs et usagés, toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

400 Emploi

402 Personnel demandé

AVANT le 15 avril, recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jours sans les reprendre (formulés par 45 médecins, réglementés par Santé Canada). Tél.:1-418-405-0617, www.regimesplus.net

BARMAN(AID) demandés(e), avec expérience, pour le Papy resto Pub. Envoyer votre C.V. au papyrestopub@live.ca ou téléphonez au 418-812-8125.

BESOIN urgent camelots motorisés, secteur Chicoutimi. Allocation d'essence, 316$/mois, escompte camelot + pourboires. Tél.:418-677-1420, Jean-François.

CAOUETTE Construction recherche couvreur résidentiel et commercial et manoeuvre. Aussi un estimateur en excavation. **Aussi secrétaire à temps partiel.** Faire parvenir C.V. par courriel: **daniel.caouette@videotron.ca** ou pour fax: 418-543-5412.

COIFFEUR(EUSE) avec expérience et clientèle pour salon dans secteur Arvida. Tél.:418-547-2495, 418-548-8634 demander Hélène.

COIFFURE Homégars est à la recherche d'un(e) coiffeur(euse) pour homme, à salaire. Belle ambiance de travail, clientèle établie depuis 18 ans. Tél.:418-696-4040 Véronique.

CUISINIER(E)S/plaqueur(euse)s, demandé(e)s pour les restaurants Mamy de Chicoutimi et Jonquière. Expérience obligatoire, 32 heures/semaine, Contactez Katie. Tél.:418-820-7152 ou restaurantmamy@hotmail.com

INTERNATIONAL CAFÉ
ET ROUGE BURGER BAR
460 Racine est
(complexe de l'Hôtel Chicoutimi)

RECHERCHE CUISINIER(ÈRE)
à temps plein et temps partiel
PLONGEUR temps plein et temps partiel
CONCIERGE - fin de semaine.

Veuillez vous présenter avec votre CV
Demandez Marie-Ève Bouchard

JE SUIS à la recherche d'un(e) coiffeur(euse) autonome, avec expérience, pour un poste à temps plein, boul. Harvey, Jonquière. Demandez Josée, 418-542-1001, 418-591-3922.

RECHERCHE CAMELOTS
À CHICOUTIMI (CENTRE-VILLE)

Pour distribuer
le Quotidien
rues: Labrecque, Racine, Bégin

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

402 Personnel demandé

RECHERCHE CAMELOTS
Pour distribuer
Progrès-Dimanche
CENTRE-VILLE CHICOUTIMI
Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES (SEPAQ)

Recherche candidat(e) pour travailler comme aide domestique à l'Étape.

Emploi à temps plein: 5 jours/semaine du 9 mai au 2 septembre.
Conditions: 11,43$/heure + prime 9,68% de l'heure.
Hébergement et repas inclus.

CV par télécopieur: 1-418-528-8833
par courriel: laurentides@sepaq.com

RESTAURANT Sorrento est à la recherche d'un(e) cuisinier(ère) à temps partiel. Tél.:418-543-3198 demander Karine

SECRETAIRE réceptionniste et manoeuvre en construction, projet 26 semaines, salaire minimum, expérience et référence demandés, envoyez c.v theatrecri@hotmail.com Tél: 418-542-1129.

SERVEUR(EUSE) demandé(e), 20 à 30h/semaine, disponible jour ou soir. Faire parvenir votre C.V. à: napoleonpacino@videotron.ca ou fax: 418-545-6272.

TÉLÉPHONISTES et consultant(e)s demandé(e)s avec expérience, jour et soir, fin de semaine, salaire à commissions, possibilité de 1000$ et plus par semaine. Tél.:418-543-9111.

URGENT! Cuisinier(e) demandé(e), 30 à 40h/semaine, horaire variable. Faire parvenir votre C.V. à napoleonpacino@videotron.ca ou fax: 418-545-6272.

500 Occasion d'affaires

501 Finances

418-693-0303
AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers.
Consultation sans frais
Aucun intermédiaire
Un seul paiement sans intérêts
Appelez-nous: 418-693-0303, 418-548-0777
Jean Fortin et associés, syndic de faillite

$$$ PRET 500$ $$$. Simple, rapide, efficace. Par téléphone dépôt direct. **Réponse en 1 heure.** Conditions: Emploi stable (4 mois). Paie par dépôt direct. Crédit Yamaska. **Tél.: 1-877-534-1999.**

PRET de 500$. Sans enquête de crédit. Crédit Courtage. Sans frais: 1-866-482-0454.

502 Occasion d'affaires

FEMME d'affaire recherche bras droit pour expansion d'une compagnie dans le domaine du public. www.femmedaffaire.ca Tél.:418-261-2844.

600 Services professionnels

601 Construction / Rénovation

#1 Pour rénovations de tous genres. Tél.:418-540-4107.

A à Z Pour tous vos projets, patio, peinture, plastrage, Projets de décoration, installation de solarium de Paris. Tél.:418-698-4074, 418-812-6500.

AUBAINE! Aubaine! 20 ans d'expérience, toiture , revêtement extérieur, intérieur, gyproc et garage, céramique, plancher de bois, expert en sinistre, estimation gratuite RBQ 56197320. Tél.:418-669-1211.

CANEXEL #2
Nouvel arrivage
15 couleurs disponibles
à partir de 0,79 $ le pi.ca.
Faites vite!
J.A. Potvin inc. (BMR)
St-Félix-D'Otis
Tél.:418-544-9367

CAOUETTE construction: toiture (bardeau, plat), résidentiel et commercial. Estimation gratuite. Membre APCHQ. RBQ 8230-1086-00. Tél.:418-590-1212.

COFFRAGE de béton, fondation, levage de maison, location de panneaux de formes résidentielles, commerciales. Livraison partout. Tél.:418-668-3149. RBQ: 30974745-91.

INSTALLATION de portes et fenêtres, et portes de garage résidentielles. Travail bien fait. Possibilité d'installation la fin de semaine. Tél.:418-812-9684.

RENOVATION intérieure, extérieure, plancher flottant, céramique, plastrage, salles de bain, finition de sous-sol et autres. Tél.: 418-412-1296, 418-290-7863.

RENOVEXPRESS, rénovations intérieures extérieures, estimation gratuite. Tél.:418-542-0008, 418-290-2819.

TOITURES, rénovations intérieures et extérieures, revêtement extérieur. Licence R.B.Q. : 8260-0636-29. Tél.:418-541-0666, 418-544-2004.

602 Impôt

IMPOT 30 ans d'expérience, traitement informatisé, prix concurrentiels. Tél.:418-549-8586.

603 Soins thérapeutiques

MASSAGE professionnel de détente ou thérapeutique donné par un homme. Tél.:418-482-0233.

604 Offres de services

C.S.S.T. C.L.P.
Besoin d'aide ou d'un représentant dans la gestion de votre dossier d'accident du travail? Pierre-P. Bélanger, Consultant. Tél.:418-480-7315.

FEMME de ménage, entretient ménager, possibilité préparation des repas, Audrey. Tél.:418-673-1830.

HOMME à tout faire: menuiserie, entretien résidentiel. Tél.:418-690-7800, Clément Bouchard.

IMPOT - IMPOT - IMPOT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
TRANSMISSION TED
Francine Gaudreault 418-547-0898

700 Marchandises et services

703 Ameublement

ARMOIRES de cuisine, en mélamine, stratifié, blanches, environ 12 ans, bon état. Tél.:418-542-5391.

CAUSEUSE et divan, en cuir blanc cassé, coutures doubles, achat fait fin décembre 2010, valeur 2,200$ laissé 1,200$. Tél.:418-549-0224.

LAVEUSE, SECHEUSE, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle et poêle à bois. Tél.:418-545-9361, 418-541-6857.

704 Animaux

BALLES rondes de foin sec, pour chevaux. Possibilité de grosses balles carrées de foin sec. Tél.:418-676-1048, 418-518-0046, midi à 22h.

CHIOT Border Collie, mâle, 3 mois, propre, marche en laisse, connaît 4 commandements, 600$. www.bordercolliesaguenay.com Tél.:418-548-5164.

FOIN à vendre: balles carrées, balles rondes. Tél.:1-418-661-0085.

706 Bois de chauffage

A VENDRE, sec: merisier, érable: 95$. Epinette rouge, 75$. Tremble, 65$. Livré. Tél.:418-540-2364, 418-540-0124.

BOIS de poêle à vendre: bouleau vert en 16", 75$/corde livrée. Tél.:418-673-3161.

BOIS sec d'allumage à vendre. Tél.:418-543-6687.

BOULEAU, merisier, érable, 16", fendu, possibilité livraison. Tél.:418-541-0434, 418-676-2224.

MELEZE, 25$/corde, prise de possession sur place. Tél.:418-542-3459.

MERISIERS , bouleaux mélangés, vert, 16 pouces, fendus/livrés. Tél.:418-674-9116.

709 Divers

1890-1972 Achat cartes hockey, baseball, revues, etc. Je me déplace dans la région. Tél.:418-812-4437.

20 PORTES d'entrepôt roulantes, 5'X7', en acier bleu, non isolées. Tél.:418-718-5462.

2 TÉLÉPHONES satellites, Mitsubishi, entièrement équipés. Tél.:418-668-0741, 418-487-6808.

COACH d'évolution, nouveau en région, conférence gratuite d'informations sur ateliers et services offerts, le lundi, 4 avril 2011, à 19h30, 23 Place des Copains, Chicoutimi. Places limitées. Réservez votre place au tél.:418-549-5776 Linda.

CONTENEURS maritimes à vendre ou à louer, neufs ou usagés, condition A1. Gestion PBT. Tél.:418-718-5822, 418-820-7715.

PATATES ROUGES, 10, 20 ou 50 livres, Ferme Léon Boudreault, Jonquière. Tél.:418-547-6177, 418-693-2387.

PLANEUR industriel, 20" avec couteau hélicoïdal, de marque General. Dégauchisseuse, 12" avec couteau hélicoïdale, de marque General. Presque neufs. Tél.:1-418-770-7935.

RAMASSONS métal en tout genre et batteries. Nous nous déplaçons gratuitement. Tél.:418-549-8621 Pièces d'autos Saguenay S.L.

TELEPHONE satellite, global star, tout équipé, 2 ans d'usure, 400$, Tél.:418-542-3459.

TELEVISION 32" avec meuble 200$, poêle 24", 100$, vitre thermos, 6 X 5 pi. 125$, motoneige Polaris, long track, 20", 1992, 1200$, vitre pour fenêtre aluminium, 3X3 pi. et 2x3 pi. Tél.:418-548-2421.

712 Ésotérisme

VOYANTE 26 ans d'expérience: Amour, santé, argent, choix de vie. Tél.:418-290-7347 Monique.

800 Sports / loisirs

802 Bicyclettes

VELO de route carbone Trek Madone, 5.2 SL, en très bonne condition. Tél.:418-678-1522.

806 Ordinateurs et jeux

SAGUENAY INFORMATIQUE a désormais les produits Dell presque neufs, nous en avons près de 500 en inventaire (portable ou pc) et nous offrons la garantie en magasin. Nous offrons aussi une grande variété de portables usagés. Spécialiste dans la réparation de portables depuis 2001 (nous réparons toutes les marques et tous les modèles). 1740 boul. du Royaume Ouest, Chicoutimi. Tél.:418-698-6668.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

ROULOTTE Trail Lite 19', 189QB, 2008, ultra légère, 2,360 lbs, remorquable par VUS ou minivan, tout équipée, 13,000$. Tél.:418-306-5385.

811 Vacances/voyages

DAYTONA Beach, 3½ à louer, 500$ US/semaine, à partir du 1er avril.Tél.:418-542-8020.

900 Avis

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean pour amour, amitié, rencontres, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:418-699-5077.

903 Messages personnels

3 LAPINES coquines, spécial de Pâques, vous reçoivent et se déplacent pour un moment d'érotisme et de douceur. 7 jours/7, spécial duo. Tél.:581-234-9683.

418-290-8112, Tu veux relaxer? Sarah, expérience et qualité, cheveux noirs, 44 ans, "D" naturel, belles rondeurs, massage sensationnel.

418-542-5557, homme reçoit homme, corpulent style camionneur massif, mécanicien opérateur.

69 * * * * * * ALEXINE À JONQUIÈRE * * * * * * SUPERBE GRASSETTE, 5'7", 149 LBS, BIEN PROPORTIONNÉE, CHEVEUX NOIRS À LA TAILLE, YEUX VERTS, 36 C FERME NATUREL, TALONS HAUTS, BAS NYLON JARRETELLES, GADGETS, BOTTES EN LATEX, VOUS REÇOIT, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 10 AM À 20 PM * * * * * * * * * * TÉL.:418-590-3455 * * * * * * * * * * ALEXINE SOUVENT IMITÉE JAMAIS ÉGALÉE!

Adorable jeune femme de 29 ans, ouverte d'esprit avec belle personnalité, bonne attitude. Je me déplace dans votre intimité pour un moment unique, inoubliable. J'aime prendre mon temps pour savourer chaque moment avec attention. J'ai les cheveux longs noirs, jolie visage, beau corps bronzé, très chaude et sensuelle... Service de qualité. ***581-234-3845***

A FLEUR de peau, Eric vous reçoit et se déplace. Tél.:418-543-5302.

AMALENA, séduisante, 36 DD de plaisir? Engage fille sobre. Tél.:418-550-0914.

BELLE petite indienne, reçoit seulement. Tél.:418-690-6379.

BON massage pour vous messieurs, Yvan vous reçoit, discrétion assurée. Bienvenue aux 50 ans et plus. Tél.:418-815-2074.

DOUCE Shelly vous reçoit pour des moments magiques. Tél.:418-547-3033.

JASMINE, sensuelle, douce, chaude, reçoit ou se déplace pour vous messieurs,discret.Tél.:418-542-7337.

NOUVEAU: Jonquière, Mimi vous reçoit et se déplace. Tél.:581-306-1166.

PETITE NOUVELLE
SHERLEY offre massage de relaxation à Chicoutimi, Jonquière. Tél.:418-549-6269.

ROSE vous reçoit le jour et le soir à Jonquière pour les hommes 35 ans et plus. Discrétion. Numéro confidentiel s'abstenir. Tél.:418-213-0553.

URGENT! Engageons belles demoiselles, 18-30, pour nouvelle agence, discret, $$. Tél.:581-234-1698.

906 Services de massage

15 MINUTES GRATUITES de plus www.touchedevelours.com lundi au samedi, de 8h à 18h. Tél.:418-815-3301.

1A, petite Katia vous propose un mélange d'excellence et sensualité. Propreté irréprochable, discrétion. Reçoit ou se déplace. Bienvenue! Tél.:418-590-8443.

#1 AU SAGUENAY ET LAC-ST-JEAN
SALON PARADYSIA ENR.

Gia, très jolie Martiniquaise aux yeux verts, vous souhaite la bienvenue sur google pour une visite virtuelle du:
salonparadysia.blog4ever.com
À CHICOUTIMI 418-547-3888
Les appels inconnus seront ignorés

418-543-4090 est changé pour le 418-402-0573. Nouvel emplacement.

418-690-3142 - Belles et excellentes masseuses. Dès 10h, + bronzage, douche. 51 Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi.

ALMA Miss Kaprice vous reçoit pour massage de détente, 7 jours, de 9h à 17h, Tél.:418-662-6823.

COIFFEURS(EUSES)

Vous désirez travailler dans un **salon achalandé** dans un **environnement stimulant** et pour une entreprise qui prend à cœur **votre réussite**?
ESCOMPTE COIFFE vous offre un **poste à temps plein, salarié** avec la formation continue dans des salons de 6 à 8 coiffeurs à **Chicoutimi, Jonquière et Alma.**

Pour postuler, contactez
Linda (1.418.656.6558)

2509020

906 Services de massage

MASSAGE californien, suédois (douceur et fermeté) à Chicoutimi, donné par Jacques. Salle chaleureuse. Tél.: 418-545-6011.

MASSAGE suédois, détente et thérapeutique. Clinique de massothérapie Caroline Larouche. Tél.: 418-662-3648.

NOUVEAUX prix massages discrets pour hommes et femmes. Tél.: 418-482-0063 Pierre.

VOUS reçoit pour des moments exquis. 32 ans, 5'5, 115 livres. Semaine spéciale. Tél.: 418-720-3288.

906 Services de massage

WILLIAM masseur d'expérience, rasage, hommes, 5/7. Tél.: 418-698-4867, 418-550-2416.

ZENZONE
JAMIE, Vicky,, Bianka, Cindy, & Lily, te reçoivent pour un moment exquis dans une ambiance chaleureuse et discrète. Entre 9h et 22h, spécial duo, engageons! Tél.: 418-698-5473.

ZENZONE Un de nos clients a oublié son pendentif en or. Pour le réclamer, contactez le 418-698-5473.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

VILLE DE
DOLBEAU-MISTASSINI
Un rayonnement sur toute une collectivité

APPEL D'OFFRES PUBLIC
CAMION AUTO-POMPE CITERNE
C-1093-2011
AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. La Ville de Dolbeau-Mistassini demande des soumissions pour l'acquisition d'un camion auto-pompe citerne.

2. Les soumissions devront être cachetées, adressées à :

   Me André Côté, Avocat Greffier
   Ville de Dolbeau-Mistassini
   1100, boulevard Wallberg
   Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7

   Et porter la mention : **Contrat : C-1093-2011**

3. Les soumissions devront être reçues avant **11 heures le 15 avril 2011**.

4. Les soumissionnaires pourront se procurer les documents nécessaires pour soumissionner en se présentant au bureau des travaux publics, situé au 1030, boulevard Vézina à Dolbeau-Mistassini aux heures normales de bureau à compter du 31 mars 2011 ou en communiquant au 418-276-1534 poste 2100.

5. Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé établi à 10 % du montant des travaux, valide pour une période de 60 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, fait à l'ordre de la ville de Dolbeau-Mistassini.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 28 mars 2011
Stéphanie Noël, adjointe administrative

2523284

VILLE DE
SAINT-FÉLICIEN

ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE USAGÉ POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SOUMISSION NO 001-2011

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour l'acquisition d'un camion autopompe usagé pour le Service de sécurité incendie.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées portant l'inscription **«SOUMISSION NO 001-2011 – ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE USAGÉ POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE»** au Service du greffe au 1209, boulevard Sacré-Cœur (3e étage), à Saint-Félicien QC G8K 2R5, jusqu'à **11 heures (heure locale), le lundi 18 avril 2011** et seront ouvertes publiquement dans la salle du Conseil aux dites date et heure.

Les personnes intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres à compter du 1er avril 2011 au Service de sécurité incendie au 1207, boulevard St-Félicien à Saint-Félicien QC G8K 2R5.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Saint-Félicien.

Les soumissionnaires devront se conformer exactement aux instructions des documents de soumission et la Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

(Pour publication selon la loi dans le journal « Le Quotidien » du 31 mars 2011 et dans le système électronique SÉAO d'appel d'offres).

LA GREFFIÈRE,
Me Louise Ménard, avocate

2525245

Intervention de la SQ

Une femme atteinte

LA PRESSE

Une Amossoise a été atteinte par au moins un projectile tiré par un policier de la Sûreté du Québec, au cours d'une autre intervention qui a mal tourné dans la nuit d'hier, en Abitibi-Témiscamingue. Ce nouvel incident porte maintenant à sept — dont quatre en une semaine — le nombre de fois que des policiers ont eu recours à leur arme de service au Québec en 2011.

Ces incidents (trois à Montréal, un à Laval, un à Terrebonne, un à Saint-Rémi et un à Amos) se sont soldés jusqu'à maintenant par la mort de trois hommes. Avant eux, Fredy Villanueva avait été la dernière personne abattue par un policier du SPVM, en août 2008.

Une situation hautement inhabituelle, qui se poursuit avec les événements survenus dans la nuit d'hier à Amos. Des policiers de la SQ s'étaient rendus à une résidence après une plainte de bruit. À leur arrivée, une femme aurait pointé une arme à feu en leur direction. Les policiers auraient réagi à la menace en ouvrant le feu. La femme a reçu au moins une balle au bas du corps et repose dans un état stable.

L'enquête a été transférée au Service de police de la Ville de Montréal. Une deuxième en moins de 48 heures. Lundi, une policière de la SQ a été blessée par balle au cours d'une fusillade qui a éclaté au village de Saint-Rémi, en Montérégie. L'agente a reçu une balle à la cuisse et le suspect impliqué, âgé de 41 ans, aurait été atteint de plusieurs projectiles. Leur vie n'est pas en danger. Des témoins disent qu'il y a eu une quinzaine de coups de feu.

Malgré plusieurs témoignages contradictoires, la policière n'aurait pas été désarmée par le suspect, a affirmé le SPVM. L'homme, bien connu des milieux policiers, avait apparemment une arme à feu en sa possession.

La Sûreté du Québec mène pour sa part cinq enquêtes indépendantes depuis janvier. L'incident le plus récent est survenu dimanche dernier à Terrebonne. Une histoire de vol qui a mal tourné s'est soldée par la mort d'un homme de 48 ans.

Quelques jours avant les événements de Terrebonne, des policiers de Laval avaient ouvert le feu sur un homme de 36 ans. Ce dernier, un ancien militaire, repose toujours dans un état critique.

Les trois autres incidents se sont déroulés à Montréal. ❑

AVIS DE DÉCÈS

BOLAND (M. James M.)
Le 20 mars 2011 est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 72 ans et 9 mois, M. James M. Boland, fils de feu Mme Dolorès Lemieux et de feu M. James M. Boland, demeurant rue St-Dominique, Jonquière, autrefois d'Arvida. Outre son amie, Mme Marthe "dit Martine" Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants : Donnalu Boland (Dan Thieleman), Penny Ann, Pamela, James; ses petits-enfants : Michelle et Sean Thieleman; ses frères et soeurs : père Francis Boland, Véronica (feu Forest Roy), Cliff (Rona) ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. Pour informations: 418-547-2116, télécopieur: 418-547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

BUZZELL (M. Robert)
1938-2011
À Châteauguay, le 29 mars 2011 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Robert Buzzell, époux de Mme Louisette Bourbeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Sandra (Daryl Holmquist), Michael (France Gagnon) et Laurie (Steve Mc Donald); ses petits-enfants: Jennifer, Katrina et Nathan Holmquist, Jeffrey Buzzell, Dominik et Mathieu Buzzell Gervais; ses arrière-petits-enfants: Molly Ash et Koen; son frère Donald et sa soeur Arlene; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que parents et amis. La famille vous accueillera en présence des cendres au complexe funéraire
Alexandre Nicole
Complexe Funéraire Châteauguay
96, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
www.alexandrenicole.com
le dimanche 3 avril 2011 de 14 h à 16 h. Une cérémonie religieuse suivra à 16 h en la chapelle du salon. Un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.

Votre auto se meurt ? Elle pourrait sauver des vies !

Donnez-la à La Fondation canadienne du rein.

Le remorquage est gratuit et vous obtiendrez un reçu d'impôt.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
www.reinquebec.ca
1 888 2AUTO-REIN ou 1 888 228-8673

BRISSON (Virginie)
1997-2011
Le 26 mars 2011, nous a quittés Virginie Brisson, à l'âge de 14 ans, fille de Yvan Brisson et de Johanne Guay, demeurant à Sorel-Tracy. Virginie laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère Jérémy; ses grands-parents paternels : Valère Brisson (Marceline Corneau); ses grands-parents maternels : Jean-Roch Guay (Eliane) et Régina Imhoff (Henri-Paul); ses oncles et tantes de la famille Brisson : Linda (Rénald), Denis (Guylaine), Manon (Bernard), Guy et Marc (Julie); sa tante et son oncle de la famille Guay : Karen (Karlène et Vincent) et Éric (Érika et Mathieu); ses cousins et cousines : Nicolas, Samuel, Marianne, Mélanie, Jean-Denis, Anne-Laurie et Émy, ainsi que plusieurs autres parents et amis, dont le corps de cadets de St-Hyacinthe. La famille de Virginie sera présente au salon Mandeville & Mineau, le vendredi 1er avril 2011 à compter de 10 h afin d'y recevoir vos marques de sympathie. Les funérailles seront célébrées en l'église St-Pierre, le même jour à 15 h. Des dons faits à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Virginie aurait également apprécié un don de sang de votre part pour Héma-Québec. **Direction funéraire : Mandeville & Mineau,** 80 rue Charlotte, Sorel-Tracy, Qc, J3P 1G4. tél. : 450-742-8822. www.salonsmandeville.com

CYR (Mme Marie-Thérèse)
Le 26 mars 2011 est décédée à l'âge de 44 ans, Mme Marie-Thérèse Cyr, conjointe de M. Denis Guérin, demeurant à Québec. Elle était la fille de Mme Monique Cyr et de feu M. Edmond Cyr. La famille accueillera parents et ami(e)s le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 2 avril 2011 de 10 h 30 à 13 h 45 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME
l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
Les funérailles auront lieu ce samedi 2 avril 2011 à 14 h à la Cathédrale. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume. La défunte laisse dans le deuil sa mère Mme Monique Cyr (feu Edmond Cyr, Gérard Gauthier); son conjoint M. Denis Guérin. Elle était la soeur de : feu Édith, Edna (Michel Bandet), Normand (Linda Corneau) et Caroline. Elle laisse également dans le deuil les enfants de son conjoint : Axel et David Guérin; sa filleule Mélanie Fortin (Cédrick Martin); ses neveux et nièces: Pier-Luc Fortin, Marie-Christine Gauthier (Joël Gagnon), Andrée-Anne Gauthier (Guillaume Harvey); son petit-filleul Tommy Martin; Michaël Martin son petit-neveu; tous les membres de la famille de M. Denis Guérin ainsi que ses oncles et tantes, cousins, cousines, parent s et ami(e)s et ses collègues de travail de la ville de Québec. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Rêve d'enfants, sera présente afin de les recueillir. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-5202, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi)

AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (Simon)

Le 26 mars 2011 est décédé accidentellement aux Monts-Valin, à l'âge de 25 ans et 11 mois, Simon Desgagné, fils de Mme Sylvie D'Amours et de M. Marcel Desgagné, demeurant rue Parks, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Résidence funéraire du Saguenay
2580 rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 2 avril 2011 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, Simon sera incinéré et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Outre ses parents, Mme Sylvie D'Amours et M. Marcel Desgagné, il laisse dans le deuil sa soeur Nancy Desgagné (Sébastien Lebreux); sa filleule chérie : Eve; ses grands-parents maternels : Mme Remianne Belzile et M. Lionel D'Amours. Il était aussi le petit-fils de feu Mme Marie-Paule Maltais et de feu M. Léo Desgagné. Il laisse également dans le deuil ses oncles et tantes : Ginette D'Amours, Diane (Pierre Beaudoin), Clermont (Johanne Martel), Linda Desgagné, Martine (Jean-Marie Lachance), Denis (Suzy Tremblay), Chantale (Marc Bouchard); ses cousins et cousines : Maryline, Arianne, Tommy (Sophie), Thierry, Suzy, Billy (Frédérique), Benoît, François, Léonie, Alyssa et Théo; ses amis : David, Michaël, Matthieu, Simon D., Dominic, Joffré et de nombreux autres. Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation Air Médic. Pour informations: 418-547-2116, télécopieur: 418-547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

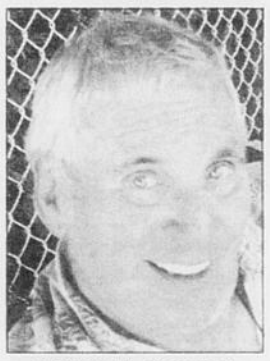

DOYLE (M. Douglas)

Le 26 mars 2011 est décédé à son domicile, à l'âge de 68 ans et 10 mois, M. Douglas Doyle, fils de feu M. Frank Doyle et de feu dame Florida Banville et ex-conjoint de feu dame Lisette Harvey, demeurant au 655 rue St-Alphonse, St-Bruno autrefois d'Alma. La famille recevra les condoléances à compter de 10 h à

l'arrière de l'église St-Sacrement
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 11 h à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Doyle a été confié au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma secteur St-Sacrement. Il laisse dans le deuil ses enfants : Christine, Dominique (Éric Dupuis), Anika (Guillaume Lavoie); la mère d'Anika Camélia Maltais; ses petits-enfants : Maxence, Norah et Léonie. Il était le frère de Michèle (Kip Caudrey), Roger (Bérangère Vézina) et Mark (Maxine Thornhill). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Pour rendre hommage à M. Doyle, visitez le site : www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire : Résidence Funéraire Lac St-Jean. Pour information : 418-668-8409, télécopieur : 418-668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca

FORTIN (M. Paul)

Le 28 mars 2011 est décédé à Alma, à l'âge de 70 ans et 1 mois, M. Paul Fortin, époux de Mme Colette Fleury et père d'Annie-Audrey (Stéphane Beaulieu), demeurant au 1761 du Croissant Nord, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Dignité

Complexe funéraire Bérubé & Fils
Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord, Alma

à compter du vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 2 avril 2011, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux aura lieu le samedi 2 avril 2011 à 11 h à l'église Ste-Marie d'Isle-Maligne et les cendres seront déposées au cimetière de Chambord. Il était le fils de feu M. Joseph-Aimé Fortin et de feu dame Maria Tremblay. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : feu Adrienne (feu Paul-A. Paquin), feu Thérèse (Jacques Tremblay), Charlotte (feu Gérard Baribeau), Gaby (feu Antoine Séguin), feu Jacqueline (feu Germain Harvey), feu Charles-Henri (Thérèse Audet), Suzanne (René Labrie), feu Gilles (Lucille Fleury), Françoise (feu Léon Beauregard), feu Denise (Marcel Painchaud), Georges (Suzanne Lessard), Andrée (Guy Côté) et Pauline (Jean Bergeron); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fleury : Carole, Suzanne (Lawrence Potvin), feu Vivian (Gaétan Bouchard) et Alain; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis, spécialement Maurice, Clément et Richard. Pour rendre hommage à M. Paul Fortin, visitez le site www.honneur-memoires.com Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma (Québec) G8B 5W3 Tél: (418) 669-2000 ext: 6601. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. **Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé et Fils.** www.digniteque-bec.com Pour information (418)662-6576, télécopieur (418)662-3132, courriel: info@berubeetfils.com

GAGNÉ (Mme Claire)

Le 28 mars 2011 est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, entourée de l'amour des siens, à l'âge de 67 ans et 4 mois, Mme Claire Gagné, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Malvina Lalancette et de feu M. Jean Gagné. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 1er avril 2011 de 9 h à 10 h 45 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul Saguenay Est, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu ce vendredi 1er avril 2011 à 11 h à l'église Christ-Roi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi. La défunte laisse dans le deuil Jocelyn Savard; ses enfants: Sandra Savard (Sylvain Claveau), Kathy, Nadia (Daniel Villeneuve) et Nancy (Serge Dufour); ses petits-enfants: Marie-Ève, Pier-Alexandre, Jean-Nicholas, Mathieu, Sabrina, Amélie, Maxime et Sarah-Kim. Elle était la soeur de: Jeannine Gagné (Gérard Lapointe), feu Lisette, Denise (Michel Fournier) et Roger. Elle était la belle-fille de: Mme Marie-Paule Simard (feu Arthur Savard) et la belle-soeur de: Nicole Savard (Emile Blackburn), André (Mireille Langlois), Bruno (Suzanne Barette), Réjeanne (Claude Girard), Julien (Lucie Girard), Hélène (Jacques Bédard), Jacques (Linda Bélanger), Christine (Maurice Gaudreault) et Robin (France Gosselin). Elle laisse également dans le deuil son ami Dave, de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (département Maurice Tanguay), sera présente au salon afin de les recueillir. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-5202, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

LAMIRANDE
(Mme Pâquerette Gagnon)

Le 29 mars 2011 est décédée à Chicoutimi, à l'âge de 72 ans et 11 mois, dame Pâquerette Gagnon, fille de feu M. Liguori Gagnon et de feu dame Rose-Hélène Simard, épouse de feu M. Charles Lamirande, demeurant au 2592, av. du Pont Nord à Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 2 avril 2011 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611 chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 10 h 30 à l'église St-Joseph d'Alma. Mme Gagnon a été confiée au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au cimetière d'Alma, secteur St-Joseph. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Steeve et Sonia (Denis Bouchard) ; ses petits-enfants : Charles et Hugo Landry, le père des enfants : Louis Landry, Julie (Mike Hamilton) et Audrey Lamirande (Jean-François Bouchard). Elle était la soeur de : feu Paul-Armand (Noëlla Maltais), feu Marie-France (feu Albert Joseph), feu Rosaire (Marie-Rose Fortin), feu Jean-Rock (Huguette Ménard), Marcel (Fernande Larouche), Doris (Paul-Émile Néron), Bernard (Françoise Duchesne), Gaston (Germaine Gauthier), Daniel (Jocelyne Côté) et Françoise (feu Jean-Marc Imbeau). Elle était la belle-soeur de : Mughette, Gaston (Anne Scullion), Maurice (Jeannot Jolicoeur), feu Jean-Paul, feu Georgette (feu J.-A. Houde), feu Florence (feu Jacques Paré), feu Monique (feu Léon A. Boivin), feu Carole (Léonard Belleau), feu Jacques, feu Thérèse (feu Oswald Fleury) et feu Roger (Yolande Tremblay). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Pour lui rendre hommage, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com **Direction funéraire : Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour information : 418-668-8409, télécopieur : 418-668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca

LAPOINTE (Mme Gisèle Perron)

Le 28 mars 2011 est décédée accidentellement à St-Ambroise, à l'âge de 73 ans, Mme Gisèle Lapointe, fille de feu M. Zoël Lapointe et de feu Mme Simone Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h, le jeudi 31 mars 2011, à la résidence funéraire

Dignité

Gravel et Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont : le jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 1er avril 2011 à 11 h à la chapelle Gravel et Fils. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis Perron (Nicole Ouellet), Mario, Sylvain, Tony, feu Robin et Gino (Emilie Rouleau) ainsi que leur père M. Gaston Perron (Johanne Ménard), leur fille Kathleen Perron; ses petits-enfants : Francesca et Chrystopher (leur mère Marina Tremblay), Rebecca Gagnon Perron; ses frères et soeurs : Yvette Lapointe (Gaston Lagacé), Rosaire (Lucette Fortin), Rose, Florence, Cécile, Maurice (Béatrice), Paul (Carole Lalancette), Réjeanne (feu Michel Gagné) ; ses beaux-frères et belles-soeurs : feu René Perron (feu Gilberte), Raoul (Candide Guay), feu Albert (feu Marguerite Lavoie), feu Gilberte (feu Charles Collard), feu Roméo (Edith Perreault), feu Joseph (Thérèse Poirier), Georges (Marie-Claire Tremblay), feu Lucienne (feu Augustin Simard), Marie-Anne (Bernard Cyr), feu Thérèse (feu Florient Desbiens) ainsi que sa grande amie Andrée Gagnon, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur du Québec sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Lapointe et signer le livre d'invités visitez notre site : www.honneur-memoires.com Pour information : 418 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418 543-7241, courriel : info@graveletfils.com www.graveletfils.com **Direction funéraire : Résidences funéraires Gravel et Fils.**

LAVOIE (soeur Georgette)

Est décédée dans la sérénité, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 28 mars 2011, à l'âge de 80 ans et 2 mois, dont 60 ans de vie religieuse, soeur Georgette Lavoie, en religion soeur Saint-Antoine-Daniel, ursuline de Roberval. Elle était la fille de feu M. Paul Lavoie et de feu Mme Cécile Gaudreault. Elle demeurait au Monastère des augustines. La famille et les ursulines reçoivent les condoléances au

Monastère des augustines
414, rue Brassard
Roberval

Le jour des funérailles, le monastère sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 31 mars 2011 à 13 h 30 à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Roberval et l'inhumation aura lieu au cimetière de Roberval à une date ultérieure. Elle était la soeur de: Yolande Lavoie (feu Jean-Marie Bouchard), Rosaire Lavoie (Noëlla St-Amand), feu Paul-Émile Lavoie (Yvonnette Tremblay), feu Lucette Lavoie (Eugène Bouchard), Réal Lavoie (Marie-Paule Dufour), Louisianne Lavoie (Donald Tremblay), feu Romuald Lavoie, Daniel Lavoie, Marie-France Lavoie (Roger Grenier), Georges-Henri Lavoie (Rita St-Pierre). Également, elle laisse les membres de sa communauté religieuse, ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy. Pour information : (418) 275-3335, télécopieur : (418) 275-0188, courriel : mmi@maison-marc-leclerc.com

Maison Marc Leclerc ltée

Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Roberval (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

LÉGARÉ (M. Pierre)

Le 29 mars 2011 est décédé à sa résidence, à l'âge de 63 ans et 2 mois, M. Pierre Légaré, époux de Mme Murielle Ringuette, demeurant rue du Louvre, Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 2 avril 2011 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, M. Légaré sera incinéré. Outre son épouse, Mme Murielle Ringuette, il laisse dans le deuil sa mère : Mme Fleurette Saulnier (feu M. Pierre-Maurice Légaré); ses filles : Chantale Légaré (Steven Dupuis), Raphaëlle (Jonathan Tremblay); ses petits-enfants : Gabriel et Joëlle; ses soeurs : Francine Légaré (Denis Blackburn), Hélène (Roger Arseneault), Anne-Marie; ses beaux-frères et belles-soeurs : Diane Ringuette (Rosaire Beaulieu), Aline (France Bouchard), Jean-Pierre (Céline Tremblay), Denis (Marina Morin), Johanne (Robert Laliberté), Martine. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un sincère remerciement au Dre Chantale Tremblay et à Mme Johanne Thériault infirmière du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi ainsi qu'à l'équipe des soins palliatifs du CLSC de la Jonquière pour les soins prodigués à M. Légaré. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Pour informations: 418-547-2116, télécopieur: 418-547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

REMERCIEMENTS

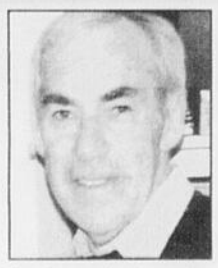

Pour honorer la mémoire de
M. Claude Gauthier
ses parents et amis ont donné généreusement à l'organisme «**La Maison Notre-Dame du Saguenay**» qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase terminale.
Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le coût des services aux bénéficiaires.
Merci de votre générosité.
Vous pouvez rejoindre
«La Maison Notre-Dame du Saguenay»
au: 1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec) G7H 1X6
Tél.: 418-696-1176

LA MAISON NOTRE-DAME DU SAGUENAY

Un don pour la maison!

2518360

Avec profonde sympathie nous offrons nos condoléances aux familles éprouvées

LE PROGRÈS dimanche — Le Quotidien

AVIS DE DÉCÈS

LEVASSEUR
(Mme Henriette Blackburn)

Le 29 mars 2011 est décédée entourée de l'amour des siens, à la Résidence Ste-Marie de Jonquière, à l'âge de 80 ans et 4 mois, Mme Henriette Blackburn, épouse de M. Carol Levasseur, fille de feu Mme Julianna Lessard et de feu M. Henri Blackburn, demeurant à Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la Maison funéraire

Dignité

Nault & Caron, Réseau Dignité
3970, rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 12 h 30 à l'église St-Dominique de Jonquière. Mme Blackburn sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Jonquière. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Robert Blackburn et sa conjointe, Judith (feu Gérard Bourgeois), feu Gisèle (feu Jean-Marie Tremblay), feu Charles-Henri (Élianne Malenfant), Gérard (feu Carmen Tremblay), Rose-Ange (Robert Grenier), feu Jacques (feu Rachelle Lavoie), feu Gaétan, Jean-Claude (Denise Desjardins), Ginette (Antoine Duchesne), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs Levasseur : feu Joseph, feu Leslie (Marie-France Drolette), Cécile (Lioyd Nelson), feu Rémi (Patricia Poitras), Ginette (Bertrand Maltais), Ghislain (feu Gaétane Desbiens), Lisette (Meville Tremblay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de l'Association des personnes handicapées de Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Blackburn et pour signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com Pour information : 418-542-2626, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418-542-6051 courriel : info@naultetcaron.com, www.naultetcaron.com **Direction funéraire : Maison funéraire Nault & Caron.**

PEARSON (Mme Florida Gagné)

Le 29 mars 2011 est décédé à Alma, à l'âge de 98 ans et 10 mois, dame Florida Gagné, fille de feu M. Ferdinand Gagné et de feu dame Malvina Gravel, épouse de feu M. Jos-Emile Pearson, demeurant au 565, rue 4H à St-Bruno. La famille

Aimer est le verbe
le plus difficile à conjuguer.
Son passé n'a jamais été
simple.
Son présent est imparfait.
Son futur sera toujours
conditionnel.

recevra les condoléances le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 2 avril 2011 à compter de 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611 chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 15 h à l'église de St-Bruno. Mme Gagné sera confiée au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille Suzanne (feu Raymond Girard). Elle était la soeur de : feu Edgar (feu Laura Tremblay), feu Lucia (feu Marcelin Dufour), feu Régina (feu Jos.W. Tremblay), feu Désiré (feu Laure-Julie Bouchard), feu Léopaul (feu Aline Dufour), feu Gilbert (feu Léone Houle), feu Rose-Aimée (feu Benoît Tremblay) ainsi que Solange Boivin (feu Roland Verreault). Elle était la belle-soeur de : feu Emma (feu Achille Tremblay), feu Julie, feu Rose-Anna (feu Jos Labrecque), feu Imelda, feu Jules (feu Yvonne Tremblay) et feu Bernadette. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces bien-aimés, parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique de St-Bruno, 560, St-Alphonse à St-Bruno. Pour lui rendre hommage, visitez le site www.residencefuneraire-lacstjean.com **Direction funéraire : Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour information : 418-668-8409, télécopieur : 418-668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca

POTVIN (Mme Lucienne)

Le 27 mars 2011 est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 92 ans, Mme Lucienne Potvin, fille de feu M. J-Arthur Potvin et de feu Mme Rose-Anna Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille recevra les condoléances de 10 h à 11 h le samedi 2 avril 2011, à la résidence funéraire

Dignité

Gravel et Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 2 avril 2011 à 11 h à la chapelle Gravel et Fils et les cendres seront déposées au cimetière St-Edouard de La Baie. Elle laisse dans le deuil sa soeur : Mme Solange Potvin (M. Antoine Chantal). Elle est allée rejoindre ses frères et soeurs: feu Gertrude Potvin (feu Armand Hébert), feu soeur Juliette (soeur du Bon-Conseil), feu Jules-Albert, feu Yvette, feu Louis-Philippe (feu Marguerite Dallaire), feu Paulette (feu Philippe Claveau), feu Yvan (feu Pierrette Leclerc), feu Camille (feu Pierrette Boulianne). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celle qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Potvin et signer le livre des invités en ligne visiter notre site: www.honneur-memoires.com Pour information: 418-543-0755, télécopieur: 418-543-7241 courriel: info@graveletfils.com www.graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils.**

SAVARD (Mme Lizette Gaudreault)

Est décédée à l'Hôpital St-Luc de Montréal, le 27 mars 2011, à l'âge de 62 ans et 8 mois, Mme Lizette Gaudreault, épouse de M. J.A. Yves Savard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Dignité

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 11 h à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Rock Gaudreault et de feu Mme Noëlla Bergeron et la belle-fille de feu M. Joseph-Eugène Savard et de feu Mme Anne-Marie Chamberland. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. J.A.Yves Savard; ses enfants : Valérie Savard (Étienne Alary), Karine (Patrice Gougeon), Yan-Nicolas (Christina Pimentel); ses petits-enfants : Émile, Justin, Nathan, Jeanne, Brianne, Maude, Lynden et Alie; ses soeurs et son frère : Sylvie Gaudreault (Réjean Harvey), Carole (Jean-Marc Duquet), Manon (Denis Bouchard) et Gervais; ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Maurille Savard, Suzie, Hervé, Alain (Hélène Simard), Lise, Lilianne (Elaine); ses filleuls : Annie (Patrick Morneau), Éric (Maryse Boulianne); ses neveux et nièces : Claude-Éric, Marie-Noëlle (Jonathan Guay), Julie (Yan Turcotte), Hugo, Joëlle, Sébastien, Alexandra, Claude, Carl (Christine Mercier), Stéphane (Diane Arseneault), Marie-Claude (Carol Rioux), Frédéric (Élyse Beaulieu) ainsi que ses petits-neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation canadienne des maladies du foie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Gaudreault et pour signer le livre des invités visitez notre site www.honneur-memoires.com Pour information : 418-543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418-543-7241, courriel : info@graveletfils.com, www.graveletfils.com **Direction funéraire : Résidences funéraires Gravel & Fils.**

SIMARD (M. J. Edmour)

Le 29 mars 2011 est décédé au CSSS de Chicoutimi pavillon St-Vallier, à l'âge de 79 ans et 4 mois, M. J. Edmour Simard, époux de dame Émilienne Girard, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Berthe Tremblay et de feu M. Edmour Simard. La famille accueillera parents et ami(e)s le jeudi 31 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 1er avril 2011 de 9 h 30 à 11 h 15 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul Saguenay Est, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu ce vendredi 1er avril 2011 à 11 h 30 à l'église Notre-Dame de Grâce. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier. Outre son épouse dame Émilienne Girard, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Simard (Louise Simard), Jocelyn (Danielle Girard), Linda (Raymond Tremblay) et Doris, ses petits-enfants: Marie-Pier, Marilyn (Pierre-Luc Dallaire), Emilie (Jonathan Gauthier), Allan, Stéfanie, Gabriel et son arrière-petite-fille Emylia. Il était le frère de: Marguerite Simard (feu Noëlland Simard), feu Gustave (Lily Otis), feu Madeleine (feu Claude Ménard), Jemma (feu Jean-Marie Boudreault), Geneviève (Lauréat Dallaire), Guy (Doris Gilbert), feu Léger (Imelda Pitre) et Henriette (feu Jean-Paul Lamarre). Il était le beau-frère de: Adrienne Girard (Charles-Eugène Gilbert), feu Jacqueline (Gérard Levesque) et Lisette (Louis-Georges Talbot). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (département d'hémato-oncologie), sera présente au salon afin de les recueillir. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-5202, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

TREMBLAY (Mme Lise)

Le 29 mars 2011 est décédée à son domicile, à l'âge de 48 ans et 1 mois, Mme Lise Tremblay, conjointe de M. Marcel Doré, demeurant à La Baie. Elle était la fille de Mme Jeannine Gravel et de feu M. Fernand Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 1er avril 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 2 avril 2011 de 9 h à 10 h 45 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 2 avril 2011 à 11 h à l'église Ste-Anne. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au cimetière Saguenay ultérieurement. Outre son conjoint M. Marcel Doré, Mme Tremblay laisse dans le deuil sa mère Mme Jeannine Gravel (feu Fernand Tremblay); son fils de coeur Marc Doré; ses frères et soeurs: Hélène Tremblay (Claude Larocque), Ginette (Ghislain Larocque), Dominique (Jean-Marc Boulianne), Bernard (France Tremblay) et Christine (Sylvain Cadoret); ses neveux et nièces de la famille Tremblay : Julie, Olivier, Catherine, Jo-Annie, Laurie-Anne, son filleul Daniel, Simon, Laurence et Camille; sa belle-mère Mme Jacqueline Favre (feu Jean Doré). Elle était la belle-soeur de : Lina Doré, André (Céline Claveau), Ghislain (Guylaine Gagnon), Ginette (Régis Munger), Roger (Guylaine Fortin), Richard (Johanne Lapointe), Francine (Bruno Pouliot) et feu Guy. Elle laisse également dans le deuil les neveux et nièces de la famille Doré, ainsi que des nombreux parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le Dr Raynald Simard et son équipe, le personnel des soins palliatifs de la Baie et la Dre Denyse Francis et son équipe. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer, sera présente au salon afin de les recueillir. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-5202, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

REMERCIEMENTS

PAQUIN (Mme Adrienne Fortin)

Les membres de la famille de dame Adrienne Fortin, soit ses enfants: Lise (Raymond Harvey), Ginette (Yvon Bonneau), Pierre (Pâquerette Dufour), Robert (Madeleine Bouchard) et Jean; ses petits-enfants: Isabelle (Brian Sweeney) et Michel Harvey (Nancy Lessard), Luc A. Bonneau (Yannick Shields), Julie (Patrice Marchand), Paul (Melissa Bouchard) et Simon Paquin, Marc (Chantale Dufresne) et Eric Paquin (Sophie Lachapelle), Jon (Véronique Doré Bluteau), Thierry et Anthony Paquin (Véronique Goulet); ses arrière-petits-enfants: Annabelle et Justin Harvey, Alexis et Corine Bonneau, Vincent et Antoine Paquin, Victor et Héloïse Sweeney et Maéva Paquin; ses frères et soeurs: feu Thérèse (Jacques Tremblay), Charlotte (feu Gérard Baribeau), Gaby (feu Antoine Seguin), feu Jacqueline (feu Germain Harvey), feu Charles-Henri (Thérèse Audet), Suzanne (René Landrie), feu Gilles (Lucille Fleury), Françoise (feu Leon Beauregard), feu Denise (Marcel Painchaud), Georges (Suzanne Lessard), Andrée (Guy Côté), Pauline (Jean Bergeron) et Paul (Colette Fleury); ses beaux-frères et sas belle-soeur: feu Fébronie (Mimi), feu Marcel et feu Jules Paquin; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de dame Adrienne Fortin, fille de feu M. J.-Aimé Fortin et de feu dame Maria Tremblay, épouse de feu M. Paul A. Paquin, demeurant au 1045, av. du Pont Sud à Alma, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean.

MESSES ANNIVERSAIRES

LÉPINE (Mme Lisette Lavoie)

La messe anniversaire de Mme Lisette Lavoie, épouse de M. Ghislain Lépine, demeurant à Chicoutimi, sera chantée
le samedi 2 avril 2011 à 16 h
à l'église St-Luc, Chicoutimi
Parents et amis sont invités à y assister.

SOUCY (Mme Fernande Boily)

La messe anniversaire de Mme Fernande Boily, épouse de M. David Soucy, demeurant rue St-Daniel, Jonquière, aura lieu
le dimanche 3 avril 2011 à 10 h
à l'église St-Dominique, Jonquière
Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

PRIÈRE

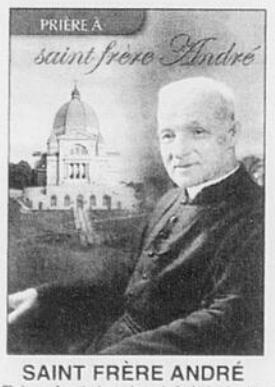

SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint Frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion materielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: M.J.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE - CLASSEMENT PAR SECTION

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
y-Boston	76	43	23	5	5	229	178	96	19-13-3-2	24-10-2-3	5-3-2-0	G-2
Montréal	78	41	30	4	3	205	203	89	23-11-3-3	18-19-1-0	4-6-0-0	P-1
Buffalo	77	39	29	8	1	226	214	87	19-16-3-1	20-13-5-0	6-3-1-0	G-1
Toronto	77	35	32	5	5	205	235	80	18-14-3-4	17-18-2-1	6-4-0-0	G-1
é-Ottawa	77	29	38	5	5	177	238	68	14-19-2-3	15-19-3-2	5-4-0-1	P-2

Section Atlantique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
y-Philadelphie	76	46	20	4	6	243	202	102	21-11-2-4	25-9-2-2	5-1-1-3	G-1
y-Pittsburgh	77	45	24	5	3	220	188	98	24-14-2-0	21-10-3-3	7-3-0-0	P-1
Rangers N.Y.	77	41	31	2	3	218	182	87	18-16-1-3	23-15-1-0	7-2-0-1	P-1
New Jersey	76	35	36	3	2	158	191	75	19-15-2-1	16-21-1-1	5-4-0-1	G-1
é-Islanders N.Y.	77	29	36	7	5	212	244	70	16-17-1-4	13-19-6-1	4-4-2-0	P-3

Section Sud-Est

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
y-Washington	77	44	22	5	6	207	185	99	22-8-2-6	22-14-3-0	7-2-0-1	P-1
Tampa Bay	76	41	24	5	6	228	230	93	23-11-1-4	18-13-4-2	4-3-2-1	G-2
Caroline	77	37	30	5	5	220	228	84	21-13-2-2	16-17-3-3	6-4-0-0	G-2
Atlanta	76	32	32	5	7	211	249	76	17-15-2-5	15-17-3-2	5-4-1-0	P-1
é-Floride	77	29	36	5	7	187	212	70	15-15-4-4	14-21-1-3	2-5-0-3	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Detroit	77	44	23	6	4	247	226	98	20-13-4-2	24-10-2-2	5-3-1-1	P-2
Nashville	77	41	26	6	4	203	182	92	22-9-4-3	19-17-2-1	8-2-0-0	P-1
Chicago	76	41	27	3	5	242	209	90	23-15-0-0	18-12-3-5	4-4-1-1	P-1
St-Louis	77	35	32	4	6	224	225	80	21-12-1-4	14-20-3-2	5-4-0-1	G-1
é-Columbus	76	34	31	4	7	203	232	79	17-17-1-3	17-14-3-4	3-5-0-2	G-1

Section Nord-Ouest

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
xz-Vancouver	77	51	17	4	5	250	176	111	25-8-1-4	26-9-3-1	9-1-0-0	G-4
Calgary	77	38	28	4	7	235	226	87	22-12-1-3	16-16-3-4	4-4-1-1	G-1
Minnesota	76	36	32	3	5	191	215	80	17-16-2-3	19-16-1-2	2-7-1-0	G-1
Colorado	75	28	39	7	1	211	267	64	15-18-4-0	13-21-3-1	2-8-0-0	P-3
Edmonton	76	23	42	2	9	180	251	57	12-21-0-6	11-21-2-3	0-7-1-2	P-10

Section Pacifique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
San Jose	76	44	23	4	5	224	199	97	21-11-2-3	23-12-2-2	6-1-0-3	G1
Phoenix	78	42	25	7	4	221	213	95	20-13-4-2	22-12-3-2	8-2-0-0	G1
Los Angeles	76	44	26	4	2	209	181	94	23-12-3-0	21-14-1-2	8-1-1-0	G4
Anaheim	76	43	28	3	2	219	221	91	24-12-1-1	19-16-2-1	8-2-0-0	G2
Dallas	75	38	26	4	7	209	212	87	20-11-3-5	18-15-1-2	3-3-1-3	P4

x- champion de section. y- assurés d'une place en série. z- champion de la saison. é- éliminés.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	PTS
y-1. Philadelphie	76	102
y-2. Washington	77	99
y-3. Boston	76	96
y-4. Pittsburgh	77	98
5. Tampa Bay	76	93
6. **Montréal**	78	89
7. Rangers de N.Y.	77	87
8. Buffalo	77	87
9. Caroline	77	84
10. Toronto	77	80
11. Atlanta	76	76
12. New Jersey	76	75
é-13. Floride	77	70
é-14. Islanders de N.Y.	77	70
é-15. Ottawa	77	68

ASSOCIATION DE L'OUEST

	PJ	PTS
xz-1. Vancouver	77	111
2. Detroit	77	98
3. San Jose	76	97
4. Phoenix	78	95
5. Los Angeles	76	94
6. Nashville	77	92
7. Anaheim	76	91
8. Chicago	76	90
9. Dallas	75	87
10. Calgary	77	87
11. Minnesota	76	80
12. St-Louis	77	80
é-13. Columbus	76	79
é-14. Colorado	75	64
é-15. Edmonton	76	57

Les trois premiers au classement général sont les meneurs de leur section.

CALENDRIER

MARDI 29 MARS

Buffalo **3** Toronto **4**
Chicago **0** Boston **3**
Atlanta **1** **Montréal** **3**
Ottawa **2** Tampa Bay **5**
Vancouver **3** Nashville **1**
Dallas **1** Phoenix **2** **(Fus.)**
Los Angeles **2** Edmonton **0**
Philadelphie **5** Pittsburgh **2**
Floride **2** Columbus **3** **(Fus.)**
Minnesota **3** St-Louis **2** **(Fus.)**
Caroline **3** Washington **2** **(Fus.)**

MERCREDI 30 MARS

St-Louis **10** Detroit **3**
Montréal **2** Caroline **6**
Rangers de N.Y. **0** Buffalo **1**
Islanders de N.Y. **2** New Jersey **3**
Anaheim à Calgary, 21h30

JEUDI 31 MARS

Atlanta à Philadelphie, 19h
Toronto à Boston, 19h **(TSN)**
Columbus à Washington, 19h
Rangers de N.Y. à Islanders de N.Y., 19h
Pittsburgh à Tampa Bay, 19h30
Ottawa à Floride, 19h30 **(SNET-E)**
Edmonton à Minnesota, 20h
Nashville à Colorado, 21h
Los Angeles à Vancouver, 22h **(SNET-P)**
Dallas à San Jose, 22h30

VENDREDI 1er AVRIL

Chicago à Columbus, 19h
Philadelphie à New Jersey, 19h **(RIS)**
Calgary à St-Louis, 20h **(SNET-CGY)**
Colorado à Phoenix, 22h

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Daniel Sedin, Vancouver	40	58	98
Martin St.Louis, Tampa Bay	29	62	91
Henrik Sedin, Vancouver	19	72	91
Steven Stamkos, Tampa Bay	44	44	88
Corey Perry Anaheim	44	42	86
Alex Ovechkin, Washington	29	48	77
Henrik Zetterberg, Detroit	24	53	77
Jarome Iginla, Calgary	36	39	75
Jonathan Toews, Chicago	31	44	75
Teemu Selanne, Anaheim	28	47	75
Anze Kopitar, Los Angeles	26	47	73
Claude Giroux, Philadelphie	25	46	71
Éric Staal, Caroline	31	38	69
Brad Richards, Dallas	25	44	69
Ryan Getzlaf, Anaheim	18	51	69
Ryan Kesler, Vancouver	36	32	68
Patrick Sharp, Chicago	34	34	68
Patrick Kane, Chicago	25	42	67
Rick Nash, Columbus	32	34	66
Sidney Crosby, Pittsburgh	32	34	66
Thomas Vanek, Buffalo	27	39	66
Mike Ribeiro, Dallas	16	50	66
Bobby Ryan, Anaheim	32	33	65
Loui Eriksson, Dallas	24	41	65
Jeff Carter, Philadelphie	35	29	64
Patrick Marleau San Jose	33	31	64
Joe Thornton, San Jose	19	45	64
Daniel Brière, Philadelphie	32	31	63
Mike Richards, Philadelphie	21	41	62
Lubomir Visnovsky, Anaheim	15	47	62
John Tavares, Islanders	27	34	61
Matt Duchene, Colorado	27	34	61
Martin Havlat, Minnesota	21	40	61
Joe Pavelski, San Jose	18	43	61
Nicklas Lidstrom, Detroit	15	46	61
Ryane Clowe, San Jose	24	36	60
David Krejci, Boston	12	48	60
Milan Lucic, Boston	30	29	59
Dany Heatley, San Jose	24	35	59
Clarke MacArthur, Toronto	21	38	59
Nicklas Backstrom, Washington	18	41	59
Phil Kessel, Toronto	29	29	58
Jeff Skinner, Caroline	29	29	58
Alex Tanguay, Calgary	19	39	58
Keith Yandle, Phoenix	11	47	58
Mikhail Grabovski, Toronto	29	28	57
David Backes, St.Louis	28	29	57
Justin Williams, Los Angeles	22	35	57
Pavel Datsyuk, Detroit	22	35	57

LE CANADIEN

	B	P	PTS	PÉN.
14. T. Plekanec	21	34	55	60
20. J. Wisniewski	10	39	49	36
13. M. Cammalleri	17	26	43	33
46. A. Kostitsyn	20	22	42	30
21. B. Gionta	26	15	41	24
76. P.K. Subban	12	24	36	120
11. S. Gomez	7	29	36	48
44. R. Hamrlik	5	28	33	79
57. B. Pouliot	13	17	30	83
15. J. Halpern	11	15	26	29
67. M. Pacioretty	14	10	24	39
52. M. Darche	10	12	22	10
58. D. Desharnais	8	14	22	12
81. L. Eller	7	9	16	44
32. T. Moen	6	10	16	96
6. J. Spacek	1	15	16	45
68. Y. Weber	1	9	10	12
45. A. Picard	3	5	8	17
75. H. Gill	2	6	8	43
55. B. Sopel	2	5	7	16
26. J. Gorges	1	6	7	18
94. T. Pyatt	2	3	5	7
22. P. Mara	1	4	5	88
53. R. White	1	3	4	31
79. A. Markov	1	2	3	4
17. D. Boyd	1	0	1	2
34. N. Dawes	0	1	1	0
35. A. Auld	0	1	1	2
31. C. Price	0	1	1	13
51. A. Palushaj	0	0	0	2
63. A. Engqvist	0	0	0	0
47. B. Nash	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	DP	DF	MIN.	BA	JB	MOY.
31. C. Price	35	28	4	2	4025	162	8	2,41
35. A. Auld	6	2	0	1	688	30	0	2,62
Totaux (8)	**41**	**30**	**4**	**3**	**4725**	**203**	**8**	**2,58**

Buts dans un filet désert entre parenthèses.

VERS LA COUPE DU PRÉSIDENT 2011

JUNIOR MAJEUR

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Huitièmes de finale
(4 de 7)

Série «A»

Saint-Jean (1) vs Cap-Breton (16)

VENDREDI 25 MARS
Cap-Breton **0** Saint-Jean **10**

SAMEDI 26 MARS
Cap-Breton **1** Saint-Jean **7**

MARDI 29 MARS
Saint-Jean **5** Cap-Breton **1**

MERCREDI 30 MARS
Saint-Jean **4** Cap-Breton **0**
(Saint-Jean remporte la série 4-0)

Série «B»

Montréal (2) vs Halifax (15)

JEUDI 24 MARS
Halifax **3** Montréal **5**

VENDREDI 25 MARS
Halifax **0** Montréal **6**

MARDI 29 MARS
Montréal **2** Halifax **0**

MERCREDI 30 MARS
Montréal **4** Halifax **2**
(Montréal remporte la série 4-0)

Série «C»

Québec (3) vs Val-d'Or (14)

VENDREDI 25 MARS
Val-d'Or **2** Québec **7**

SAMEDI 26 MARS
Val-d'Or **4** Québec **6**

MARDI 29 MARS
Québec **9** Val-d'Or **0**

MERCREDI 30 MARS
Québec **5** Val-d'Or **2**
(Québec remporte la série 4-0)

Série «D»

Drummondville (4) vs Chicoutimi (13)

VENDREDI 25 MARS
Chicoutimi **3** Drummondville **4**

SAMEDI 26 MARS
Chicoutimi **1** Drummondville **6**

MARDI 29 MARS
Drummondville **6** **Chicoutimi** **4**

MERCREDI 30 MARS
Drummondville **5** **Chicoutimi** **4**
(Drummondville remporte la série 4-0)

Série «E»

Gatineau (5) vs Rimouski (12)

SAMEDI 26 MARS
Rimouski **2** Gatineau **3** **(Prol.)**

MARDI 29 MARS
Gatineau **4** Rimouski **7**

MERCREDI 30 MARS
Gatineau **4** Rimouski **3** **(Prol.)**
(Gatineau mène la série 3-1)

VENDREDI 1er AVRIL
Rimouski à Gatineau, 19h30.

Série «F»

Acadie-Bathurst (6) vs Victoriaville (11)

VENDREDI 25 MARS
Victoriaville **7** Acadie-Bathurst **4**

SAMEDI 26 MARS
Victoriaville **5** Acadie-Bathurst **1**

LUNDI 28 MARS
Acadie-Bathurst **3** Victoriaville **6**

MERCREDI 30 MARS
Acadie-Bathurst **3** Victoriaville **4** **(Prol.)**
(Victoriaville remporte la série 4-0)

Série «G»

Shawinigan (7) vs . I.-P.-E. (10)

(SAMEDI 26 MARS
I.-P.-E. **4** Shawinigan **2**

MARDI 29 MARS
Shawinigan **3** I.-P.-E. **0**

MERCREDI 30 MARS
Shawinigan **4** I.-P.-E. **2**
(Shawinigan mène la série 3-1)

VENDREDI 1er AVRIL
Shawinigan à I.-P.-E., 18h00

Série «H»

Lewiston (8) vs Moncton (9)

SAMEDI 26 MARS
Moncton **1** Lewiston **2**

MARDI 29 MARS
Lewiston **4** Moncton **2**

MERCREDI 30 MARS
Lewiston **4** Moncton **3** **(Prol.)**
(Lewiston mène la série 3-1)

VENDREDI 1er AVRIL
Moncton à Lewiston, 19h30.

LES MARQUEURS DES SÉRIES

	B	A	PTS
J.-A.-Marchessault, Québec	5	10	15
Jonathan Huberdeau, Saint-Jean	5	7	12
Zack Phillips, Saint-Jean	4	8	12
Ondrej Palat, Drummondville	4	5	9
Philippe Maillet, Victoriaville	3	6	9
Stanislav Galiev, Saint-Jean	5	3	8
Frédérick Roy, Québec	5	3	8
Sean Couturier, Drummondville	3	5	8
Phillip Danault, Victoriaville	2	6	8
Michael Kirkpatrick, Saint-Jean	2	6	8
Nathan Beaulieu, Saint-Jean	1	7	8
Alex Wall, Québec	0	8	8
Alexandre Grenier, Québec	4	3	7
Joël Champagne, Québec	3	4	7
Tye McGinn, Gattineau	3	4	7
Jérémy Gouchie, Montréal	2	5	7
Tomas Jurco, Saint-Jean	2	5	7
Mirko Hoeffin, Québec	1	6	7
Jean-Gabriel Pageau, Gatineau	3	3	6
Yanni Gourde, Victoriaville	2	4	6
Gabriel Lévesque, Bathurst	2	4	6
Félix Lefrançois, Rimouski	2	4	6
Ryan Bourque, Québec	1	5	6
Jarrad Struthers, Rimouski	4	1	5
Vincent Barnard, Québec	3	2	5
Yannick Dubé, Victoriaville	3	3	5

LES SAGUENÉENS EN SÉRIES

	PJ	B	A	PTS
24-Nicolas Thérrien	3	2	2	4
04-Steve Lebel	4	2	2	4
19-Alexandre Lavoie	4	1	2	3
10-Charles Hudon	4	0	3	3
78-Billy Lacasse	4	2	0	2
06-André Napessis	3	1	1	2
07-Andrew O'Brien	4	1	1	2
67-Rock Régimbald	4	1	1	2
13-Gabriel Vermette	4	1	1	2
09-Alexandre Roy	4	0	2	2
15-Jonathan Bonneau	4	0	2	2
38-Guillaume Asselin	4	1	0	1
26-Emrik Guillemette	4	0	1	1
55-Dominic Poulin	4	0	1	1
12-Vincent Blanchette	2	0	0	0
08-Guillaume Cloutier	4	0	0	0
47-Sean Girard	4	0	0	0
11-Maxime Lévesque	4	0	0	0
03-Danick Émond	4	0	0	0

GARDIENS

	PJ	G	P	MIN.	BA	BL	MOY.
37-C. Gibson	4	0	4	219,06	19	0	5,20
35-F. Desrosiers	1	0	0	20,00	1	0	3,00

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Demi-finales (4 de 7)

Série «D»

Saint-Georges vs Rivière-du-Loup

VENDREDI 1er AVRIL
Rivière-du-Loup à Saint-Georges, 20h30.

MARDI 5 AVRIL
Saint-Georges à Rivière-du-Loup, 19h30.

VENDREDI 8 AVRIL
Rivière-du-Loup à Saint-Georges, 20h30.

SAMEDI 9 AVRIL
Saint-Georges à Rivière-du-Loup, 19h30.

Série «E»

Thetford Mines vs Sherbrooke

VENDREDI 1er AVRIL
Sherbrooke à Thetford Mines, 20h30.

DIMANCHE 3 AVRIL
Thetford Mines à Sherbrooke, 16h00.

VENDREDI 8 AVRIL
Sherbrooke à Thetford Mines, 20h30.

DIMANCHE 10 AVRIL
Thetford Mines à Sherbrooke, 16h00.

COLLÉGIAL AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Demi-finales (2 de 3)

Série «E»

Sorel-Tracy vs André-Laurendeau

VENDREDI 1er AVRIL
André-Laurendeau à Sorel-Tracy, 19h30.

SAMEDI 2 AVRIL
Sorel-Tracy à André-Laurendeau, 20h30.

Série «F»

Saint-Lawrence vs C. Saint-Laurent

VENDREDI 1er AVRIL
Saint-Laurent à Saint-Lawrence, 20h00.

SAMEDI 2 AVRIL
Saint-Lawrence à Saint-Laurent, 16h30.

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

coupe Jimmy-Ferrari (4 de 7)

Collège Notre-Dame vs Lac-St-Louis

MARDI 29 MARS
Lac-Saint-Louis **3** Collège Notre-Dame **2**

MERCREDI 30 MARS
Lac-Saint-Louis **5** Collège Notre-Dame **1**
(Lac-Saint-Louis mène la série 2-0)

SAMEDI 2 AVRIL
Collège Notre-Dame à Lac-Saint-Louis, 19h00.

DIMANCHE 3 AVRIL
Collège Notre-Dame à Lac-Saint-Louis, 19h00.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Saison régulière

JEUDI 31 MARS
Lanceurs probables
Atlanta (Lowe 0-0) à
Washington (Hernandez 0-0), 13h05.
Milwaukee (Gallardo 0-0) à
Cincinnati (Volquez 0-0), 14h10.
San Diego (Stauffer 0-0) à
St. Louis (Carpenter 0-0), 16h15.
San Francisco (Lincecum 0-0) à
L.A. Dodgers (Kershaw 0-0), 20h00.

VENDREDI 1er AVRIL
Houston à Philadelphie, 13h05.
Pittsburgh à Chicago Cubs, 14h20.
Arizona au Colorado, 15h10.
N.Y. Mets en Floride, 19h10.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.

SAMEDI 2 AVRIL
Pittsburgh à Chicago Cubs, 13h05.
Atlanta à Washington, 13h05.
San Francisco à L.A. Dodgers, 16h10.
San Diego à St. Louis, 16h10.
Houston à Philadelphie, 19h05.
Milwaukee à Cincinnati, 19h10.
Arizona au Colorado, 19h10.
N.Y. Mets en Floride, 19h10.

LIGUE AMÉRICAINE

Saison régulière

JEUDI 31 MARS
Lanceurs probables
Detroit (Verlander 0-0) à
N.Y. Yankees (Sabathia 0-0), 13h05.
L.A. Angels (Weaver 0-0) à
Kansas City (Hochevar 0-0), 16h10.

VENDREDI 1er AVRIL
Chicago White Sox à Cleveland, 15h05.
Boston au Texas, 16h05.
Minnesota à **Toronto**, 19h07.
Baltimore à Tampa Bay, 19h10.
L.A. Angels à Kansas City, 20h10.
Seattle à Oakland, 22h07.

SAMEDI 2 AVRIL
Chicago White Sox à Cleveland, 13h05.
Minnesota à **Toronto**, 13h07.
L.A. Angels à Kansas City, 13h10.
Detroit à N.Y. Yankees, 16h10.
Baltimore à Tampa Bay, 19h10.
Boston au Texas, 20h05.
Seattle à Oakland, 22h07.

SOMMAIRES-LNH

ISLANDERS 2 NEW JERSEY 3

Première période
1. New Jersey, Kovalchuk 28 (Palmieri, Zajac) 4:17
Pénalités - Konopka NYI, Clarkson NJ (battu) 1:57; M.Martin NYI, Leach NJ (battu) 5:33; M.Martin NYI, Clarkson NJ (rudesse) 13:01.
Deuxième période
2. New Jersey, Josefson 3 (Palmieri, Kovalchuk) 3:23
Pénalités - Tallinder NJ (trébucher) 0:08; Martinek NYI (accrocher) 11:10; Reese NYI (trébucher) 16:18.
Troisième période
3. N.Y. Islanders, Nielsen 12 9:38 (dn)
4. N.Y. Islanders, Nielsen 13 (M.Martin, Okposo) 13:44
5. New Jersey, Greene 4 (Elias, Zubrus) 15:04
Pénalités - Tavares NYI (accrocher) 3:38; Rolston NJ (trébucher) 4:54; Katic NYI (double bâton élevé) 7:57.
Tirs au but
N.Y. Islanders 5 - 10 - 14 - 29
New Jersey 7 - 10 - 3 - 20
Gardiens
N.Y. Islanders: DiPietro (P,8-12-4)
New Jersey: Brodeur (G,22-24-3)
Buts et avantages numériques - NY Islanders: 0-2; New Jersey: 0-5. **Arbitres** - Jean Hebert, Bill McCreary. **Juges de lignes** - Derek Amell, Brian Murphy. **Assistance** - 16,252 (17,625)

RANGERS 0 BUFFALO 1

Première période
Aucun but
Pénalités - Callahan NYR (rudesse); Stafford Buf (coude) 19:52.
Deuxième période
1. Buffalo, Connolly 12 (Vanek, Gragnani) 5:28 (an)
Pénalités - Staal NYR (obstruction) 4:50; Montador Buf (cingler) 16:31.
Troisième période
Aucun but
Pénalités - Aucune.
Tirs au but
N.Y. Rangers 8 - 6 - 9 - 23
Buffalo 15 - 11 - 9 - 35
Gardiens
N.Y. Rangers: Lundqvist (P,33-25-5)
Buffalo: Enroth (G,6-2-1)
Buts et avantages numériques - NY Rangers: 0-1; Buffalo: 1-1. **Arbitres** - Dennis LaRue, Chris Rooney. **Juges de lignes** - Steve Barton, Derek Nansen. **Assistance** - 18,690 (18,690)

ST.LOUIS 10 DETROIT 3

Première période
1. Detroit, Modano 4 (Holmstrom) 5:51
2. St. Louis, Stewart 27 (Berglund, Sobotka) 14:06
3. St. Louis, Janssen 1 (Reaves, McRae) 16:04
4. Detroit, Bertuzzi 16 (Franzen, V.Filppula) 17:55
5. St. Louis, Porter 1 18:24
Pénalités - Franzen Det (trébucher) 0:18; Hudler Det (obstruction) 7:01.
Deuxième période
6. St. Louis, D'Agostini 20 (Nikitin, Sobotka) 1:54 (an)
7. St. Louis, Crombeen 7 (McDonald, Polak) 5:23
8. St. Louis, Backes 28 (Shattenkirk, D'Agostini) 10:04 (an)
9. Detroit, Zetterberg 24 (Lidstrom, Franzen) 12:37 (an)
10. St. Louis, Polak 3 (Porter, Crombeen) 14:47
11. St. Louis, Sobotka 7 (Stewart, Nikitin) 16:10
Pénalités - Franzen Det (rudesse) 0:14; Cracknell StL (accrocher) 6:07; Zetterberg Det (retenir) 8:24; Cole StL (retenir bâton) 10:34; St. Louis banc (trop de joueurs; purgée par Stewart) 11:40.
Troisième période
12. St. Louis, Berglund 20 (Stewart, Shattenkirk) 6:21
13. St. Louis, Porter 2 (Janssen, Cracknell) 17:50
Pénalités - Shattenkirk StL, Franzen Det (conduite anti-sportive) 10:53.
Tirs au but
St. Louis 19 - 14 - 14 - 47
Detroit 11 - 15 - 18 - 44
Gardiens
St. Louis: Halak (G,24-20-7)
Detroit: MacDonald (P,5-5-3)(39-32), McCollum (5:23 de la 2e) (8-5).
Buts et avantages numériques - St Louis: 2-4; Detroit: 1-3.
Arbitres - Ian Walsh, Eric Furlatt.
Juges de lignes - Andy McElman, Thor Nelson.
Assistance - 20,066 (20,066)

Mardi

DALLAS 1 PHOENIX 2 (F)

Première période
Aucun but
Pénalités - Boedker Pho (trébucher) 16:46.
Deuxième période
1. Phoenix, Schlemko 4 (Rozsival, Belanger) 12:09
2. Dallas, Benn 22 (Robidas, Langenbrunner) 17:34 (an)
Pénalités - Ribeiro Dal (cingler) 10:06; Fiddler Pho (accrocher) 16:23.
Troisième période
Aucun but
Pénalités - Aucune.
Prolongation
Aucun but
Pénalités - Aucune.
Fusillade
Phoenix remporte la fusillade par la marque de 2-1
Dallas (1) - Benn, marqué; Richards, raté; Ribeiro, raté; Williams, raté; Eriksson, raté.
Phoenix (2) - Doan, raté; Vrbata, marqué; Boedker, raté; Stempniak, raté; Whitney, marqué.
Tirs au but
Dallas 12 - 18 - 13 - 2 - 45
Phoenix 8 - 9 - 7 - 3 - 27
Gardiens
Dallas: Lehtonen (P,30-21-11)
Phoenix: Bryzgalov (G,35-19-8)
Buts et avantages numériques - Dallas: 1-2; Phoenix: 0-1.
Arbitres - Stephen Walkom, Kelly Sutherland.
Juges de lignes - Darren Gibbs, Mark Shewchyk.
Assistance - 12,541 (17,135)

COMMENTAIRE

Johanne **St-Pierre**
jstpierre@lequotidien.com

Une peur infondée

Pour être honnête, j'appréhendais les tests d'évaluation de santé du Grand défi entreprise. Avec les années qui passent, la famille et le travail, ma pratique d'activités sportives a largement diminué depuis que j'ai quitté les bancs d'école. Et être journaliste n'est pas tellement exigeant physiquement et je suis plutôt du genre à manger sur le pouce, avec des mets déjà préparés plus souvent que souhaité.

Alors, j'étais à peu près certaine avant d'entrer dans la caravane que je serais quitte pour un verdict de cholestérol élevé, d'embonpoint et une forme physique qui laisse à désirer.

Après avoir rempli un questionnaire sur un iPad, j'entre dans la fameuse caravane ou une équipe de petites abeilles virevoltent d'un client à l'autre. On prend ma pression, une prise de sang haute vitesse (résultats quasi instantanés), on me mesure, me pèse, prend mon indice de masse corporelle (IMC) et m'installe des électrodes pour la prochaine étape: le tapis roulant. Quatre étapes de deux minutes à franchir sur cet appareil que je trouve ennuyeux au plus haut point. Heureusement que le superviseur Guy Fournier était d'agréable compagnie, ça a passé plus vite.

Une fois le tapis terminé, les résultats sont aussitôt imprimés sur papier pour l'analyse finale en compagnie d'une spécialiste. Malgré mes appréhensions, les nouvelles ont été meilleures qu'escomptées.

Rien à redire contre ma pression artérielle et ma glycémie qui, comme prévu, se sont avérées excellentes. Mais j'ai été agréablement surprise d'apprendre que mon taux de cholestérol n'était pas à risque. Et comble du bonheur, malgré mes 45 printemps qui s'achèvent, l'âge de mon coeur est de... 39 ans ! Ouf, quel soulagement !

Déjà, je me sentais le coeur plus léger... même si j'ai effectivement un surplus de poids que je devrai perdre en m'activant plus et en mangeant mieux, ce qui profitera également à ma capacité cardiorespiratoire.

Après les tests, nous étions plusieurs à rêver que nos employeurs nous aménagent une salle de conditionnement physique à même nos lieux de travail. Qui sait ? Le mouvement semble appelé à prendre de l'ampleur, car bien des employeurs se rendent compte que des employés en santé sont plus heureux et plus productifs...

« Une saine gestion d'entreprise exige d'avoir toutes les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Dans notre domaine, nos ressources humaines sont le coeur de notre organisation ! Par conséquent, l'investissement dans leur santé n'est pas une dépense. »

- Les propriétaires d'Optique Santé

Après les jeunes,

Une nouvelle mouture pour le Grand défi

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

JONQUIÈRE - Après avoir incité les jeunes à bouger plus et à manger mieux avec le concours scolaire et les adultes avec le 1000 km, voilà que les deux instigateurs du Grand défi, Pierre Lavoie et Germain Thibault, espèrent connaître autant de succès en milieu de travail avec l'instauration du Grand défi entreprise (GDE).

Lancé il y a un mois, le nouveau bébé du Grand défi vise maintenant à instaurer de saines habitudes de vie aux travailleurs de tous horizons. Pour y parvenir, l'organisation a repris le concept de la caravane novatrice, équipée à la fine pointe de la technologie, qui se déplace auprès des entreprises qui auront sollicité ses services.

Par exemple, hier, la caravane a fait escale à l'usine Novelis de Jonquière où près de 130 employés ont pris conscience de leur condition physique actuelle, avant de se rendre à Chicoutimi, pour les employés d'Optique Santé et de Manon Voyer orthodontiste. Au cours des dernières semaines, l'équipe a aussi effectué des tests auprès de 600 employés de Rio Tinto Alcan, soit plus de 450 employés de l'usine Vaudreuil et plus de 200 du Centre de recherche, et le Groupe Dion, en Abitibi.

Dans un premier temps, une équipe de professionnels dresse un bilan santé de l'employé qui se prête à l'exercice sur une base volontaire et lui explique les points à améliorer s'il veut augmenter son capital santé. Par la suite, les employés sont invités à former des équipes de cinq et à cumuler des cubes « Action » grâce à leurs efforts pour faire de l'activité physique, mieux s'alimenter et réduire le tabagisme. D'ailleurs, les fumeurs seront plus que jamais épaulés dans leurs efforts pour cesser de fumer puisque s'ils écrasent pendant les 13 semaines du projet pilote, ils procureront 500 points bonis à leur équipe.

« Nous avons commencé à travailler sur ce concept l'été dernier. Après les enfants et les familles, l'autre grand besoin dans la société, ce sont les travailleurs. Les coûts de santé, les assurances collectives et l'absentéisme dans les entreprises montent en flèche, et ce, parce qu'il y a des gens malades. Il faut travailler avec les entreprises pour remettre les travailleurs en forme », explique Germain Thibault.

Mieux vaut prévenir

Germain Thibault, Pierre Lavoie et leur équipe souhaitent que les travailleurs se prennent en main avant de se retrouver en congé maladie. « Quand ils arrivent dans le système de santé, c'est déjà parce qu'il y a une lumière rouge qui s'est allumée. Il est trop tard. On s'est dit qu'il fallait travailler en amont

Une participation à tous les

JONQUIÈRE (JSTP) - Le Grand défi entreprise a suscité un engouement inespéré, tant chez les employés que chez les employeurs.

« On l'espérait, mais après un mois, on est un peu dépassé par l'impact que ça a dans les entreprises. Et je pense que les entreprises le sont aussi », avoue Germain Thibault, copromoteur du GDE.

Non seulement le projet suscite beaucoup d'intérêt chez les employeurs, mais les employés y adhèrent avec enthousiasme. « Pour notre premier projet, nous sommes allés en Abitibi voir le Groupe Dion. Sur 230 employés, 210 ont reçu un bilan personnalisé et 205 ont formé des équipes. C'est notre première usine et 98 % des travailleurs ont formé une équipe. Nous avons vu le potentiel du projet dès le départ parce que les gens ne parlaient que de cela. Les résultats sont déjà concluants puisque les équipes ont déjà 9000 cubes "Action" de faits », relate Germain Thibault, convaincu que le changement qui s'amorce ira en s'accentuant.

D'ailleurs, le téléphone des deux instigateurs du GDE ne dérougit pas depuis que le projet commence à être connu. Un heureux problème pour le duo qui s'affaire déjà à le résoudre.

« Nous ne trierons pas les demandes. Nous sommes déjà en train de créer une deuxième cara-

Photos Rocket Lavoie

voici les entreprises

comme avec les enfants. La seule façon d'y parvenir est de faire en sorte que les travailleurs et les entreprises prennent conscience de l'état de santé de leurs employés.»

Dans cetteoptique, l'équipe du GDE s'est associée au Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec pour la création d'une unité d'évaluation de la santé mobile de nouvelle génération. Grâce à des appareils de pointe, les analyses de sang s'effectuent en quelques minutes à peine. « Nous avons fait plus 1000 prélèvements et ça n'a pas planté », lance fièrement le directeur général du Grand défi.

Pour les entreprises, ce programme doit être perçu comme un investissement et non comme une dépense, car elle permet de maintenir une main-d'oeuvre en santé plus longtemps et de pouvoir continuer à profiter de leur expertise.

On mise sur l'effet d'entraînement et d'entraide généré par ses coéquipiers pour motiver l'employé à changer pour le mieux.

À l'issue des 13 semaines du projet, le personnel de la caravane recalculera le total de centimètres des tours de taille de chaque équipe et décernera des points bonis en fonction du nombre de centimètres perdus. L'équipe gagnante remportera un grand prix attrayant préétabli par leur employeur.

Mentionnons enfin que les données recueillies pourront également être utilisées, avec le consentement de l'employé, pour des recherches sur la santé cardiométabolique des travailleurs du Québec. ❑

niveaux

vane », tranche Germain Thibault avec un grand sourire.

Les PME aussi

Évidemment, l'équipe de la caravane du GDE dessert actuellement les grandes entreprises, car ces dernières disposent des budgets et d'une main-d'oeuvre suffisante pour rentabiliser le déplacement de la caravane et de son équipe de professionnels. Cela dit, les petites et moyennes entreprises peuvent se regrouper si elles désirent profiter de l'expertise de GDE dans leur région.

Hier, deux PME de la région, le Centre de la vision Optique Santé et le Dre Manon Voyer Orthodontie, ont inscrit leurs employés au GDE. Dans leur cas, le défi s'étalera sur 10 semaines. Pour Marie-Josée Fortin, Arianne Roy, Guylaine Dionne et Christine Michaud, propriétaires d'Optique Santé, les employés sont une ressource précieuse et c'est pourquoi elles jugent aussi important d'investir dans leur santé que dans leur formation. ❑

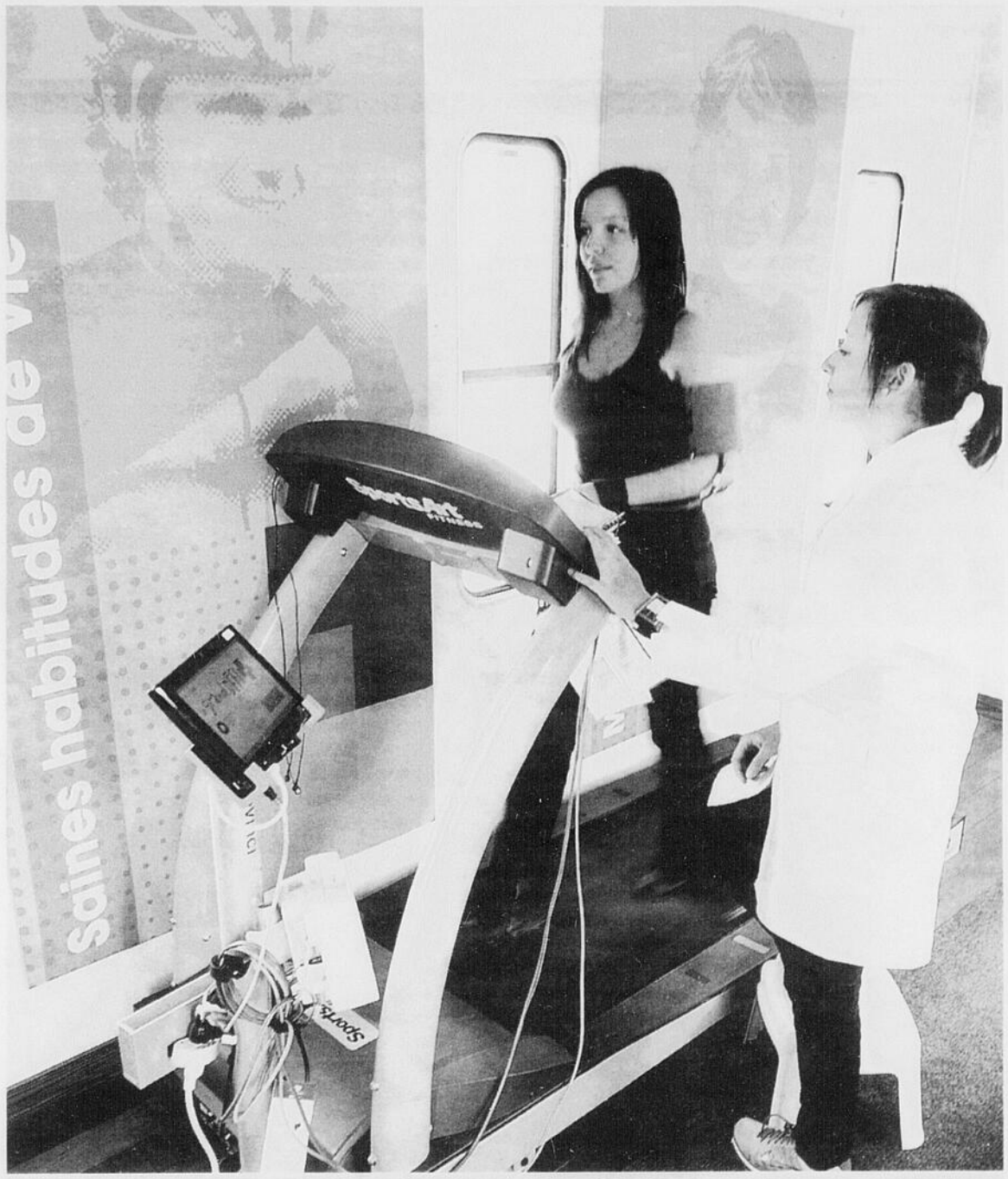

Le Grand défi entreprise permet aux entreprises d'investir dans la santé de leurs employés en effectuant des bilans de santé personnalisés. Les employés formeront ensuite des équipes qui tenteront, pendant 13 semaines, d'accumuler le plus de cubes « Action ».

Nage en eau libre

De l'or pour Labrecque

JONQUIÈRE (RT) - Éloïse Labrecque du Club de natation de Chicoutimi n'a pas perdu de temps lors du Championnat provincial eau libre en piscine à Ville Lasalle. La jeune nageuse, qui est devenue sans conteste la reine de la Traversée du lac en juillet 2010, est revenue du championnat avec une médaille d'or à l'épreuve du 5 kilomètres et une médaille d'argent dans celle du 10 kilomètres.

Dans sa première épreuve chez les 17 ans et moins, Éloïse a mis 1 h 03:41 pour récolter sa médaille d'or. Au classement général, elle a terminé au troisième rang à 30 secondes de Joannie Guillemette-Simard de Roberval et à 62 secondes de Caitlin Nolan de Lasalle. Elle a fini à 3 mn 42 s de Simon Tobin de Québec et à 4 mn 42 de Xavier Desharnais de Lasalle, deux nageurs expérimentés. Dans le marathon de 10 kilomètres, elle n'a été devancée que par Caitlin Nolan et ce, par 45 secondes seulement.

«Je suis contente de mes performances. Je voulais savoir où j'en étais rendue dans mon entraînement et ce genre de compétitions m'aide à me situer. Ça augure bien pour la prochaine saison en lac. Je suis plus rapide qu'à pareille date l'an dernier et ma progression se poursuit très bien. Je devrais commencer à m'entraîner à la mi-mai au lac Clairval ou au lac Kénogami », souligne la jeune nageuse qui était accompagnée de son entraîneuse Sonya Potvin.

Justine B. Girard a aussi participé à ce championnat. Elle a pris la 2e place chez les filles de 17 ans et moins et une sixième position au général. Au 3 kilomètres, elle a terminé première dans sa catégorie avec un temps de 3 h 38:47 et 2e au général derrière Justine Frappier de Québec. Thomas Lapointe a fini 2e dans l'épreuve du 5 kilomètres et 3e au 3 kilomètres. La compétition se déroulait dans un bassin de 50 mètres.

« C'est différent que dans un lac, mais l'un ne va pas sans l'autre. On tourne souvent en tout cas et on peut perdre un peu de temps, mais c'est égal pour tout le monde », de terminer Éloïse Labrecque. ❑

OFFRE EXCLUSIVE
AUX ABONNÉS
LeQuotidien version papier ou électronique.
Leader de l'information régionale
Simple et rapide!
Visitez le cyberpresse.ca/privileges

ASSISTEZ AU NAPA PIÈCES D'AUTO 200 PRÉSENTÉ PAR DODGE, DANS LA SECTION DE VOTRE QUOTIDIEN.
Achetez vos billets dès maintenant et obtenez **gratuitement** le programme souvenir de l'événement et le livre de Gilles Villeneuve. **Une valeur de plus de 40$.**

Sans Jimmy Howard blessé, Detroit a perdu 10-3 contre St. Louis.

(Photo PC)

CROSBY PEUT RECOMMENCER À PATINER SANS CONTACT AVEC LES PENGUINS

PITTSBURGH - L'attaquant et capitaine des Penguins de Pittsburgh, Sidney Crosby, fait des progrès. Celui qui se remet d'une commotion cérébrale a obtenu mercredi le feu vert des médecins pour prendre part aux entraînements matinaux de son club.

En dépit des récentes rumeurs qui font état d'un possible retour au jeu d'ici quelques jours, peut-être même à temps pour la première ronde des séries éliminatoires, Crosby pourrait devoir attendre à l'an prochain avant de pouvoir de nouveau enjamber la rampe durant un match. Crosby pourra donc recommencer à patiner, sans mise en échec, en compagnie de ses coéquipiers lors des entraînements matinaux dès jeudi, bien qu'il soit de moins en moins probable que l'ancien joueur par excellence de la LNH puisse guérir de sa commotion cérébrale à temps pour renouer avec la compétition cette saison - peu importe jusqu'où se rendront les Penguins.

« La dernière chose que nous ferons avec Sidney ou tout autre joueur de l'équipe, c'est de le pousser à revenir au jeu même s'il n'est pas prêt », a dit le directeur général des Penguins Ray Shero.

Toutefois, a précisé Shero, il ne peut toujours pas prendre part aux entraînements réguliers de l'équipe, car il n'a pas obtenu le feu vert des médecins pour encaisser des mises en échec - mais plutôt pour patiner avec ses coéquipiers à l'aube d'un match. Parfois, il ne fera que s'entraîner hors de la patinoire, comme c'est le cas depuis qu'il a recommencé à patiner, il y a trois semaines.

(Presse Canadienne)

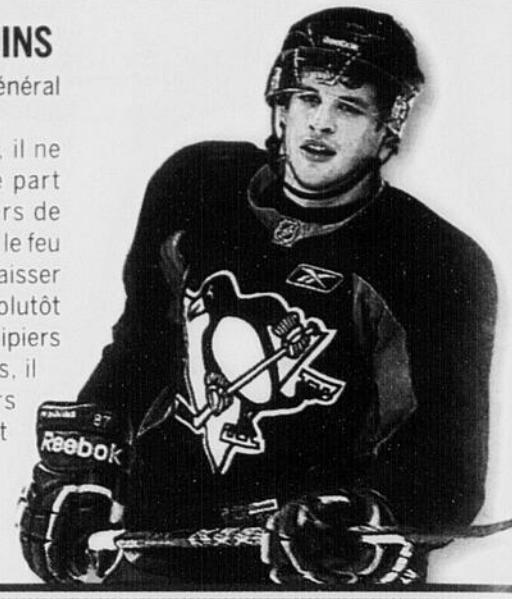

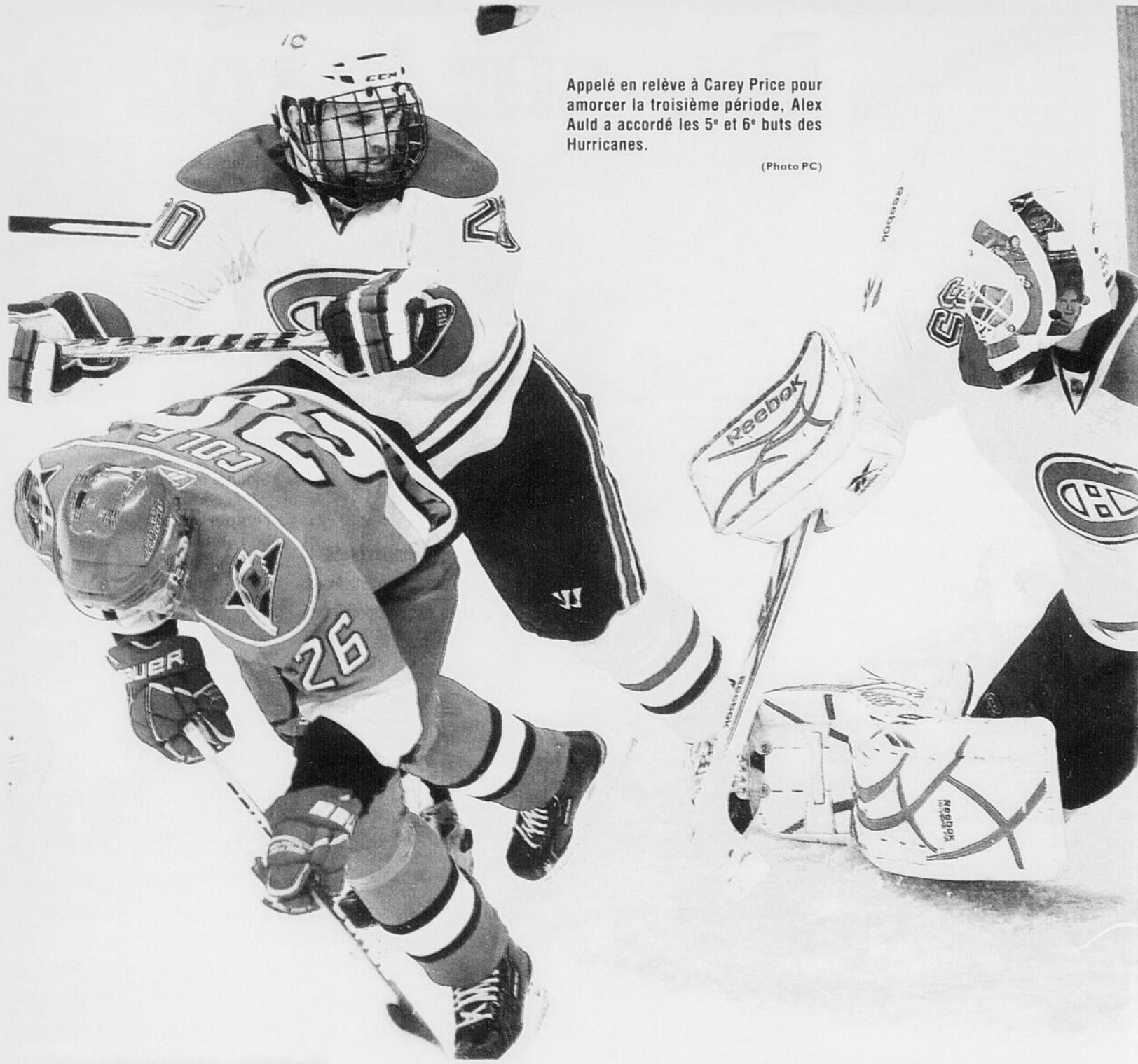

Appelé en relève à Carey Price pour amorcer la troisième période, Alex Auld a accordé les 5e et 6e buts des Hurricanes.

(Photo PC)

LE JEU DU MATCH

Tuomo Ruutu

L'attaquant a permis aux Hurricanes de prendre les devants en permanence avec son échec avant intense sur le premier but de la rencontre, celui de Jeff Skinner.

LE HÉROS DU MATCH

Jeff Skinner

Auteur de deux buts et une passe, il a terminé sa soirée de travail avec une fiche de plus 4, lui qui a obtenu quatre tirs au but.

LE CHIFFRE DU MATCH

58

Avec deux buts, Jeff Skinner, 18 ans, totalise maintenant 57 points (29-29), un sommet chez les recrues cette saison de la LNH.

// L'ANALYSE DE PIERRE LADOUCEUR

WARD L'EMPORTE

Dans un match où les deux équipes ont oublié plusieurs principes du jeu défensif pendant de longues séquences, Cam Ward a eu le meilleur sur Carey Price. Mais il n'est pas question de blâmer le gardien du Canadien pour ce revers surtout lorsque ses coéquipiers l'ont laissé se débattre seul comme un diable dans l'eau bénite. Les joueurs des Hurricanes ont en effet gagné beaucoup trop de batailles pour la rondelle. De plus, la protection de la rondelle n'a pas été la force des hommes de Jacques Martin ce qui a provoqué de nombreux revirements coûteux.

AVANTAGE HURRICANES

Avec l'avantage de la glace, on a rapidement réalisé que Paul Maurice prendrait tous les moyens pour éloigner le trio d'Eric Staal, Erik Cole et Cory Stillman de l'emprise du duo d'arrière de P.K. Subban et Hal Gill. Toutes les fois que Maurice a pu imposer son gros trio à la paire de James Wisniewski et Roman Hamrlik, le Canadien a vécu des moments inquiétants. Pourtant, ce n'est pas la ligne de Staal qui a fait les dégâts en première période alors que le jeune Jeff Skinner a marqué les deux buts des siens. Tout d'abord, l'échec avant intense de Tuomo Ruutu a provoqué un revirement de la part de Brent Sopel et Skinner qui avait pris l'avantage de la position contre Scott Gomez a déjoué Carey Price. Puis, un autre revirement, celui de Lars Eller, a permis à Skinner de doubler l'avance des siens.

L'ÉTINCELLE

Avec un recul de deux buts, le Cana-

UN PREMIER BLANCHISSAGE POUR JHONAS ENROTH

BUFFALO, N.Y. - Jhonas Enroth a remplacé au pied levé Ryan Miller, blessé, et a réalisé 23 arrêts pour obtenir son premier jeu blanc en carrière, mercredi, lorsque les Sabres de Buffalo ont infligé une défaite de 1-0 aux Rangers de New York.

Tim Connolly a touché la cible à 5:28 de la deuxième période pour permettre aux Sabres (39-29-9) d'obtenir leur 87e point de la campagne, et ainsi de se hisser au septième rang de l'Association Est à égalité avec les Rangers (41-31-5). Les Sabres ont aussi conservé leur coussin de trois points devant les Hurricanes de la Caroline, neuvièmes dans l'Est, avec 10 jours à faire à la saison régulière.

Les Rangers se sont inclinés en temps réglementaire pour la première fois en huit matchs (6-1-1) et présentent désormais une fiche de 8-2-1 à leurs 11 derniers affrontements.

Henrik Lundqvist a réalisé 34 arrêts pour les Rangers, qui n'ont inscrit que trois buts en quatre matchs, incluant deux victoires par jeu blanc de 1-0.

(Presse Canadienne)

Jhonas Enroth a stoppé 23 lancers pour battre les Rangers 1-0.

(Photo PC)

LES DEVILS EN VIE

NEWARK, N.J - Andy Greene a brisé l'égalité avec 4:56 à faire et les Devils du New Jersey ont gardé leurs minces espoirs de participer aux séries éliminatoires en battant les Islanders de New York 3-2, mercredi.

Les Devils ont encore de minces espoirs de participer aux séries pour une 14e saison consécutive - la deuxième plus longue séquence active dans la LNH après celle des Red Wings. Ils sont demeurés en vie en dépit de la victoire de 1-0 des Sabres de Buffalo contre les Rangers de New York, plus tôt mercredi.

(Presse Canadienne)

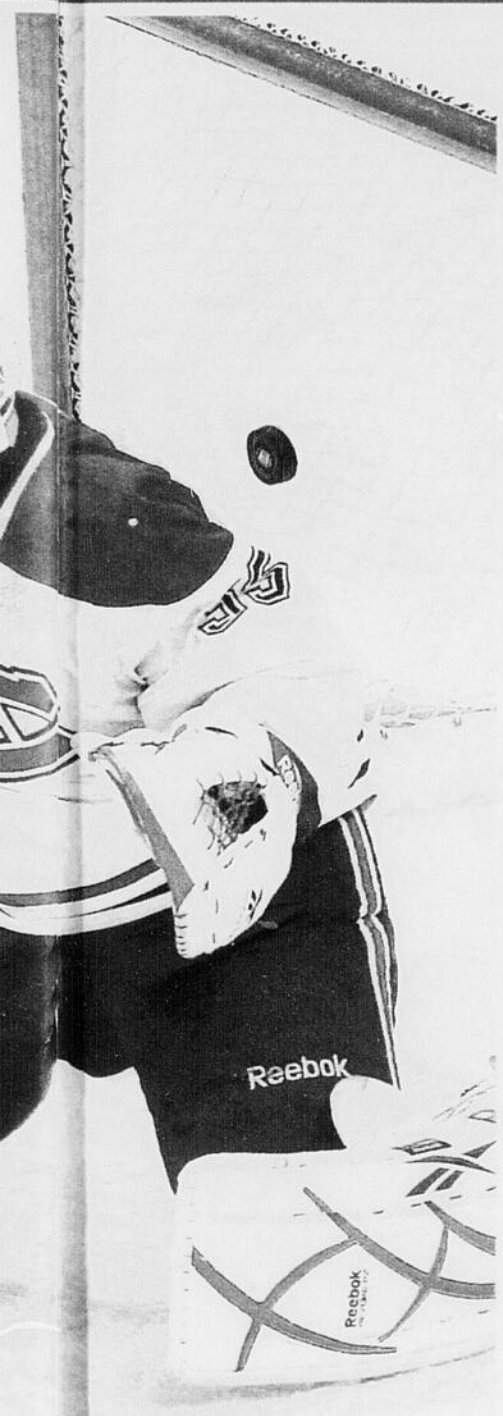

Dur sur la route

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

RALEIGH - La victoire de mardi face aux Thrashers d'Atlanta était supposée apaiser les doutes. Son effet aura été de très courte durée !

Vingt-quatre heures plus tard, le Canadien a plié l'échine 6-2, devant des Hurricanes de la Caroline beaucoup plus hargneux et carburant à l'instinct de survie.

Plutôt que de voir le Tricolore s'assurer à toutes fins utiles d'une place en séries, ce sont les Hurricanes qui se sont battus pour démontrer qu'ils n'étaient pas morts.

Ceux-ci n'ont pu s'approcher du huitième rang, mercredi, car les Sabres de Buffalo - même privés de Ryan Miller - ont réussi à vaincre les Rangers de New York. Au lieu de cela, Sabres et Rangers sont désormais à deux points du Tricolore.

« C'est la situation dans laquelle nous nous sommes placés, a dit Brian Gionta.

« Les choses vont de cette façon depuis 10 jours, mais par le passé, nous avons toujours été en mesure de nous sortir du pétrin. C'est à nous maintenant de trouver des façons de garder nos énergies et de dominer nos adversaires dans nos batailles. »

Jacques Martin a rappelé que l'équipe contrôlait encore sa destinée avec quatre matchs à faire. Or, trois de ces quatre matchs auront lieu à l'étranger, où les ennuis de première moitié de saison reviennent hanter le Canadien en fin de parcours.

« Ce n'est rien de neuf, nous en avons arraché toute l'année sur la route, a répliqué Roman Hamrlik. Nous ne sommes pas en mesure de nous donner du rythme. Nous ne sommes pas prêts mentalement et nos erreurs nous coûtent cher. »

Malheurs à l'étranger

Les récentes statistiques de Carey Price à l'étranger sont particulièrement révélatrices - de ses propres difficultés, certes, mais surtout de celles de ses coéquipiers.

> « Nous n'étions pas prêts psychologiquement. Nous n'avons pas compétitionné et ils ont travaillé plus fort que nous. »
>
> - Roman Hamrlik

Avant d'être remplacé par Alex Auld après deux périodes, Price a concédé quatre buts aux Hurricanes. Price a maintenant accordé 14 buts sur 71 tirs à ses trois derniers départs sur la route. Ça lui donne une rondelette moyenne de 8,23 et un taux d'efficacité de ,803.

Et il n'a terminé aucun de ses trois derniers départs à l'étranger.

« Nous n'avons pas vraiment joué devant lui, a justifié Hal Gill. C'est injuste, car ce n'est pas une indication de la façon dont il a joué. Il a été solide pour nous, sinon excellent. »

Hier encore, les joueurs devant Price ont offert une opposition pitoyable.

La frustration et le manque de confiance ont vite été palpables dans le jeu du Canadien, ce qui a souvent ouvert la porte aux Hurricanes lors des 40 premières minutes.

« Si les joueurs ne sont pas frustrés et qu'ils ne réalisent pas l'impact de notre façon de jouer, c'est à ce moment-là qu'il faudra le plus s'inquiéter », a souligné Gionta.

Skinner étincelant

Jeff Skinner est favori pour remporter le titre de recrue de l'année dans la LNH et il a encore montré pourquoi, mercredi. Après avoir marqué le but égalisateur et le but vainqueur en tirs de barrage, mardi face aux Capitals de Washington, la recrue des Hurricanes a sonné la charge avec deux buts dès le premier tiers.

« Jeff a été très constant cette saison et ses meilleures performances ont souvent été dans les matchs les plus significatifs pour nous », a noté l'entraîneur-chef Paul Maurice.

Skinner a d'abord profité d'un revirement de Brent Sopel au cercle droit pour déjouer Price entre les jambières, lançant ainsi les siens en avant.

Le plus jeune joueur de la LNH a ajouté son 29e de l'année, quatre minutes plus tard, à la faveur d'un autre revirement, celui-là gracieuseté de Lars Eller et d'une bataille gagnée le long de la rampe par son coéquipier Tuomo Ruutu. ❑

dien avait besoin d'une étincelle pour avoir la chance de revenir dans le match. Michael Cammalleri, avec sa vitesse en entrée de territoire, a incité Brandon Sutter à commettre une infraction. Le jeu de puissance du Canadien avait été blanchi à ses 14 dernières occasions. Mais l'attaque massive a fonctionné pour une septième fois en 13 opportunités cette saison contre les Hurricanes. L'intensité à la rondelle de Cammalleri, la vision de Wisniewski et la présence au filet de Cammalleri expliquent son but. Était-ce l'étincelle souhaitée par Jacques Martin ? Malheureusement, comme le mentionnait Craig Ramsay après le match contre les Thrashers d'Atlanta, la présence qui suit un but est très importante. Or, il a fallu seulement 47 secondes après le but de Cammalleri pour que les Hurricanes reprennent une avance de deux buts. Sur ce but de Jamie McBain, Price était voilé par la présence de Gill et Staal. Mais où était l'ailier gauche du Canadien, Benoit Pouliot, pour couper la ligne de tir. De plus, Ryan White et Brent Sopel ont été battus trop facilement en coin de patinoire pour permettre à ce jeu de prendre son envol. Ensuite, une perte de possession de Gill a conduit au but de Joni Pitkanen.

AULD, LE RELEVEUR

Le retrait de la rencontre de Price à la faveur d'Alex Auld n'est certes pas un désaveu de l'entraîneur à l'endroit de son gardien étoile qui n'a pas eu l'appui de ses coéquipiers. En fin de compte, la seule bataille gagnée par le Canadien aura été celle des unités spéciales.

Statistiques du match

	B	A	+/-	Pun.	Lan.	Temps
S. Gomez	0	0	-1	0	0	18:24
M. Cammalleri	1	0	-1	0	0	19:34
T. Plekanec	0	2	-2	0	0	20:10
J. Halpern	0	0	0	0	0	15:53
B. Gionta	0	0	-2	0	0	19:49
T. Moen	0	0	-1	0	0	12:12
A. Kostitsyn	0	0	-2	0	0	13:51
M. Darche	0	0	-1	0	0	12:44
R. White	0	0	-1	0	0	8:49
B. Pouliot	0	0	-2	10	0	12:09
D. Desharnais	0	0	-1	2	0	15:01
L. Eller	0	0	-1	0	0	4:07
J. Wisniewski	0	2	-2	0	0	24:01
P. Mara	0	0	-1	0	0	15:09
R. Hamrlik	0	0	-2	2	0	21:09
B. Sopel	0	0	-2	0	0	15:16
H. Gill	0	0	-2	2	0	20:53
P. Subban	1	0	-1	12	0	23:48

1re étoile : Jeff Skinner
2e étoile : Jamie McBain
3e étoile : Cam Ward

Sommaire

CANADIEN 2 HURRICANES 6

Première période
1. Caroline, Skinner 28 ..... 11:01
2. Caroline, Skinner 29 (Ruutu) 15:06

Pénalités - Aucune.

Deuxième période
3. Montréal, Cammalleri 17 (Wisniewski, Plekanec) ..... 5:23 (an)
4. Caroline, McBain 6 (Cole, Stillman) 6:10
5. Caroline, Pitkanen 4 (Ruutu, Skinner) 9:03

Pénalités - Bra.Sutter Car (trébucher) 3:52, Desharnais Mtl (accrocher) 15:39.

Troisième période
6. Montréal, Subban 12 (Wisniewski, Plekanec) ..... 9:01 (an)
7. Caroline, McBain 7 (Bowman) 15:24
8. Caroline, Stillman 11 (Corvo, E.Staal) ..... 17:47 (an)

Pénalités - E.Staal Car (accrocher) 4:44, E.Staal Car (cingler) 8:56, Subban Mtl (cingler) 10:20, Gill Mtl (trébucher), Pouliot Mtl, Subban Mtl, Gleason Car (mauvaise conduite) 16:46, Hamrlik Mtl (accrocher) 17:47.

Tirs au but

Montréal	17	15	8	-	40
Caroline	15	11	9	-	35

Gardiens
Montréal : Price (P,35-28-6) (26-22), Auld (début de la 3e) (9-7)
Caroline : Ward ..... (G,34-25-9)

Buts et avantages numériques - Montréal : 2-3 ; Caroline : 1-4. **Arbitres** - Tim Peel, Greg Kimmerly. **Juges de lignes** - Don Henderson, Steve Miller. **Assistance** - 18,701 (18,680)

Marc-Étienne Hubert est déçu de l'effort fourni par les Sags.

MARC-ÉTIENNE HUBERT N'ÉTAIT PAS D'HUMEUR À CÉLÉBRER SA NOMINATION SUR ÉQUIPE QUÉBEC

CHICOUTIMI (RT) – Très mauvais moment pour Marc-Étienne Hubert de savourer sa nomination au poste d'entraîneur adjoint de Dominic Ducharme avec l'équipe du Québec des moins de 17 ans. Hubert, en fier compétiteur qu'il est, aurait souhaité voir les Sags aller plus loin dans cette série. Mais, il lui faut se résigner, ce sera pour la prochaine fois.

Assis à son minuscule bureau, Hubert tentait de comprendre ce qui venait de se passer.

« Je n'ai vraiment pas la tête à célébrer cette nomination. Je suis extrêmement déçu de l'effort fourni par les joueurs dans cette série, mais surtout de l'inconstance dans l'effort et dans les consignes. Quand on jouait selon nos consignes, tout allait bien, mais on l'a fait en dents de scie. On doit être capable de jouer pendant 60 minutes et non par bourrées de cinq à sept minutes. Je me demande sincèrement si nos gars étaient dédiés à la cause. Peut-être juste un peu. On a nettement manqué de concentration et non de préparation », souligne Hubert en avouant que la préparation était à son maximum.

Ce dernier constate que les jeunes doivent apprendre de cette expérience.

« Il faut batailler à toutes les présences sur la patinoire, surtout contre des équipes comme Drummondville. Le faire dans le respect des consignes et dans la constance de l'effort. On voyait de belles et bonnes choses quand on y parvenait, mais ça ne durait pas. Je ne pense pas que les joueurs se sentaient perdus avant même de commencer la série. Je n'ai aucune idée de ce qui s'est passé », confie-t-il.

Quant à sa place derrière le banc des 17 ans et moins, Hubert se montre ravi.

« J'avais demandé à avoir ce poste l'an passé, mais ça n'a pas marché. Cette année, j'ai dit au comité qu'il allait me revoir chaque année tant et aussi longtemps que je ne serais pas choisi. C'est fait et j'en suis bien content. Sauf que pour le moment, je n'ai pas le goût de me réjouir », laisse tomber Marc-Étienne Hubert qui peut dire mission accomplie en raison de l'excellence de son travail cette saison encore.

(Roger Tremblay)

Statistiques du match

	B	A	+/-	Chances/ Tirs	Pun
Émond, D.	0	0	-1	0/0	0
Lebel, S.	1	0	0	1/2	0
André, N.	0	0	-1	0/0	0
O'Brien, A.	0	0	0	0/0	2
Cloutier, G.	0	0	0	0/0	0
Roy, A.	0	1	-2	0/1	2
Hudon, C.	0	2	0	1/1	0
Lévesque, M.	0	0	0	0/0	0
Vermette, G.	1	0	0	1/2	0
Bonneau, J.	0	1	+1	0/6	2
Lavoie, A.	1	1	-1	1/1	0
Therrien, N.	1	2	+1	1/4	4
Guillemette, E.	0	0	0	1/2	2
Asselin, G.	0	0	-2	1/4	0
Girard, S.	0	0	-1	0/0	0
Poulin, D.	0	1	-1	0/0	0
Régimbald, R.	0	0	0	0/0	0
Lacasse, B.	0	0	-2	0/0	2

☆☆☆

1re étoile : Nicolas Therrien
2e étoile : Billy Lacasse
3e étoile : Jonathan Bonneau

Sommaire

VOLTIGEURS 5 SAGUENÉENS 4

Première période
1.Chicoutimi, Lavoie (1) (Therrien, Hudon) ..... 17:29 (an)
Pénalités - Lacasse Chi 5:53, O'Brien Chi 10:48, Dion Dru 16:20, Brouillard Dru (double min.), Brouillard Dru, Lambert-Lemay Dru, Bonneau Chi, Therrien Chi 18:06.

Deuxième période
2.Drummondville, Dion (3) (Palat, Couturier) 0:41
3.Chicoutimi, Therrien (2) (Lavoie, Roy) ..... 5:15 (an)
4.Drummondville, Beaudoin (1) (Villemaire, Tardif-Richard) 6:12
5.Drummondville, Palat (3) 6:24
6.Chicoutimi, Lebel (2) (Therrien, Poulin) 17:23
Pénalités - Guillemette Chi 2:35, Dion Dru 4:35, Palat Dru, Therrien Chi 15:17, Dion Dru 18:49.

Troisième période
7.Drummondville, Palat (4) (Vachon, Mathieu) ..... 8:35 (an)
8.Drummondville, Vachon (1) (Couturier, Blanchard) 17:03
9.Chicoutimi, Vermette (1) (Hudon, Bonneau) 19:05
Pénalités - Randazzo Dru 4:27, Guertin Dru 6:08, Roy Chi 8:23.

Tirs au but

Drummondville	15	13	8	-	36
Chicoutimi	7	5	11	-	23

Gardiens
Drummondville : Guillaume Nadeau ..... (G,3-0-0-0)
Chicoutimi : Christopher Gibson ..... (P,0-4-0-0)
Buts et avantages numériques - Drummondville : 1-4 ; Chicoutimi : 2-6 . **Arbitres** - Jean-Philippe Sylvain et Eric Charron. **Assistance** - 1719.

Photos Jeannot Lévesque et Sylvain Dufour

Carbonneau rencontrera chaque joueur

Savoir apprendre

ROGER TREMBLAY
buddy@lequotidien.com

CHICOUTIMI – Les Voltigeurs de Drummondville ont montré aux Saguenéens de Chicoutimi ce qu'il fallait faire pour avancer dans les séries éliminatoires et surtout, ce qu'il fallait compter dans une équipe.

Guy Carbonneau, sans nécessairement tracer le bilan de son club (il devrait se faire dans les prochains jours), analysait encore à chaud cette 11e défaite de suite et cette élimination en quatre parties.

« Avant de gagner, il faut apprendre à souffrir. Il faut savoir que ça doit faire mal. On a bien travaillé au cours de cette quatrième partie, mais on a manqué d'opportunisme, surtout lors d'un jeu de puissance en troisième. Eux, ils profitaient de la moindre erreur et mettaient la rondelle dans le filet. Ce soir (hier), ils ont montré qu'ils pouvaient rivaliser, travailler et fournir des efforts. On vient donc de tirer une bonne leçon de cela », précise Carbonneau qui a remercié ses trois joueurs de 20 ans, en particulier son capitaine Nicolas Therrien. Selon lui, Therrien a été un capitaine exemplaire et un bon ambassadeur pour les Sags et Chicoutimi.

Carbonneau estime que le point tournant de cette série est survenu lors du premier match. « On aurait pu gagner cette partie et les ébranler plus que ça. On a raté trop de belles occasions en troisième période. On sait maintenant ce qu'il nous faut dans le futur » dit-il.

> « On sait maintenant ce qu'il nous faut dans le futur. »
>
> - Guy Carbonneau

Incidemment, ce futur, qu'en sera-t-il?

« Je vais en discuter avec Marc-Étienne et Marc Denis et par la suite, je vais rencontrer chaque joueur personnellement. On va évaluer chacun d'entre eux et voir ce qu'on peut faire pour améliorer le club. Le hockey junior est un cycle. Ensuite, on travaillera sur le repêchage ou encore la meilleure façon d'améliorer l'équipe. On aurait vraiment pu causer une surprise dans cette série, mais on a manqué de constance », termine Carbo visiblement déçu de se retrouver en vacances si tôt.

Les Voltigeurs et les Sags ont disputé une rencontre intéressante, peut-être la meilleure de la série. Le meilleur reste à venir... dit-on. ❑

➤➤ POINTES DE PLUME

• Guy Carbonneau n'a pas apporté de changements dans son alignement hier. Ce qui signifie que Frédéric Mérette, Marc-André Levasseur et Vincent Blanchette ne jouaient pas....

• Le carême chrétien est commencé depuis trois semaines, mais celui de Guy Carbonneau débutera une fois sa série terminée. Il devra jeûner et faire abstinence jusqu'au prochain repêchage pour améliorer son équipe.

• Mieux vaut tard que jamais. Bravo à Bob Desjardins et ses Marquis de Jonquière pour le titre de champions des séries de la Ligue junior AA. Souhaitons-leur un titre provincial à la Coupe Dodge...

• L'annonceur maison Marc Langlois était absent hier et c'est un jeune de l'ATM qui le remplaçait pour l'occasion.

• Aucun article promotionnel n'a été distribué hier aux amateurs...

• Si Sean Couturier demeure un beau joueur à voir évoluer, Marc-Olivier Vachon, à 20 ans, donne lui aussi tout un spectacle. Vachon, un joueur sous-estimé, est toujours sur la « job », peu importe le trafic...

• Cette année, chez les Sags, la plus longue séquence sans victoire s'est produite du 25 septembre au 16 octobre sous les ordres de Richard Martel avec neuf parties.

• Après la défaite, les joueurs ont salué une dernière fois les partisans. Et on a présenté les trois joueurs de 20 ans qui quittent, Nicolas Therrien, Jonathan Bonneau et Billy Lacasse.

• Des partisans s'interrogeaient encore hier sur l'absence de l'entraîneur des gardiens Marc Denis mardi et hier soir. Denis était retenu à RDS pour les matchs du Canadien...

Nicolas Therrien a été consolé par son père à la suite de son dernier match en carrière dans le hockey junior.

MARIO DUHAMEL DIT QUE SES GARS ONT BOSSÉ DUR

CHICOUTIMI - L'entraîneur des Voltigeurs Mario Duhamel était, bien sûr, heureux du dénouement de cette série qu'il ne voyait pas comme facile.

« On respectait les Sags et je peux vous dire qu'après le premier match chez nous, mes gars étaient épuisés et ébranlés. On s'est remis au travail par la suite et vous connaissez le résultat. Les Sags ont une équipe jeune et ils vont devenir un meilleur club l'an prochain. Ce fut un beau défi pour nous d'affronter l'un des meilleurs gardiens de la ligue en Christopher Gibson. Il aurait pu nous en voler une ou deux avec le talent qu'il a. On voulait lui donner de l'ouvrage avec des lancers de partout. Ce fut une belle série qu'on n'a pas prise à la légère. Les Sags ont travaillé et il a fallu s'ajuster. Maintenant, mes gars vont se reposer parce qu'on ne devrait jouer que vendredi prochain. Gagner ainsi en quatre parties permet d'économiser de l'énergie pour l'autre série. On aura le temps de soigner nos petits bobos en plus », conclut Duhamel.

(Roger Tremblay)

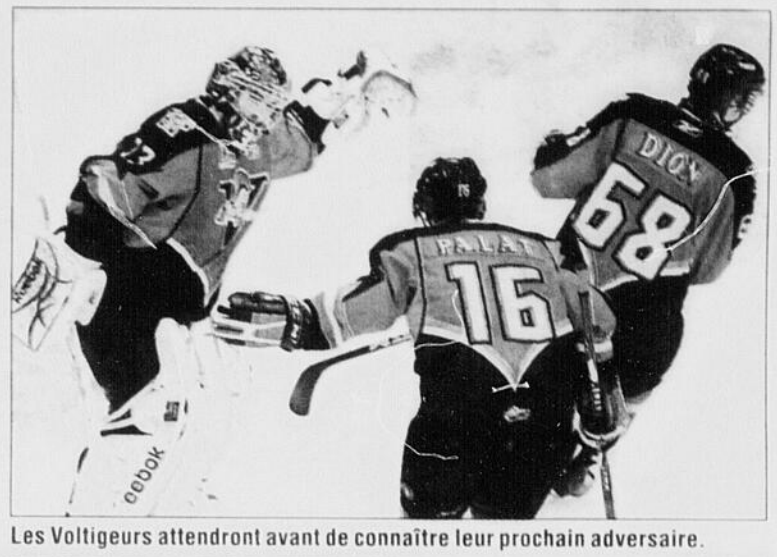

Les Voltigeurs attendront avant de connaître leur prochain adversaire.

La 11e et dernière

Roger Tremblay
buddy@lequotidien.com

CHICOUTIMI – C'était écrit dans le ciel. Les Saguenéens de Chicoutimi n'avaient pas les munitions pour venir à bout des Voltigeurs de Drummondville, ni l'expérience, ni les effectifs qui ont vu neiger. Hier, devant 1719 spectateurs, les Bleus ont été éliminés en quatre parties à la suite d'un 11e revers de suite, cette fois au pointage de 5-4.

Un match où la nervosité était palpable dans le camp de Guy Carbonneau et où, plus le match avançait, plus les Voltigeurs contrôlaient le jeu. Mince consolation, les locaux ont peut-être disputé leur meilleure rencontre, mais trop peu, trop tard.

Alexandre Lavoie avait donné les devants aux siens en première sur un jeu de puissance, mais en deuxième, la troupe de Mario Duhamel a pris les choses en mains avec les buts de Pierre-Antoine Dion, Charles-David Beaudoin et Ondrej Palat. Nicolas Therrien a connu un fort match malgré une blessure à la cuisse. Il a marqué le second but des Sags en avantage numérique et obtenu des passes sur les buts de Lavoie et celui de Steeve Lebel. En troisième, Palat donnait un sérieux coup de massue aux Bleus avec un but en supériorité numérique et Marc-Olivier Vachon portait le pointage à 5-3. Gabriel Vermette a marqué avec 54 secondes à faire après la sortie de Christopher Gibson rappelé au banc des siens. Mais le temps a manqué pour niveler la marque.

Après ce 4e revers, les joueurs sont demeurés dans le vestiaire de longues minutes avant que la porte s'ouvre pour y faire entrer la presse régionale. Christopher Gibson était certes le plus déçu des Bleus de cette élimination.

« Je suis extrêmement déçu. Je ne pensais pas que nous étions pour perdre en quatre parties. C'est la première fois que cela m'arrive et je prends ça très difficilement. Je n'aime jamais vivre une telle expérience. Personnellement, j'aurais certainement pu faire mieux et je ne l'ai pas fait. On vient d'affronter une très bonne équipe, qui lance de partout et souvent. L'équipe est jeune et il va falloir se reprendre la saison prochaine », jure le jeune portier des Sags.

Dominic Poulin, à 16 ans, aurait souhaité jouer encore.

« Une défaite difficile à prendre en tout cas. C'est très décevant, mais on n'a pas travaillé comme il aurait fallu durant cette série. Il faut apprendre dans la défaite, mais je voulais gagner. On vient de vivre une belle expérience, mais je suis persuadé que nous étions capables de faire mieux », raconte Poulin.

Guillaume Asselin, pour sa part, croyait rêver.

« Être éliminé en quatre parties, ça fait mal. Je pense sincèrement que nous n'y avons pas mis tous les efforts durant cette série. Il va falloir apprendre de cela. On a une équipe jeune et il faut avoir confiance. Ce soir (hier) à 3-3, on était dans le match et très motivé. Je ne veux pas chercher d'excuses ni critiquer, mais le travail des officiels a été ordinaire. Ils ont puni un de nos joueurs qui venait défendre Gibson parce qu'un joueur adverse avait foncé sur lui. On vient de vivre une belle expérience, on va apprendre, mais on a vu comment Drummondville savait gagner et comment y arriver. Nos jeunes comme Hudon et Poulin vont retirer beaucoup de cette série. On va devenir une meilleure équipe », estime Asselin qui devrait être nommé joueur par excellence des Sags dans quelques jours. ❑

c'est clair! Profitez-en, il va faire chaud bientôt!
Air climatisé
SUPER SPÉCIAL
1495 $
Pose incluse* (valeur de 500 $)
Prix rég.: 1995 $
Pose: 500 $
Total: 2495 $
LUMINAIREEXPERT
1680, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
418 698-0088
SANS FRAIS: 1 800-231-0089
UNE ÉCONOMIE DE 1000$
12 000 BTU
* Des frais de 500 $ d'installation pour le modèle 12 000 BTU sont inclus dans les prix et payables à l'entrepreneur accrédité.
CombuGaz inc.
RÉSERVEZ TÔT
2522775

On attaque les PRIX

Sur TOUT le meuble
profitez de nos facilités de paiement jusqu'à **50 versements**

Mobilier de salle à manger 5 pièces
comprend: une table et quatre chaises

Courant: 719,99
499,99

10,00 50 mois

Mobilier de chambre à coucher 6 pièces
comprend: une tête de lit, deux tables de nuit, un bureau, un miroir et une armoire
Pied et côtés de lit en sus

Épargnez 320$

Courant: 1319,99
999,99

20,00 50 mois

Sur TOUS les meubles Elran et Relaxon

Nous payons les **2 taxes** *ou payez en* **50 versements**

nous payons les 2 TAXES **ou**

Fauteuil	1169,99	23,40 / 50 mois
Canapé	2069,99	41,40 / 50 mois

Causeuse
1699,99

34,00 50 mois

Livraison
à la grandeur du Québec

TANGUAY 50 ans

Notre plus grande qualité, c'est le service !

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411

SUR TOUS LES MEUBLES ELRAN ET RELAXON: nous payons l'équivalent des 2 taxes de vente (TPS et TVQ). Payable au comptant. Cartes de crédit acceptées. OU profitez de nos facilités de paiement en 50 versements. (Ex. : coût de crédit pour 50 versements de 20$ lors d'un achat de 1000$ représente 114,06$ soit un taux annuel de 5,83%). Non jumelable à une autre promotion. Tous les versements sont sujets à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 $). SUR TOUT LE MEUBLE: profitez de nos facilités de paiement jusqu'à 50 versements. 100$ et moins: Payable au comptant, 100$ à 1000$: 12 versements, 1000$ à 2000$: 24 versements, 2000$ à 4000$: 36 versements, 4000$ et plus à l'achat d'un téléviseur avec un système de son cinéma maison ou produits sélectionnés: 50 versements. Toutes les taxes applicables sont dues au moment de l'achat. Tous les versements sont sujets à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Offre valide jusqu'au 1er mai 2011.
Livraison à la grandeur du Québec, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

2518678